PNEVMALOGIE,

OV DISCOVRS DES malins ESPRITS EN TANT QV'IL EST DE BESOING, POVR

entendre & resouldre la matiere difficile des Sorciers, comprinse en la sentence contre eux dõnee en Auignon l'an de grace, 1582.

Faict & composé par le Reuerend P. F. Sebastien Michaëlis Docteur en Theologie de l'ordre de S. Dominique au couuent de Marseille.

A Monseigneur le Reuerendissime Euesque de Marseille.

[redacted]



A PARIS.
Chez Guillaume Bichon, ruë S. Iaques à l'enseigne du Bichot.
1587.

Livre singulier et fort curieux, il est annoté par la main d'un savant

EXTRAICT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, Il est permis à Guillaume Bichon Marchant Libraire en l'vniuersité de Paris d'imprimer ou faire imprimer vendre & distribuer vne fois ou plusieurs, vn liure intitulé Pneumalogie ou discours des esprits faict & composé par le R. P. F. Sebastien Michaelis docteur en theologie de l'ordre de S. Dominique au couuent de Marseille & defence à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer vendre ne distribuer ledict liure sinon que de ceux que ledict Bichon aura faicts imprimer & iusque au temps & terme de six ans à commencer du iour que ledict liure sera acheué d'imprimer sur peine de confiscation desdicts liures qui se pourront trouuer & d'amende arbitraire comme il est plus amplement declaré esdictes lettres de Priuilege donnez à Paris ce vingtneufiesme d'Octobre, 1586,

Par le Conseil DE LAVETS.

Nous soubz signez docteurs en theologie de la faculté de Paris, confessons auoir leu vn liure intitulé Pneumalogie ou discours des esprists auquel liure n'auons trouué rien qui ne soit tres-Catholique & digne d'estre mis en lumiere pour tous ceux qui font profession de religion chrestienne tesmoings noz seings cy mis ce deuxiesme iour d'Octobre, 1586.

F. Anthoine Berthomier. *F. Augustin le Duc.*



A MONSEIGNEVR LE REVERENDISSIME EVESQVE de Marseille, M. Federic Ragueneau.

MONSEIGNEVR *ie proteste auec Tertulien qu'au faict des sorciers (qui est le subiect de ce traicté) Ie n'ay oncques affecté par curiosité l'intelligẽce, pour estre vne science laquelle ne feist iamais que troubler mon esprit, comme estant ennemie à mon ame qui se déplaist de telle cognoissance, & de faict c'est chose commune à toutes gens qui ont la pieté en recommandation. Ainsique ce sainct & ancien pere en baille vne docte & generalle deduction en beaux termes, disant.* Nos spiritualia nequitiæ, non quidem socia conscientia, sed inimica scientia nouimus: nec inuitatoria operatione, sed expugnatoria dominatione tractamus, multiformem luem mentis humanę, totius erroris artificem, salutis pariter animæque vasta- Tertul. li. de anima.

Marc. 16. torem. *Enquoy il a tres-veritablement parlé. Car que pourroit on que par ceste pestifere science, entendre autre chose sinon vne vraye peste du genre humain, vn pur aueuglement de tout erreur, & finablement vn vray precipice de corps & d'ame és abismes des enfers? Neantmoins la cognoissance de telle science & theorique est necessaire à noz Ecclesiastiques, d'autant qu'il nous est expressement cōmandé par Iesus-Christ en la personne des Apostres d'exorciser repousser & chasser en la vertu de son nom tous malins & immundes esprits, voulant que nous soyons diametralement (ainsi qu'on dict) contraires aux magiciens, qui doucement & auec supplications les euocquent & appellent à eux. Mais quant à nous (comme dict est)* Non inuitatoria operatione, sed expugnatoria dominatione ipsas tractamus. *Si que les admirables effects de telle & si digne charge, seruoit de toute responce & solution à la demande des payens, qui demandoient (par maniere de reproche) Aux premiers chrestiens, qu'elle plus grande cognoissance auoient ilz des esprits malins que les autres? Ausquels respondoit le mesme bon pere Tertulien, qu'il faloit bien que les chrestiens en eussent plus grande congnoissance, puisque (comme la preuue en*

Tertul. lib de testim. animæ.

rendoit teſmoignage) s'eſtoient les ſeuls Chreſtiens qui auoient puiſſance & authorité de les chaſſer de toutes parts auec violence & en deſpit d'eux. Comme doncques vn ſieur & maiſtre, qui eſt touſiours apres à dompter ſon eſclaue plein de rebellion il y a vne plus ample cognoiſſance de ſa proteruité que non pas les autres, auſsy & tout du meſme les Chreſtiens à l'endroit des eſprits immundes. Dæmonia itaque affirmamus eſſe, inquit, ſanè quaſi non & probemus qui ea ſoli de corpore exigimus. *Et de là nous pouuons tirer que pour mieux diſsiper & ruiner le regne de Sathan, telle ſcience eſt neceſſairement requiſe aux gens d'Egliſe de meſme que la cognoiſſance des hereſies eſt neceſſaire aux Catholiques docteurs pour mieux les confuter, & les maladies peſtilentieuſes aux medecins pour les abbattre. Ce pendant ie déplore en ce faict icy noſtre maniere de faire, comme faiſoient iadis les Stoiques la façon de parler du monde, tenans à grandiſsime abus de nommer les choſes turpes par noms honneſtes, & les choſes honneſtes & ſainctes, par noms turpes: au lieu d'exprimer chacune choſe par propres dictions & vocables: Les vertueuſes & louables par termes ne ſonants & ſignifiants que leurs decentes vertus & louanges, &*

Hier. lib. 13. comm. in Eſai. ad ca. 47.

les vicieuses & vituperables par leurs noms & conuenables epithetes sonnantz l'horreur de leur ordure & contumelie. Ce que ie ne dis sans iuste cause, pource que la malice de nostre temps a faict que les noms des choses sacrees sont adaptés à ce qui est abiect & ridicule. Ou au contraire on a voulu honorer de beaux noms ce qui est de soy turpe & indigne des Chrestiens. D'où est aduenu que plusieurs se sont de tant oubliez qu'ils tiennent pour barbares & inciuils ceux qui vsent du propre nō Grec, Sçauoir Diable, ou du nom Hebrieu, qui est Sathan, qui signifient aduersaire & calomniateur. Noms si vsitez pour leur conuenance que l'escripture saincte en est toute plaine. Neantmoins refusans & comme aiās en horreur ces noms ils vsent pour l'ornement de leur langage, du doux nom de Demon signifiant docte & sçauant. Comme en effect Platon & plusieurs grands Poëtes & Philosophes l'ont vsurpé pour le nō de Dieu qui est tout sçauant. Ainsi que l'enseigne Tertullien ou toutesfois ils pourroient vser de la copiosité des noms fort frequents en l'escripture & recitez au long par S. Hierosme, qui sont, Diable, Sathan, Belial, Aspic, Basilisc, Liō bruyant, le grand dragon, Apostat, Preuaricateur & autres semblables noms qui font

Tertul. li de anima.

Hiero. li. 8 Esai. ad caput. 27.

manifeste expreßion de sa sanglante malice. Parquoy ie souhaite que quelque gentil esprit nous controuue en nostre langue françoise nõ conuenable à l'ordure & infame de la miserable condition de ses aueugles & plus que bestiaux sorciers. Attandu que ce terme de sorciers, ne signifie de soy autre chose qu'vn personnage qui vse de sort, chose qui se peut prendre en bonne part & estre bien & saintement exercee, comme en font entiere foy ces passages de l'escripture, Mittẽs super vtrũque hircum sortem. Cuius sors exierit domino offeres. Iosue sorte terram diuidet sorte exul vt in censum poneret. Cecidit sors super Mathiã. *Si bien qu'on en peut encores vser au besoin, voire au ministere des choses ecclesiastiques qui sont de plus grande importance comme fort bien l'enseigne sainct Thomas apres sainct Augustin. Qui est la cause que ie desire infiniement que ce nom de sorciers soit desormais esteint pour eux en controuuant quelque vocable qui ne sonne point si bien, ains que comme ils sont les plus sales & brutaux du monde, ils ayent aussi vn nom qui soit de soy si odieux aux gẽs qu'il ne sonne que pure vilenie. Ainsi que sainctement le vouloient les Stoiques & Platon aussy, quand il s'efforçoit de prouuer*

Leuit. 16.
Deut. 1.
Luc. 1.
Act. 1.
S. thom. 2. 2. quæst. ar.

Plato in Cratil.

que les premiers noms ſignifioient naturellement & non à la volee, & de faict il le monſtre par experience, Car diſoit il quand ie dis moy, ie retire ma voix par deuers moy & quand ie dis toy, ie la retorque contre celuy a qui ie parle. Et ſont traicts de Philoſophie qu'on experimente veritables, non ſeulement en la langue Grecque en laquelle eſcripuoit Platon, Mais encores és deux autres principalles Hebraique & Latine. Si doncques on vouloit nommer telle maniere de gens par ces noms Diabolo-latres ou Sathano-latres ou pour le moins Diaboliſtes Sathaniſtes ou autres ſemblables appellations qui leur conuiennent, on feroit ſonner plus naturellement leur nom qu'en les appellāt ſorciers qui deriue du mot Latin ſortilegus. Attendu qu'en ſes pauures miſerables, on ne ſçauroit remarquer apparence aucune de vertu ou bonté, fors en la ſeulle ſubſiſtance naturelle, comme aux Diables: & de faict ils ſont les plus ſales ydolatres qui iamais feurent ny pourroient eſtre, puis qu'ils adorent le diable en ſachant bien que c'eſt le diable ou iadis les ydolatres l'adoroient penſant toutesfois qu'il feuſt Dieu. Et pource comme ſainct Auguſtin dict que le ſimple peuple des ydolatres n'offenſoit point ſi griefuemēt comme les do-

Aug. lib. 20. cont. fauſt. ca.

ctes Philosophes, pource que le peuple ignoroit la source & causes de telles idolles, ou les Philosophes sçauoient fort bien l'origine qui venoit de l'impudicité vices ou inuētiōs des hommes, aussi faut il estimer qu'en cela les chrestiēs sont sans comparaison beaucoup plus damnables. Mais apres le discours des noms, ie viens au faict. Ie sçay bien que plusieurs ont cy deuant exercé leurs esprits à discourir des sorciers, si que à bon droit ie me repute indigne d'en traicter apres eux: neātmoins l'excuse de Lactance Firmien me seruira à ce propos, qui s'excusant surce qu'il entreprenoit descripre contre les gentils en faueur de la religiō chrestienne, Ores que tant de grands & doctes personnages Iustin, Origene, Tertulien, Arnobius, en eussent auparauant escript: Ie le faicts dict-il comme par contraincte, & pour contenter la varieté des volontés des hommes, estans obligez nous accommoder pour la commune vtilité aux doctes & aux vulgaires. Les vns donc dict-il ont escipt contre les gentils par seulle authorité de l'escripture, enquoy ils n'ont contanté les ydolatres qui ne les reçoiuent, ains seulement les chrestiens & en partie les Iuifs: autres ont seulement argumenté & soubstenu par raison naturelle le iugement de leurs cō-

ceptions: surquoy ceux qui sagement preferent l'escripture à toute humaine raison y desiroiēt quelque autre chose. Et si encores dict-il, nul ne les a confondus par leurs propres autheurs: ce que restoit à faire: Ainsi conclud Lactance qu'il vient à faire vn meslange de toutes ces choses, il pourra donner contentement à vn chacun, voire iusques aux atheistes, i'en dis tout autant pour legitime excuse. Car aucuns ont traicté des sorciers sus vn simple recueil des histoires ou procedures criminelles contre eux faictes & sus leur propre tesmoignage & confessions. Les autres y ont procedé puremēt scholastiquement, ne sortans presque poinct des commentaires faictz sus les quatre liures des sentēces les troisiemes s'ensuyuants de ceste façon de proceder ils ont mieux aymé en parler suyuant la doctrine qu'ils auoient laissé aucuns anciens Philosophes payens, comme Mercurius, Proclus, Iamblicus lesquels ils ensuyuent bien souuent mesmes contre l'authorité de la sainte escripture. Surquoy m'apperceuois ie qu'il y auoit encores à desirer vne autre maniere de proceder beaucoup plus seure & legalle, sçauoir qu'elle fust tiree de la mesme escripture saincte & de la leçon des anciēs peres de l'Eglise: en prenant sur cela vn fondement principal, bien qu'autres autheurs y

fussent amenez. Car quant aux premiers, ils reiectoient les faicts simplement; Mais ils ne les prouuoient point. Les secondes en dõnoient des resolutions scholastiques, Mais les chatouilleux de nostre temps ny vouloient entendre. Quant aux autres qui sont au tiers rang nous leur opposons par maniere d'admonition ce que disoit Tertulien. Dæmonem soli nouerunt christiani, vel quæcunque apud dominum secta. *En vn autre liure il preuue ceste sentence en ceste maniere?* Cui veritas comperta sine Deo? Cui deus cognitus sine Christo? Cui Christus exploratus sine spiritu sancto? Cui spiritus sanctus accommodatus sine fidei sacramẽto? *Par laquelle gradation il faict assez entẽdre que nul n'a iamais exactement & sans erreur manifeste cogneu que c'est que de l'ame, ou des esprits bons ou mauuais (car cest dequoy il parle aux susdicts passages) S'il n'auoit beu de l'eau de Iesus-Christ. Les Philosophes, dict il, ont bien escrit quelques veritez, mais ou elles n'estoient point en fin sans estre entremélees de quelques erreurs, ou bien ils auoient cela prins de l'escriture, ou veritablement il leur aduenoit quelquefois comme à vn homme qui seroit perdu dans des catacombes, lequel s'il trouuoit en fin quelque issue,*

Tertul. li. de testi. animę.

Tertul. lib de anima.

ce ne seroit que par rencontre. Et ainsi ilz n'auoient point asseurance aucune en rien qu'ilz disent ou inuentassent de nouueau. Et pource les Academiques aimoyent mieux dire librement qu'ilz ne sçauoient rien de certain. Sainct Augustin conformément à Tertullien. Si Mercure Trimegiste ou autres ont rien dict de bon, Tout cela ne nous peult, dit-il, seruir d'authorité pour enseigner vne saine doctrine, Mais seulement pour en batre & rembarrer les autres payens. Et quant à ce qu'ilz ont bien dict conformément à la verité il y a non moings de difference entre leur authorité & celle des Prophetes, qu'entre celle des diables & des bons Anges. Or les diables ont quelquefois dict verité, nonobstãt il ne faut sur cela fonder vne doctrine catholique. Il est donc question d'en sçauoir selon iouxte ce que la saincte escripture & les anciens peres de l'Eglise en ont enseigné. Qui est le seul but auquel ie tends en cest œuure, auquel seront außi admenées (quand le propos le requerra) les Philosophes en tant que ie les trouueray se conformer à l'escripture & aux anciens peres. Et ceux qui auront contreuenu, y seront rembarrez par raisons naturelles pour contenter, atirer, ou confondre du tout les Atheistes le nombre desquels est

Aug. lib. 13 con. fa. manic. ca. 15.

plus grand qu'il n'en seroit de besoin: & encores (à nostre grand regret) est il beaucoup plus grand de ceux qui symbolisent auec les sorciers, & leur adherent par infinies superstitions, enquoy bien souuent les plus riches s'embarquent. Si bien que ie puis dire auec Sainct Chrisostome que s'il estoit facille (à l'Eglise & autres) faire iustice des grands aussi bien que des petits, toutes les prisons se trouueroient incontinent remplies des magiciens & sorciers. Encores ailleurs Ce bon pere deplore (auec grande effusion de l'armes) l'aueuglement de telles personnes, quand il dict Lachrymis & gemitib⁹ digna, vaticinia, obseruationes genesis, signa, ligaturæ, diuinationes, incantationes, & cætera huiusmodi. Quæ omnia magno profecto scelere præsumũtur, Denique iram prouocare consueuerunt atque eò magis quò post ingentis beneuolentiæ & insignis miserationis indicia, postquam ille filium suum pro redimendis hominibus misit hæc nefario ausu admittimus. *Saint Augustin de bonne grace nous enseigne à ce propos, que c'est vn moyen que Dieu permet pour nous faire embrasser plus estroictement Iesus Christ nostre mediateur puis que nous entendons que si*

Chrisosto hom. 2. in epist. ad heb. Chrisost. hom. 10. in primam epi. ad Timot.

Dei

Augu. lib 18, de ciuit cap. 18.

impudemment & manifestement le Diable nous retire & tire comme par force de luy comme faict le loup affamé la pauure brebis, Quantò quippe in hæc ima (inquit) potestatem dæmonum maiorem videm⁹, tantò tenacius mediatori est inhærendum, per quem de imo ad summa contendimus. *Restoit encores. Monseigneur traicter si telles choses qu'on dit des sorciers aduiennent par songes & illusions, ou si elles sont reallement veritables : Mais craignant telle prolixité vous estre en ceste epistre plus tost ennuyeuse que delectable, I'ay remis & accommodé ce discours & la conclusion de ce liure, m'estant venu en souuenance ce que disoit sainct Augustin, que le lecteur voyant la fin d'vn liure ou d'vn chapitre il est autant aise comme le passager voyant le logis. Vous suppliant tres-humblement d'excuser les faultes & rudesse de language, que i'ay submis soubz vostre faueur, & en faire censure comme il vous semblera, que s'il vous semble bon ieter vostre verge dor sur ce mien discours, receuray le tout comme de la main d'vn Assuere ou d'vn Aristarque. M'asseurant (Monseigneur) que si vous y trouuez chose digne ce sera muraille suffisante & forteresse pour opposer aux risees & detra-*

Aug. lib. 1. cont. ad-uer. leg. & leg. & prophe. c. 24.

ctions populaires, & mesmes de ceux qui se sentent attaints de la lepre & contagion de laquelle nous traitõs. Sur ce vous baisant tres humblement les mains ie prieray Dieu vous donner

Monseigneur en parfaicte santé treslongue & tres-heureuse vie. De vostre maison de Marseille ce treiziesme Iuillet mil cinq cens quatre vingt & quatre.

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur & orateur

Michaelis

SONNET A L'AVTHEVR.

VOYANT *Michaelis Rembarrer les sorciers*
Et par fortes raisons renuerser leur doctrine
Q'vn chacun à bon droict deteste & abbomine
Comme le Nautonnier les perilleux rochers.
Alors il me souuient des beaux exploicts Guerriers
De l'Archange Michel lequel mit en ruyne
Ensuytte & desarroy la legion mutine
Des diables desguisez en dragons laicts & fiers.
Et comme Sainct Michel de sa main rude & forte
Les a tous desconfictz: ainsi de mesme sorte
Puisse Michaëlis destourner cet erreur
Alors Diuin autheur ta louange & ta gloire
Esgallera de prez de l'Ange la victoire
Voyla comme en ton nom il y a du bon heur.

AD EVNDEM AVTHOREM
Epigramma eiusdem argumenti.

Angelicum nomen claris virtutibus æquas
Conueniunt rebus nomina sæpe suis.
Angelus vt domini magna virtute draconum
Turbam deuicit, corpora foeda necans:
Sortilegos tua sic vincit Doctrina Michaël
Quæ clarè illorum dogmata falsa probat.
Angelicæ laudi tua credito gloria par est
Dæmonis astutiam fortis vterque fugat.

astutus, a, ū. astutia, æ. producit
[illegible] natura.

BAPTISTA BADERVS
parisiensis in eodem parisiensi
senatu patronus.



PNEVMALOGIE,

OV DISCOVRS

DES ESPRITS, EN TANT qu'il est de besoin pour entendre & resoul-dre la matiere difficile des sorciers, com-prinse en la sentence contre eux donnee en Auignon, L'an de grace 1582.

CHAPITRE PREMIER.

S'il y a des Esprits, ou non.

C'Est l'ordinaire en toutes choses qu'on veut sçauoir de s'enquerir de la cause d'icelles, aultremẽt on auroit tousiours occasiõ de douter de l'effet, ou au moins de le desguiser, ce qu'est naturel à l'hõme, singulierement quand il void chose inusitee & extraordinaire ainsy que l'exemple proposé par Aristote le demonstre, des rustiques qui voyãs Ecli- *Lib. 1. metaph c. 2. & lib. 1.*

pſe de Soleil ou de la Lune ſoudaine-
ment ſe tournẽt en admiration. Com-
Exod.16. me les enfans d'Iſraël voyans la man-
ne, & demandant qu'eſt cela? Et telle
admiratiō (dict Ariſtote) a eſté la ſour-
ce de toute la Philoſophie: car voyans
les gẽs de bō Eſprit choſes admirables
ilz ſe ſont mis en debuoir d'en ſçauoir
la cauſe, Ainſi fault il proceder en ce
faict icy qui eſt d'aultant plus admira-
ble & à pluſieurs incroyable que plus il
eſt eſlongné de la cognoiſſance & ex-
periẽce de la plus part & plus ſaine par-
tie des hommes il fault ſçauoir la cauſe,
laquelle no⁹ eſtãt venue en euidẽce in-
clinera facilemẽt noſtre entendemẽt à
croire que telles choſes non ſeulement
ſont poſſibles, mais auſſi pl⁹ frequentes
qu'on ne dit. Et pource que la cauſe ſont
les anges, ilz eſt de beſoing ſçauoir pre-
mierement ſ'il y a des eſpritz ou non.
Or y a il trois manieres de gens qui ont
nié les eſpritz les premiers ſont aucuns
Philoſophes, les ſecondz ſont les Sadu-
ciens, les troiſieſmes ſont les Atheiſtes.
Lib.8 Phy-ſic. Quant à Ariſtote maiſtre des Peripate-
Lib. 12. ticiens il n'accorde point autre choſe
methap. ſinō qu'il y a vne ſupreme cauſe laquel-

le eſt ſans corps & auecq' icelle il met huict ou neuf eſpritz pour le plus ſelon le nombre des cieulx qu'il a cogneu cõſiderant bien que les corps celeſtes ne ſe pourroient mouuoir nullement ſ'il n'y auoit auecq'eux quelque eſprit de vie: Or ſoit qu'il aye cela desrobé de l'eſcripture ſaincte, ou pour le moins de ſon maiſtre Platon qui l'auoit leüe où il eſt dict en Ezechiel parlant des corps celeſtes qu'il appelle roües : *Spiritus vitæ erat in rotis*, ou qu'il ait eſté inuenté par les experiences qu'il en voyoit, en cela il dict fort bien, hors mis en ce qu'il mect l'excluſion, diſant qu'il n'y en a point d'auantage. Car il deuoit auſſi conſiderer que ſi beſoin eſtoit de telz eſpritz pour le mouuement ordinaire & continuel des corps celeſtes & par cõſequent pour le ſeruice de l'homme qui eſt *Quodammodo finis omnium*: à plus forte raiſon il eſtoit ſeant à ceſte premiere & ſuprême cauſe qu'il appelle ſeul Principe d'en auoir vn grãd nombre pour ſon ſeruice en admetant le dire de Daniel qui nous enſeigne que *Millia millium miniſtrabant ei, & decies Centena millia aſſiſtebant ei* Et de Dauid qui en donnoit

Ezech. 1.

S. Tho. lib. 2. cont. gẽt. c. 92.

Lib. 2. Metaph.

Daniel. 7.

uement du ciel les contraignant à celà: (car vne tant bõne œuure & tant necessaire ne sçauroit proceder que de bõne part) qu'il y en a aussi de mauuais, attendu que d'iceux plusieurs choses mauuaises en procedent. De ceux cy faict mention Porphyre, *In Epistola ad Anebuntem*, cité par sainct Thomas, disant qu'ils sont les maistres des sorciers, & tous autres qui vsent de malefices, & que iamais ils n'induisent personne à bien faire, mais aydent bien ceux qui sont en volonté de faire quelque mal. Platon & ses sectateurs accordent aussi y auoir grand nombre d'esprits, qui habitent en la supreme region de l'air, comme font les oyseaux en la basse & moyenne region, & comme les poissons dans l'eauë: mais ils y entremeslent plusieurs absurditez, comme nous verrons cy apres. En somme nul n'a iamais sçeu que c'est que des esprits, excepté ceux qui ont receu & entendu la saincte escriture. Or contre tous Philosophes & Payens, nous auons l'experience; contre les Saduciens, & heretiques entre les Iuifs (comme dict Tertulien) nous auons les cinq liures de

S. Tho. lib. 3. cont. gét. cap. 107. & 108. & Aug. lib. 10. de ciuit. c. 11.

Tertul. de prescrip. hæretic. Helias in Thisbi dictionum Quarain.

Moyſe qu'ils reçoiuent ſeulement ; & pour les Catholiques & Chreſtiens nous auons toute la ſaincte eſcripture tant celle du vieil que du nouueau teſtament. Sainct Thomas au liure troiſieſme, contre les Gentils diſpute fort doctement contre toutes raiſons des Philoſophes, qui diſoient que quand il aduient quelque choſe prodigieuſe, Il faut cela rapporter à l'influence des corps celeſtes qui peuuẽt pluſieurs choſes à nous ocultes, il eſt vray, dit-il, que nature peut beaucoup, Si eſt-ce pourtant qu'elle eſt limitée, & ſi fort que le plus ſouuẽt elle ne produict qu'vn ſeul effect, ſoit ou pour la proprieté de la cauſe agente, ou bien pour l'imbecillité de la matiere, laquelle n'eſt ſuſceptible que d'vne choſe, comme le Soleil ny tous les cieux ne ſçauroient faire produire au ſep de vigne autre choſe que raiſins, ny au pommier que pommes : Et pourtant il faut accorder qu'il y a pluſieurs choſes qui ſont cõtre tout pouuoir de nature. Cõme que les oracles qui n'eſtoient que ſtatues aient iadis parle & faict reſponces à ceux qui les interrogoiẽt en leur declarant plu-

S.Thom. cont. gent. lib. 3. cap. 104.105.

Mercurius Trimegiſte in Aſclepio

ſieurs choſes abſentes, occultes, & futures. Que aucuns hommes ayent ſoudainement & ſans aucun eſtude parlé Hebrieu, Grec, & Latin, Syrien, Chaldeen & tous autres langages, citans les ſentences des poëtes & orateurs deſquels ils n'auoient iamais eu cognoiſſance ny des lettres que les bœufs & aſnes ayent parlé & autres ſemblables choſes aduenues contre toutepuiſſance naturelle, partie recitee par Lactance Firmien. Comme d'vne vierge veſtale laquelle eſtant ſoupçonnee d'impudicité en teſmoignage de ſa chaſteté. Il porta deuant tous les Romains vn crible tout plein d'eaue. Et Claudia pour la meſme occaſion traina vn gros nauire à contre fil de l'eau auec ſa ceinture, Actius Næuius auec vn raſouer couppa vne pierre à eſguiſer. On a trouué par experience & de cela en eſt faict mention aux loix des douze tables, qu'vne terre eſtoit tranſportée d'vn lieu en autre. On void d'abondant que ceux qui font telles choſes, ils vſent de certaines parolles, caracteres, prieres, proſtrations & autres façons de faire qu'on ne peut preſenter que follemẽt & en vain

Lactan. li. inſt. cap. & aug. lib. 10. de ciuit. 16

excepté aux ſubſtances qui ont entendement ou raiſon. De la, il conclud que tous ces prodiges faut qu'ils procedent des eſprits, Il y a donc d'Eſprits. Et s'il faut adiouſter icy l'eſcriture (laquelle ils pourrõt receuoir comme vne autre hiſtoire pour le moins) on ne ſçauroit dire que le Soleil ſe ſoit arreſté, & le ciel reculé du temps de Ioſué &de Ezechiel par aucune vertu naturelle, car meſme l'Ariſtote dict que cela eſt impoſſible, meſmes à l'intelligence qui tourne le ciel, autant cõme il eſt impoſſible à l'ame de ſortir hors du corps à ſa volonté ou veut donner vie au corps pendant qu'elle y eſt, y ayant en cela vne neceſſité naturelle. Cela eſt donc aduenu par autre voye que du mouuemẽt du Ciel. Et ainſi il faut accorder que pluſieurs prodiges doiuent eſtre rapportez non au mouuemẽt du ciel, mais à d'autres cauſes qu'il faut inueſtiguer. Vray eſt que Mercure Trimegiſte a voulu bailler ſolution à l'argument des oracles. Diſant qu'il eſt vray que Dieu a faict autant d'eſprits qu'il y a, & que les hommes auoient fait les Dieux en dreſſant les oracles mais que c'eſtoit

Ariſtot. lib. 8 phiſ. & lib. de celo & mundo

Vide Aug. lib. 8. de ciuit. cap. 23.

par certaine influence du ciel, car dit-il telles ſtatues peuuent eſtre ſi bien accommodees à certains aſpects du ciel qu'elles pourront parler, deuiner, predire, faire venir maladies & les guerir & en ſomme faire miracles. Mais en cela il luy en a prins comme à Plutarche, lequel voulant donner la raiſon pourquoy les oracles auoient ceſſé de faire toutes ces choſes (ne voulãt recognoiſtre l'aduenement de Ieſus Chriſt, par lequel il a entierement ruiné le regne de Sathan) Il a faict vn liure expres de leur taciturnité, Mais en fin il ſe treuue court, car il ne ameine point aucune raiſon laquelle ne puiſſe eſtre facilement conuaincue d'inſuffiſance, autant tout pareillement en eſt aduenu à Trimegiſte, quand il veut donner la cauſe de leur babil, il s'intrinque luy meſme, car on luy pourra facilement demander, Premierement pourquoy auiourd'huy les hommes ne peuuẽt ils faire de meſme par ſemblables obſeruations du ciel attendu qu'on eſt bien plus experimẽté auiourd'huy aux mouuemẽs celeſtes qu'on n'eſtoit iadis, puis qu'on trouue que Ptolomee eſt corrigé d'erreur, &

Plutarch, lib. de taciturn. orat

Ariſtote encores dauantage par les recens Aſtrologiens? Puis comment vne cauſe peut eſtre moins excellente que ſon effect? Que ſi l'homme (comme il confeſſe) a faict tels oracles de ſon induſtrie: Il s'enſuiuroit par cela en bonne philoſophie que a plus forte raiſon l'hõme feroit toutes ces choſes que ſi on allegue l'influence du ciel qui eſt concurrente, pourquoy telle influẽce ne pourra auſſi bien tomber ſur l'homme comme ſur vne ſtatue de bois? Et bien encores dauantage: car il eſt plus ſuſceptible de raiſon, de parolle, & de toute autre action. Puis donc que iamais hõme ne fuſt oracle, il faut conclurre que telle raiſon eſt du tout inſuffiſante, car il eſt aſſeuré que dez tout temps, il y a eu gens qui n'ont rien mieux pourchaſſé que de ſoy faire deifier, retenans en cela le venin du ſerpent qu'il getta contre nos premiers parens en diſant, *Eritis ſicut dii*, dont Gregoire Nazianzene en baille aſſez bon nombre d'exemples cõme de Ariſteus Empedotinius & Trophonius qui ſe cacherẽt dans terre pour eſtre eſtimez dieux. Empedocles auſſi ſe ietta dans la montaigne Sulphurique

Geneſ. 3

Greg. nazian. oratione prima. & ſecũda in Iulian. Apoſt.

de Sicile qui eſt touſiours plaine de feu & Iulien l'Apoſtat pouſſé de meſme cupidité, dont il bruſloit de deſir, ſe voulut getter dans vne groſſe riuiere. Ariſtote a voulu donner raiſon naturelle de toutes choſes mais en fin ne ſcachant trouuer la cauſe ſuffiſante du fluement & refluemẽt du canal de mer. Euripides de dueil ſe precipita dedãs cõme diſant puis que Ariſtote ne peut cõprẽdre ce fleuue, il fault que ce fleuue comprenne Ariſtote (Ainſi qu'eſcript Sainct Auguſtin martir) il a voulu donq de meſme dõner la raiſon naturelle des choſes admirables en l'hõme qu'on ne peult rapporter à aucune cauſe naturelle fors à Dieu ou aux eſprits, & a dict que les Sibylles & les excellens Empereurs & les grãds Philoſophes auoient vne humeur melencolique par lequel ils diſoient & faiſoient choſes admirables voulant en cela preuenir comme il ſemble l'argumẽt, qu'on pourroit faire des demoniaques & poſſedez, qui eſt vne experience toute manifeſte & inuincible à tous Philoſophes du monde, car il eſt aſſeuré que deuãt Ariſtote, il y en auoit, puis que Salomon a enſeigné des exor-

Iuſt. mart. oratio. parenetic. ad gentes.

Ariſt. in Problema. sect. 30.

Tertul lib. de teſtimonio animæ

cisines pour chasser les diables des corps humains, tesmoin Iosephe & autres. Il rapporte doncques tout cela à la melẽcholie, Mais Aristote oseroit il bien cõfesser que ceste humeur crasseuse & corruptible, feust plus excellẽte en l'homme que l'entendemẽt & la raison? Il accorde qu'il ny a rien plus noble en l'hõme que la raison, comme il est vray. Or si la raison par quelque moyen que ce soit ne peut descouurir des choses qu'il n'a apprinses, ny faire parler la langue autre langage que celuy qu'elle a de lõgue main conceu en soy, ny deuiner choses absentes ou futures, ny alleguer ou interpreter sentences qu'elle n'ait aprinses. Comment cest humeur terrestre pourra il faire tout cela? Attendu mesmement que ce sont effects appartenans proprement à la raison? Et puis quand on demanderoit la cause pourquoy telle humeur peust attaindre, ce qui est fort eslongné de nous de lieu & temps plustost que la raisõ, on n'ẽ sçauroit donner aucune. Puis ce sont choses qui aduiennent aussi tost à ceux qui ont autre complexion que melencolique. Car il est vray semblable

Ioseph. lib. antiquit.

que le Corinthien fornicateur, qui fut possedé du diable n'estoit d'humeur melencolique, ains plus-tost homme plaisant & de bonne chere : & non sans
1.Corin. 5. cause si sainct Paul reprent les Corinthiens de ce qu'ils s'en rioient auec luy deuant qu'il feust possedé, qui est vne coniecture pour nous faire entendre
1.Corin.15. qu'il estoit facecieux, cõme aussi estoiẽt ordinairement tous les Epicuriens, qui souloiẽt dire, *Comedamus & bibamus, cras enim moriemur, & post mortem nulla volutptas.* Toutesfois Alexãdre & Hymenee qui estoient telz furent possedez. Ce seroit d'abondant chose ridicule de vouloir dire que quand les diables furent
Marc.4, chassez hors d'vn corps humain, & entrerẽt dans les porceaux, que telle melancolie de l'homme se feust trãsportee aux porceaux, resulte dõc que ces experiences susdictes sont suffisantes pour conuaincre tous Philosophes qu'il y a des esprits qui conuersent secrettement auec nous, & quelque fois se demonstrent visiblement : ce que Aristote ne sçauroit nier de Socrates precepteur de Platon, auquel souuent s'apparoissoit à luy vn certain esprit, mesmes des son

enfance. Comme Tertulien l'a recueilly, *lib. de Anima* en ces paroles, *Socratem puerum adhuc Spiritus demoniacus inuenit.* Or il nous faut maintenant venir aux Saduciēs desquelz il y en à encores aujourd'huy bō nombre entre les Iuifs de Constātinople, & aussi au païs de Perse, presque tous les Iuifs en sont. C'est chose admirable d'eux qu'ils ayent nié les esprits, attendu qu'aux cinq liures de Moyse, qu'ils reçoyuent seulemēt, il n'y a rien plus frequēt que celà, & plus souuent en est parlé qu'à tous les autres liures de la Saincte escripture. Nous dirons cy apres pourquoy Moyse n'a faict aucune mention de leur creation ou de leur cheutte; tāt y a qu'au beau commēcement du liure presque, il met en auāt vn serpēt qui parle & discourt auec toute prudence & finesse, & telle qu'il en a conuaincu l'entendement & fleschy la volōté de la femme & de l'hōme. Or il est beau à voir que ce n'estoit vne beste irraisonnable qui parloit de sa teste, car il n'y a rien plus eslongné des bestes que la raison & la parolle : & pource elles sont par les Orateurs appellées proprement *Animalia muta*, à cause que la

Tertul. lib. de anima.

D. Genebrad. in Cronolog.

Gen. 3.

parolle c'est l'explicatiō de la raison interieure, & ne peut proceder d'ailleurs: Mais prenōs le cas qu'ils feussent si stolides de dire qu'en ce temps là les bestes parloient,comme il semble que Plutarche ait voulu insinuer en son liure qu'il a intitulé, que les bestes ne sont point sans raison,& comme les lourdaux prēnent les fables d'Esope & autres, conduits peut estre de ceste raison de sainct Basille, qui tient qu'au parauant la tentation,le serpēt auoit des piedz & marchoit sur ses piedz cōme les quadrupedes,& qu'apres qu'il luy feust dict, *Supra pectus tuum gradieris.* les piedz luy furent couppez, & à toute sa semence, à cause que telle malediction se rapporte à la posterité. Comme il est dit, *inter semen tuum & semen illius.* Mais où trouuerons nous ie vous prie, que Dieu ait dit au serpent,tu ne parleras plus d'hors en la tu seras muet, & n'auras plus de raison ny de discours? Ce que toutesfois il eust dit à plus forte raison, car ce ne fut la forme externe du serpent qui trompa noz premiers parens: mais ce furent les raisons qu'il leur amena, & les promesses qu'il leur fit. Or de celà l'escripture n'en

S. Basil. in Examer. hom.

n'en dit vn ſeul mot, car auſſi outre ce que ce ſeroit choſe ridicule de l'eſtimer ainſi, auſſi ſeroit ce choſe repugnante à l'eſcripture: laquelle dit que Dieu a creé les animaux, mais apres il a formé le ſeul homme à ſon image & ſemblance, laquelle giſt à ce ſeul poinct que d'auoir vne raiſon pour diriger ſoy & toute autre choſe, comme Dieu cõduit tout par ſa ſapience & prouidence. Et c'eſt (comme a bien remarqué ſainct Auguſtin) ce qui eſt dit tout quant & quant apres: *Vt præſit piſcibus maris & volatilibus cæli & vniuerſis animãtibus quæ mouẽtur ſuper terram.* C'eſtoit donc neceſſairement vne ſubſtance intellectuelle qui faiſoit parler la langue de ce ſerpent, ce n'eſtoit point homme ny femme, car il n'y en auoit encores d'autres que le ſeul Adam & Eue. Cõme dit le texte, *Erant autẽ ambo nudi*. Puis apres il eſt parlé d'vn Cherubin qui fut cõſtitué à garder l'huis de Paradis, de peur qu'homme n'y entraſt plus pour mãger du fruict de vie, & tenoit vn glayue flamboyant pour intimider l'homme. Ce n'eſtoit vn homme comme nous venõs de dire, c'eſtoit dõc vn eſprit. D'abondant il eſt ſi ſouuent

Aug. lib. 5. de gen. ad lit. c. 12.

faict mention des Anges de Dieu qui se presentoient aux hommes, comme à Abraham, Loth, Iacob, & infinité d'autres, leurs predisans les choses que l'hõme ne sçauroit cognoistre, cõme q̃ vne femme vieille & sterile cõceuroit, que Sodome & Gomorre seroient subuerties & autres semblables; cõme q̃ le peuple d'Israël feust conduit par vne nuee, & aussi par vne colomne de feu : on ne sçauroit autre chose respondre, sinon que c'estoiẽt esprits enuoyez de Dieu. *Præcedet te* (dit Dieu à Moyse) *Angelus*
Exo.13. *meus*. Et Moyse repliquoit, disant : *Nisi*
23.33 *tu ipse præcedas nos*. Aussi il appert que telz esprits estoient messagers de Dieu. L'experience aussi des possedez est suffisant argumẽt contre les Saduciens. Et
Iansen. lib concord. Euang. c'est (cõme dit Iansenius) pourquoy Iesus Christ a voulu permettre de son temps que les diables enuahissent non seulement les hommes, mais aussi les porceaux, pour conuaincre (dit-il) d'erreur les Saduciens, lesquelz failloit cõduire par le chemin de telle pedagogie: sçaichant bien Iesus Christ que l'homme qui croit qu'il y a des espritz il croit quant & quant qu'il y a vn autre mon-

de où ils habitent ordinairement:& de là il ne faict difficulté d'admettre l'immortalité de lame,ny la resurrectiõ des corps. Au cõtraire qui ne croit qu'il y a des espritz il ne peult croire qu'il y ait vn autre monde,que l'ame soit immortelle,& que la resurrection soit chose possible mesmes à Dieu.& c'est pourquoy S. Luc recitant les erreurs principaulx des Saduciens il mect ses trois poinctz ensemble.

Quant est des Chrestiens & Catholiques oultre les liures suf-nõmez, ils ont sainct Estienne aux Actes des Apostres, & sainct Paul,Ad Gal.3. qui tesmoignẽt que la loy a esté baillee à Moyse & au peuple pour le ministere des Anges,que les bons Anges sont deputez de Dieu pour nous garder des inconueniens de ce monde, & infestations des malins esprits. *Psalmus* 90. Mesmes qu'ils nous aydent & secourent iusques à batailler pour nous. Nul (disoit vn Ange à Daniel) ne m'a aydé pour ce peuple d'Israël, fors Michaël Prince de ce peuple. Et qu'ils soient en grand nombre, l'histoire d'Helizee le monstre assez, quãd il fit voir toute la terre plaine d'anges à

Act.23. *Theodoret. lib.5 in epitom. diuin. decret,* *act.6.* *ad galat.3.* *psal. 90.* *Daniel.10* *4. Reg.6*

ſon diſciple, qui auoit peur de la grande armee des Syriens. *Plures*(dit-il) *nobiſcũ ſunt quàm cum illis*. Autant en dit Iacob, ſe voyant enuironné d'vne armee celeſte, lors qu'il auoit belle peur de ſon frere Eſaü. *Caſtra*(*inquit*)*Dei ſunt hæc*. Leur eſtat auſſi eſt de loüer Dieu inceſſamment ainſi que le d'eſcriuent Eſaie & Ezechiel: l'vn parlant des Seraphins & l'autre des Cherubins. Ce ſera vn Archãge qui ſonnera de la trompette pour exciter les morts & tout quand & quãd apres les Anges viendront en terre en grãd nombre pour recueillir les eſleuz de tous les quatre coings du monde & les aſſembler en vn lieu. Et quant eſt des malins eſprits, il y a en l'hiſtoire de Achab, qu'vn eſprit ſe preſenta pour eſtre eſprit de menſonge, c'eſt Sathan qui a inſtigué Dauid à denombrer ſon peuple par orgueil & qui a faict tant de maux en Egypte cõme eſtant le bourreau de Dieu: *Immisſiones* (dict Dauid) *Per angelos malos*. Dieu prohibe ſouuent en la loy de ſacrifier aux diables, ce qu'il ne fairoit ſ'il n'y auoit des diables, c'eſt Sathan qui a tant affligé Iob en ſa perſonne, biens, enfans & ſeruiteurs, qui a

geneſ.32

Eſaye.6.
Ezech.1.

ad Theſſal. 4.

Marc.13.

3. reg. 22.
2. paral. 18
2. reg. 24.

pſal.77.

Iob.1.2.

Math 4.

ausé tâter Iesus Christ, soy voulant faire adorer à luy comme Dieu; qui a esté souuant expulsé des corps humains à son commandement & au commandement de ses Apostres, (& pour conclusion, car les lieux sont infinis) il dira au dernier iour aux reprouuez *Ite maledicti in ignem æternum. Qui paratus est diabolo & angelis eius.* Estãt donques asseurés qu'il y a des esprits bons & mauuais tant par raisons naturelles que par experience inuincibles & principalement par la saincte escripture il fault maintenant sçauoir s'ilz ont corps ou non.

Chap. II.

Si les Esprits ont corps.

CESTE question est vne des plus difficilles qui soittãten la Philosophie que en la Theologie, apres la question de la diuine nature, en premier lieu pource que de plus pres approchent les Esprits de la nature de Dieu que toute autre creature; & d'autãt aussi qu'il nous est impossible de les voir & comprendre si ce n'est par

les effects seulement, cõme on cognoist par la vestige du pied laissé sur le sablon qu'vn homme y est passé, sans pouuoir pourtant imaginer de la vertu, science, force, beauté, ou couleur d'icceluy, & c'est pourquoy tant de bons esprits s'y estant trauaillez presque tous y ont erré. Car si comme l'enseigne sainct Augustin, vne des choses plus difficilles du monde, c'est de cognoistre l'essence de l'ame, & l'Aristote le donne assez entẽdre en son premier liure de l'ame, où infinité d'opinions y sont recitees & toutes exorbitantes de la voye de verité: à plus forte raison cela est bien plus difficile des esprits. Attendu que des ames il ny a nul qui prenne tousiours & mesmes en donnent experience manifeste. Que me faict dire apres saint Thomas d'Aquin que Themistius Philosophe a plus lourdemẽt failly en ce point que tous autres. Car il tenoit pour vray que non seulemẽt en ceste vie mortelle nous pouuõs auoir entiere cognoissance des Anges: mais aussi que telle cognoissance estoit plus facile que toute autre, à l'occasion de leur fermeté & stabilité naturelle que faict qu'ils ne sont

Aug. lib. de orig. animæ

Arist lib. 1. de anima

S. Thom. lib. 3. cont. gent. cap. 45. ex commentatore comment. 63. & lib. 3. de anima

muables comme toutes choſes elementaires. A quoy s'oppoſe doctement S. Thomas, remonſtrant que toute la cognoiſſance que peut auoir l'homme en ceſte vie mortelle (car apres ceſte vie il y en aura vne ſans comparaiſon bien plus excellente par la contemplation de ce grand miroir qui comprend toutes choſes) fault neceſſairement qu'elle procede des ſens exterieurs: moyẽnant leſquelz il conçoit vne eſpece de ce qui c'eſt preſenté aux ſens. comme on peult voir d'vn aueugle nay & ſourd auſſi, lequel n'a cognoiſſance de choſe quelcõque. Or puis que les eſpritz n'õt poinct de corps ilz ne ſcauroient eſtre veus des œilz, ny experimentés par aulcuns des ſens exterieurs, & de là vient qu'on ne peult faire aucune imaginatiõ ſi ce n'eſt ſeulement par ce que nous en voyons par les effectz & meſmes S. Auguſtin confeſſe que c'eſt vne des plus difficiles queſtions du monde, n'ayãt honte d'vſer de ces paroles *Fateor excedere vires intentionis meæ.* & comme demonſtre Ariſtote, cõme preuenant Themiſtius, telle obſcurité ne vient de la part des eſpritz mais de l'imbecilité tãt de noz ſẽs

Aug. lib. 3. de trinit. cap. 1.
Ariſt. lib. 2. metaph.

que de noſtre entendement: lequel (cõme il dit) eſt ſẽblable à lœil de la chouette, Lequel ne peult voir la clarté du Soleil, biẽ qu'elle ſoit la choſe plus viſible des autres, à cauſe de quoy tous ceux qui ſe ſont mis en deuoir pour donner les moyens comment cela ſe pourroit faire, ils ont eſté ſemblables à ceux qui ont voulu par demonſtration mathematique demonſtrer *Quadraturam circuli*, car ny pouuant venir ils ſont eſté cõſtrainćts de faire vne infinité de faulſes hypotheſes & ſuppoſitions. A ce reng ſont les deux Philoſophes Arabes. Aben Rois (que aucũs appellent par corruption de langage Auerrois) & Aben pacé qui ſont bien au long & amplement rembarrez par Sainćt Thomas: & pour venir à ceux qui ont plus aproché de la verité, Ariſtote accorde & preuue q̃ ce peu d'eſprits dõt il a eu cognoiſſãce, ſont veritablement ſans corps & ſubſtances ſeparées des elemens: car il voyoit bien qu'il fault que vne choſe corporelle ſoit proportionnee au corps qu'elle veult mouuoir. Si dõc les intelligences qui mouuent le ciel eſtoient corporelles il faudroit que leur corps

S. Thom. *lib. 3. cont. gent. cap.* 41. 42. 45.

Ariſt. lib. 8. *phiſic. & lib.* 12.

feust faict à la proportion de la quãtité des corps celestes & mesmes du plus hault qui est si grand qu'il comprend dessoubz luy tout le mõde & n'est point en aulcun lieu quant à sa superficie supreme. Or si les esprits estoient formés à telle grandeur ilz seroiẽt merueilleusement monstreux & hideux à voir, ce qu'il ne fault estimer de ces substances que sont des autres les plus nobles & excellentes. Ilz mouuẽt donq les cieulx comme faict l'ame raisonnable nostre corps: c'est par la seule volonté, à laquelle le corps ne peult resister quant au mouuement corporel, pourueu qu'il en soit disposé, *mouet volũtate non tactu*. Et ainsi c'est vn moyẽ tout admirable & à nous incomprehensible puis que tel moyen est spirituel & non pas corporel, il y a plusieurs autres raisons qu'on peult voir en Aristote, mais pource qu'elles sont prinses de la Physique & on ne les sçauroit entendre si on n'estoit versé aux maximes de Philosophie, il se faut contenter de celle que nous venons d'amener. Platõ a Philosophé plus hautemẽt s'il semble, mais non sans erreur, car ayant leu la saincte escripture & prenant

les motz à la rigueur de la lettre, il a dict
que les nobles esprits auoient vn corps
fort subtil de feu ou d'air, ayant esgard
Psal.103. à l'escripture qui les appelle faictz de
vent ou de flamme de feu: les proposant
aussi en leurs apparitions vestus de telle
Exo.13.20. matiere comme quand il est parlé de
l'ange qui conduisoit le peuple au desert
il est dict que c'estoit comme vne
colomme de feu, & de iour comme vne
nuee, aussi en la montaigne de Sinay on
voioit des esclairs, des lampes & flambeaux
de feu, ioinct que les deux cherubins
du propitiatoire estoient comme
1.par 18. iouuanceaux ayans des ësles, & le rauissement
4. Reg.2. d'Helie au ciel feust faict par le
moyen de cheuaux de feu. Mais Platon
n'entendoit pas que c'est l'ordinaire de
la saincte escripture de nous proposer
les choses haultes par vne metaphore
des plus basses qui nous sont plus familieres.
en telle maniere tous les quatre
elemens, les sept planettes, & mesme le
ciel Empyré où sont les bien heureux
auec Dieu, sont representés au propitiatoire
Exod.25. par choses artificielles, les sept
26. planettes par les sept lampes, entre lesquelles
l'vne estoit au milieu plus lui-

ſente & plus eminente que les autres, repreſentant le ſoleil & ainſi des autres choſes/comme auſſi aux veſtementz du grãd preſtre Aaron y eſtoit repreſenté tout l'vniuers & meſmes la maieſté de Dieu, comme dict le ſaige *Sapientiæ*.18. *in veſte Aaron erat deſcriptus orbis terrarũ*. Les chauſſes de lin repreſentoiẽt la terre: non ſeulemẽt par ce que la terre produict le lin, mais auſſi daultãtque c'eſt le moindre des eſtoffes qui ſont là deſcriptes, la ceincture large dõt le preſtre eſtoit ceinct repreſẽtoit la mer Occeane qui ceinct toute la terre, la tunicque de velours bleu auec les clochettes & pommes de grenade, l'air qui a telle couleur, les tonnerres & les foudres. Le roquet de toute varieté de precieuſes couleurs qui eſtoit ſur ſes eſpaules, les cieux iuſques au firmamẽt où ſont toutes les eſtoiles : les douze pierres precieuſes qui y eſtoient inſerées, les douze ſignes du Zodiaque: la mitre ou Thiare ſur ſa teſte le ciel empiré, & la lame d'or où eſtoit inſculpé le nõ de Dieu ineffable qui eſtoit par deſſus tout, repreſẽtoit la maieſté de Dieu, en telle maniere de faire Dieu nous eſt re preſenté ayant

Sap.18.

S.Thom.1. 2.4.art.ex probatiſſ. rabin. & Clemens Alexan.lib 5. ſtromat.

S.Th

des œilz, des aureilles, des mains:c'eſt à dire voyant ouyant &pouuant tout:ce que ignorans les Anthropomorphites ſouſtenoiẽt (en cela ſ'abuſant auec Platon) que Dieu auoit vn corps : mais ſi cela eſtoit,ce ſeroit vn corps mõſtreux, puis qu'il eſt par tout. Et ſi par meſme moyen il fauldroit dire qu'il feuſt Aigneau, Lyon, Ours, & pluſieurs aultres choſes dont l'eſcripture vſe par Metaphore. Ainſi donc quãd les Anges ſont deſcriptz ayant des ëſles eſtant veſtus de vent ou de feu, cela ne nous peult ſignifier autre choſe ſinõ qu'ilz ſont fort prõpts, & agiles à exequuter le vouloir de Dieu:comme l'explique le Pſalmiſte parlant des Anges & diſant *Potentes robore ſeu virtute ad audiendam vocem ſermonum eius.* Et meſmes les Ethniques ayant cela deſrobé des antiquitez Iudaiques (comme les appelle Ioſephe) c'eſt à dire de la ſaincte eſcripture,ils deſcriuẽt Mercure ayãt des ëſles:& auſſi le vẽt en façon d'vn hõme qui a des ëſles pour la viſteſſe & celerité qu'ils penſoient & voioyent eſtre en ces choſes; cõme auſſi Homere deſcript touſiours Dieu qu'il appelle Iupiter,deſcendãt en terre cou-

Caßian. collatio.10 Cap.2.3.

Pſal.102.

uert d'vne nuee ayant cela desrobé des liures de Moyse où Dieu est tousiours representé descendãt en nuée *Exodi* 33. *Descendebat columna nubis ad ostiũ tabernaculi.* Et cõme disoit le Roy Dauid *Descẽdit dominus & caligo sub pictibus eius.* Le vent aussi à eux c'est vn hõme ayant des ësles, car il est escript *Qui ambulas super pennas ventorum.* Et pour mieux faire entendre l'antiquité & maiesté de sa saincte escripture, & la source de l'opinion de Platon laquelle les plus celebres Philosophes & Theologiens ont suiuie en partie, cõme nous dirons tantost: Il est icy necessaire de remarquer briefuement ce qu'ont amplement demonstré noz anciens, singulierement Clement Alexandrin, Origene, Eusebe, & Tertulien: c'est que tout ce que iamais les poëtes & Philosophes grecs ou latins dirent iamais de beau & de bon ilz l'auroient desrobé de la façon de faire du peuple d'Israël. Nous auons sainct Chrysostome qui loüe l'inuention des poëtes quand ils descriuent le Soleil estre porté dans vn chariot ardent par quatre cheuaux courãs en poste: ce n'est pas tout fable (dict-il) si cela

Exod. 33.
Psal.
Psal. 17. + pedibus
Clemens Alexandr. in strom.
Orig. contra Celsum
Euseb.
Tertul de præscript & in apologetico.
Chrysost. hom. de ascension. Heliæ.

eſt bien entēdu, car le ſoleil en grec eſt appelle Helios. Ayās donc treuué que Helie feuſt tranſporté au ciel dans vn chariot de feu par quatre cheuaux, De là ilz ont controuué d'en dire autant du
1.*paral*.28. ſoleil eſtimans que l'eſcripture parlaſt par Metaphore voulant par Helie ſi-
abach.3. gnifier Helion c'eſt à dire le ſoleil/& auſſi dautāt *Primum Paralip*. 28. on trouue les cherubins comme eſtans à vne charette. Abacuc au 3. Chap. les appelle les cheuaux de Dieu quand il dict *Qui aſcendis ſuper equos tuos*. Ainſi vouloiēt dire les poëtes que les cieulx eſtoient cōtournés & reuolus par les anges, tout ainſi comme ſ'ils eſtoient portés par cheuaux fort veloces: pour aultant auſſi que les Iuifs auoient dans leur temple
Numeri.2. deux manieres d'oracles, l'vn c'eſtoit vocal, & l'autre muet ou ſans voix: le premier c'eſtoit quand Dieu parloit du milieu du tabernacle à Moyſe *Num*. 2. l'autre quād des pierres precieuſes de l'Ephod du grād preſtre ſortoit vne cer-
1.Reg.3. taine ſplendeur qui ſignifioit bon heur: de laquelle eſt parlé 1. *Regum*. Ainſi les gentils voulant en cela imiter les Iuifs ils ont eu deux manieres d'oracles, l'vn

qui parloit & estoit appellé *oraculum Dodoneũ*, l'aultre qui ne parloit poinct & estoit appellé *oraculum Hammonium*: lequelmot d'oracle en hebreu ne signifie autre chose sinon vn locutoire, ou lieu où on donnoit des responces. Car il est appellé debir, en Grec peult estre appellé λαλήειον, en latin *loquutorium* comme a remarqué Sainct Hierosme. & aussi cōme est escript en la loy qu'on presenteroit à Dieu en sacrifice des gasteaux, mais que nul facrifice ne seroit sans sel (comme dict Pline des gentils) *Omnibus sacrificiis adhiberi solitã molam salsam*. Et Ouide pareillement dict. *Antè Deos homini quod cõciliare valeret Far erat, & puri lucida mica salis*. Voila doncques la coustume des gentils laquelle a suiuie Platon plus excellemment & subtilement que les autres, dont il en a acquis le surnom de diuin cōme lon dict *Diuinus Plato*. Qui est cause que ne nous debuons esmerueiller si Platon a dict que les anges ont vn corps de feu ou d'air, puis que si clairement & si souuant l'escripture le reppete, & pourroit bien estre aussi que il l'entẽdoit au sens de l'escripture, c'est à dire par meta-

Hieron sub finem lib. in epist. ad ephes.

Ouidius in fastis lib. 1

phore, pource qu'ils ne ſont point peſans cõme les corps humains, qui endurent laſſitude au mouuement: ains pluſtoſt ils ſont ſemblables aux oyſeaux, ou aux nuees de l'air, ou veritablement pource qu'ils ſe repreſentent aux hommes en telle maniere: Car ſ'il a eſté permis à Moyſe de dire, que Dieu c'eſt vn feu, *Deus noſter, inquit, ignis conſumens eſt,* par ce qu'il ſ'eſt ainſi repreſenté à luy au buyſſon & à la mõtaigne: pourquoy ne ſera-il permis à nous de dire, que les eſprits ſont d'air, ou de feu, à cauſe qu'ils ſe demonſtrẽt touſiours ayans prins vn corps de l'air, ou du feu? Et à ce ſens faut prendre ſainct Auguſtin, quand il ſemble dire, que les eſprits ont vn corps. Et auſſi S. Bernard, c'eſt à dire lors qu'ils ſe veulent à nous repreſenter: Car autrement ils ne ſçauroient, par ce qu'il n'y a point de proportion à noſtre œil auec les ſubſtãces ſpirituelles. Ou bien veritablement aucuns ont ainſi parlé, voulans ſignifier que les eſprits n'eſtoient pures qualitez, mais choſes ſubſiſtantes d'ellesmeſmes: cõtre l'erreur des Saduciens, qui en diſoient autant, reduiſant toutes les apparitions recitées aux cinq

Aug. lib 3. de Trinit. cap. Bernard. in Cant. cantic. & lib. de Cõſiderat. ad Eugen.

liures

Default cy de quelques motz ou lignes ou fueilletz
cy hault lisez ainsi — reduisant toutes les apparitions ~~recitées~~ aux cinq livres
de Moyse aux imaginations — &c /

ginations, ou phantaſies des hommes: ou au contraire les anges entendent, parlent, inſtruiſent les hommes conduiſent & gouuernent les prouinces & royaumes:& comme dict noſtre Seigneur, ils voyent touſiours la face de Dieu le pere qui eſt au ciel. En ceſte maniere faut entendre Tertulien quand il dict que Dieu a vn corps non qu'il ſoit materiel, mais vn corps veut dire, C'eſt vne choſe qui eſt veritablemẽt ſubſiſtãte s'accõmodãt à la petiteſſe de l'entendement des gens rudes & poſſible de certains Antropomorphites, qui (comme dict Caſſianus) par grande ſimpleſſe ignorance & ruſticité ils ne pouuoiẽt comprendre que aucune choſe fuſt veritablement ayant vn eſtre ſubſiſtant ſi elle n'auoit vn corps, ne pouuant iuger plus loing, comme lon dict, que de leur nez. Toutesfois l'experience de l'ame ſeroit ſuffiſante pour les faire penſer plus haut, puis qu'elle faict ſes diſcours meſmes quãd le corps eſt opprimé d'vn profond ſommeil: attendu que Adam eſtant profondément endormy, il vid quand Dieu luy tira vne de ſes coſtes pour en former la femme, & que l'ame

Auguſtin. Tertulianus lib. de hæreſibus hæreſi. 86.

ſort hors du corps à la mort laquelle toutesfois nul ne peut voir à cauſe que c'eſt vn eſprit (comme diſoit Ieſus-
Mathei 26. Chriſt à telle heure, *Pater in manus tuas*
Ioan. 19. *commendo Spiritum meum* & puis. *Et inclinato capite emiſit Spiritum.* Or qu'il faille prendre en bon ſens telles phraſes de parler il appert par ce que nous auons dict cy deuãt qu'on ne peut faillir d'vſer des mots de l'eſcriture pourueu que tels mots ſoient prins au ſens de l'eſcriture comme treſbien Ieſus Chriſt le monſtre en ſainct Ican chap. 10. diſputant contre les Phariſiens qui eſtoient trop chatouilleux des mots cõme ſont pluſieurs capiteux d'auiourd'huy. Secõdement par ce qu'ilz eſtoient grãds perſonnages de grand ſçauoir & n'eſt à ceſte occaſion vray ſemblable qu'ilz ayẽt ignoré les textes du nouueau teſtamẽt qui dient clairement qu'ilz n'ont point de corps. En troiſieſme lieu pour autãt que bien ſouuent ilz ſe ſont expliquez

Athanaſe lib. de cõmuni eſſentia patris & filii.

eux meſmes: cõme entre les autres ſaint Athanaſe lequel voulant bailler vne diffinition des anges il dict tout court, *Angelus eſt animal rationale.* Mais pour ce que ce mot (animal) ſignifie vne cho-

ſe corporelle il a dict apres pour s'expliquer, *Eſt autem expers materiæ.* En quoy il ſemble y auoir contrarieté ? mais a voulu dire qu'on ne peut faillir d'ainſi les appeller apres la ſaincte eſcriture qui les appelle animaux en l'Exode & en Abacuc, *In medio duûm animalium.* Au reſte qu'il faut entendre cela par Metaphore & par conſequẽt qu'ilz ſont ſans corps; ainſi Didymus precepteur de ſainct Hieroſme preuue qu'vn ange ne peut eſtre qu'à vn lieu:& de peur que de là on n'eſtimaſt qu'il fuſt donc corporel, car c'eſt le propre d'vn corps, d'eſtre enuironné d'vn lieu, il adiouſte au meſme paſſage qu'il n'eſt toutesfois circũſcript ou enuironné d'aucun lieu: ſ'expliquant & faiſant entendre qu'il ne vouloit dire pourtant qu'il euſt vn corps, autant en voyons nous en ſainct Hieroſme qui dit auec ſainct Paul que les ames & les anges flechiſſent les genoils deuant Dieu: mais il ne faut entendre, dit-il, qu'ils ayent des membres comme nous. Or doncques deuant que venir en preuue de l'eſcriture il faut voir ſi l'opinion de ceux qui prennẽt à la rigueur les mots tant de l'eſcriture que des anciens

Abacuc 2.

Didymus lib. 1. de ſpiritu ſancto.

Hiero. lib. 1. commẽt. in epiſt. ad epheſ. ad cap. 3.

peres peut estre veritablement soustenue. sainct Thomas preuue bien que non. Premierement s'ils auoient vn corps d'ær, comme disoit Apuleius ilz ne seroient immortels ains tomberoiēt en fin en pourriture comme nous, par ce que ce qu'est composé de telles qualitez elementaires faut qu'il soit composé de choses contraires & par consequent qu'elles s'entreruinent & de cela on n'en sçauroit donner aucune reception. En second lieu l'ær est vn corps qu'on appelle homogenée, c'est à dire, duquel toutes parties, voire les moindres, sont de mesme nature; comme toutes l'eaue de la mer ou des riuieres: il faudroit donc dire que tout l'ær ne fust autre chose qu'vne grãde substance angelique. En troisiesme lieu les membres d'vne chose viuãte faut qu'ils soiēt organisez, ce que ne peut estre de l'ær, & s'ilz estoient d'ær ilz pourroiēt estre resoluz en eaue, comme les nuées seroient aussi humides & chaudes comme l'ær, & s'il estoyēt de feu ilz brusleroiēt. Estre d'ær pour autant qu'ils habitent pour la plus part en l'ær, pour ce sainct Paul escriuoit à ceux d'Ephese qui e-

S. Thomas cont. gent. vbi supra.

exception.

ſtoient grands philoſophes. Toutes ſes abſurditez monſtrent aſſez qu'ilz ſont dicts par aucuns doctes Philoſophes & adonnez à la magie, comme remarque ſainct Hieroſme, il leur faict entẽdre que ce n'eſt point opinion contreuenãte à la pieté chreſtienne, ains qu'il faut tenir qu'il y en a grand nombre en la region de l'ær contre leſquelz il faut batailler comme voulant inſinuer qu'à ce ſens ilz peuuẽt eſtre appellez aërées pourueu qu'on entende qu'ilz ſont eſprits n'ayans ny chair ny os, *Non eſt nobis*, dict-il, *colluctatio aduerſus carnem & ſanguinem, ſed aduerſus principes & poteſtates aëris huius.* Et d'abondant il les appelle *Spiritalia nequitiæ in cœleſtibus*. On peut bien dire (dict-il) qu'ilz ſont aereés ou celeſtes, mais il faut touſiours entendre qu'ilz ſont eſprits à ce ſens les Hebreux appellent les oyſeaux animaux celeſtes, & les hommes ſont appellez terreſtres, non que les oyſeaux ayent vn corps de l'ær : car ilz ſont eſté faicts de l'eaue, ny que les hommes ayent vn corps de vraye terre: mais pour ce qu'ils habitent en ces dictes regions de l'ær, & de la terre. Pour conclure ce qu'il en

Hiero. in epiſt. ad ephe. in prologo.

Epheſ. 6.

Ephe. 6.

Pſal. 8.

Luc. 8.

faut tenir, il eſt de beſoing d'ouir ce que enſeigne la ſainte eſcriture & pour l'ancien teſtament le Roy Dauid les appelle eſprits quand il dict, *Qui facis angelos tuos ſpiritus.* Comme s'il diſoit vous auez ainſi ordonné ſeigneur, que ceux que nous appellons anges ſoiēt eſprits. Or il y a antitheſe entre vn corps & vn eſprit ſi bien que la conſequence eſt touſiours neceſſaire negatiuement de l'vn à l'autre: tellement que ſi vne choſe eſt corps il s'enſuiura quand & quand qu'elle n'eſt point eſprit, & au contraire ſi elle eſt eſprit elle n'eſt point corps, qui eſt la conſequence laquelle faiſoit Ieſus Chriſt à ſes Apoſtres quand ilz eſtimoient qu'il fuſt vn eſprit apres ſa reſurrection touchez dit-il, & regardez que ie ſuis (auec mon vray corps reſſuſcité) car vn eſprit n'a ny chair ny os comme vous voyez que i'ay & quant il ny auroit autre texte il ſeroit ſuffiſãt pour prouuer qu'vn eſprit n'a point de corps, & de peur que nous n'entrions en opinion auec certains Stoiques d'vne diuerſité d'eſpece qui ſoit aux anges tellement que les vns ayent vn corps les autres non, ſainct Paul nous en bail-

Pſal. 103.

Luc. 24.

le vne maxime generalle que n'a point d'exception quand il prononce ceste sentence disant: *Omnes sunt administratorii spiritus*: & ailleurs il dit que entre les creatures de Dieu il y en a d'aucunes qui sont visibles, les autres qui sont inuisibles, comme sont throsnes, dominations principautez & puissances, à quoy nous pouuons adioindre ce que nous auons cy dessus allegué de l'epistre aux Ephesiens, où il faict vne antithese de ce qui est chair & sang auec ce qui est vn esprit. Et quant aux diables ilz sont aussi appellez esprits: mais à la difference des bons, il y a tousiours quelque restriction, comme en l'histoire de Achab, l'vn d'eux parle en ceste maniere, *Ero spiritus mendax in ore prophetarum*, & aussi souuent Iesus Christ les appelle esprits immundes ou anges du diable, comme sainct Paul anges de Sathan, ce qu'il faut entendre d'imitation, non de creation: Mais (dit on) ilz portent vn corps, & tant veritablement que Abraham leur laua les pieds, ils prindrent Loth par la main & le ietterent hors auec violance de bras: & Iacob luicta toute vne matinee

Hebre. 1.
Colloss. 4.
3. Reg. 22.
Matth. 12.
2. Cor. 12.
Tertul. de carne christi.

auec eux. Il eſt vray qu'ils apportent vn corps autrement ils ne pourroient eſtre veuz, car ils ſont (cõme dit ſaint Paul) inuiſibles, ce pendant il ne faut pourtant nier la ſaincte eſcriture laquelle nous enſeigne clairement qu'ils n'ont point de corps. Pourquoy il faut dire auec Tertulien, *Habere corpora, ſed peregrina, non ſua.* Ce ſont corps, dit-il, empruntez & non pas de leur propre nature. Nous voyons qu'vn eſprit s'apparut à la premiere femme ayant forme de ſerpent; toutesfois il n'y euſt iamais homme ſi hebeté qu'il ait eſcrit que le corps des anges ſoit vn corps de ſerpent, il faut donc bien dire qu'il auoit forme d'ailleurs & de l'vn des quatre elements, non de feu : car il bruſleroit, ny de l'eauë, car cela ſe diſſoudroit apres en eauë, ny de terre : car telle terre apres demeureroit ſolide & la pourroit ou voir; il faut donc que ce ſoit de l'ær, tant pour ce qu'ils habitent en haut, (les bons eſprits au ciel, les mauuais en l'ær) que auſſi à cauſe que tel element reçoit facilement toutes couleurs & formes, comme on void en larc au ciel diuerſité de couleurs, & aux

Tertul. lib. de carne christi.

nuees par fois de formes de Dragon, ſerpent & autres ſemblables choſes. Ioint que telles eſpeces ſe reſoluent au lieu d'où elles ont eſté prinſes, dit Tertulien. *Eadem ratione Species illa intercepta eſt qua & édita fuerat: ſi non fuit initiũ viſibile nec finis.* Ce que nous voyons en la columbe qui deſcendiſt du ciel ſur Ieſus Chriſt, elle auoit eſté formée en l'ær & non pas en terre. Car il eſt dit, *Deſcendit ſpiritus ſanctus corporali ſpecie ſicut columba in ipſum.* Autant en eſt il dit des langues de feu & du vent qui entrerent au Cenacle le iour de Pentecoſte, *Factus eſt repẽtè de cœlo ſonus tanquã aduenientis ſpiritus vehementis.* Ces eſpeces donc venoient d'enhaut, & auſſi la nuee par où Dieu le pere parla à la trãſfiguration, elle eſtoit en haut, & diſparut auſſi en haut, auec Moyſe qui auoit auſſi vn tel corps d'ær, & diſparut auec la nuee: car ayãs leué leurs œils en haut, ils ne veirent rien plus que le ſeul Ieſus Chriſt, quand pareillement vn ange ſ'apparuſt à Manuel pere de Samſon, il monta au ciel tout enſemble auec la fumee du feu, ayant encores ce corps viſible: mais peu à peu ils le perdirent de

Tert. lib. de carne christi.

Matth. 3.

Actor. 3.

veuë,ce corps se dissoluant peu à peu en sa premiere matiere, autant est il dit de l'ange qui auoit accompagné Thobie, il est tẽps, dit-il, de m'en retourner à celuy qui m'a enuoyé, & soudainement s'esuanouyt d'eux. Aucuns aleguẽt l'experience, & tresbien disans que si on veut coupper tels corps, il aduient tout de mesme comme au rayon du soleil lequel se reunist soudainement sans y laisser aucune vestige de telle abscision, chose qui est fort propre à l'element de l'ær, fort conuenable pour conuaincre d'erreur Psellus, lequel au septiesme chapitre de son liure, tient qu'ils ont vn corps naturel, & toutesfois au vingt & troisiesme, il accorde que tel corps estãt balafré, à l'instant il se reioint comme font les parcelles de l'ær, il deuoit donc cõsiderer que c'estoit vn corps prins de l'ær, & non pas propre aux anges. Car quant à la raison qu'il amene que s'ils n'auoient vn corps, ils ne pourroient estre tourmẽtez au feu. Il est asseuré que par diuine puissance cela peut estre fait, & qu'vn corps touche & opere à l'endroit d'vn esprit, & au contraire ce que aucun Chrestien ne peut nier estre fait

Psellus lib. de energia dæmonum c. 7. & 23.

par diuine puiſſance au ſacrement de bapteſme, ou l'eauë comme eſtant inſtrument de la diuine bonté, vient à lauer & nettoyer realement & veritablement l'ame qui eſt vn eſprit, & quant aux œuures de nature, on void aſſez par experience que les imaginations, qui ſont choſes corporelles, apportẽt grande triſteſſe à l'ame, voire iuſques à la mort comme meſme Ieſus Chriſt le diſoit. Outre que par telle raiſon il faudroit auſſi dire que les ames des reprouuez eſtant parties hors de ce monde ne ſont enuoyees au feu d'enfer: car elles n'ont point de corps, qui feroit tomber en l'hereſie de ceux qui diſoient que les ames dormoient iuſques au iour du iugement qui eſt choſe manifeſtement contreuenante à la ſaincte eſcriture, laquelle nous enſeigne d'vne part, que les ames des gens de bien ſ'en retournent à Dieu qui les a creez pour eſtre là en repos entre ſes mains, & ſoubs ſa protectiõ ainſi comme le diſoit Ieſus Chriſt, & apres luy ſainct Eſtienne! *Domine ſuſcipe ſpiritum meum*, & ſainct Paul ſouhaitoit la mort non pour autre occaſiõ, que pour eſtre auec Ieſus, *Cupio, inquit, diſſol-*

Eccl. 12. Sapientiæ. 3. Luc23 Act. 7. philip. 3. Apoca. 14.

Luc.16. Math.3. *ui & esse cum Christo*, aussi sainct Iean l'a confirmé en l'Apocalypse disant, les ames d'hors en là se reposent de leurs labeurs, à cause que leurs bonnes œuures les ensuiuent, & le mourir (disoit sainct Paul) me sera vn lucre, d'autre part elle enseigne au contraire que les ames des reprouuez sont cruciées au feu d'enfer, comme il appert par l'euangile du mauuais riche, & pour ce que sainct Iean Baptiste disoit aux Pharisiens que desia la coignee estoit appliquee à la racine de leur arbre, & qu'apres tel arbre qui n'auroit porté bon fruict, seroit ietté dans le feu. Or sainct Iude dit cela estre desia aduenu aux Sodomites, Choré aussi Dathan & Abyron & leurs complices descendirent tous viuans en enfer. Quant à la question qu'on faict comment peuuent ils former tels corps à leur volonté. Saint Augustin respond que les esprits peuuent par vne certaine agilité & puissance naturelle, faire tout ce qui ce peut faire par nature : car ils ont cognoissance, non seulement des effets de nature : mais aussi des causes par la grande subtilité d'esprit qu'ils ont, moyennant laquelle ils les appli-

Iud. in Canonic.

quent si bien que ce que nature faict successiuemẽt & tout à loisir ils le font à vn moment. Or on void en l'ær diuerses couleurs & figures pour certaines causes:& en esté l'on void souuent que auec la pluye tombent des crapaux & grenouilles par certaine corruption d'ær s'engendrẽt des papillons, chenilles & autres vermines, le tout par operation successiue de nature, les esprits doncques en peuuent tout autant faire en faisant venir&vnir les causes, lesquelles necessairement ensuiuent les effets, ainsi lisons nous que le diable au commencement print vne forme de serpẽt:ce qu'on ne peut nier.& les magiciens de Pharaon par le moyen de Sathan faisoient venir deuant le peuple des serpens & des grenouilles.autant leur est il possible de former toute autre figure & mesmes d'homme, comme il est tout manifeste par les apparitions recitées singulierement au liure du Genese. Il faut donc necessairemẽt conclurre qu'il repugne tant aux raisons de nature que à l'authorité de la saincte escriture, que les esprits ayent des corps & qu'il faut accorder qu'ils

ſont incorporels & inuiſibles : mais il reſte à ſçauoir quand eſt-ce qu'ils ont eſté créez, puis que Moyſe n'en faict point de mention & auſſi d'où eſt venu qu'il y a vne difference entre les eſprits que les vns ſoient bons, les autres mauuais.

De la creation, bonté ou malice des Anges.

CHAPITRE III.

Athanaſe. q. 1. ad Antroc. princip.

SAINCT Athanaſe voulant donner vne entiere reſolutiõ des eſprits au prince Antiochus, pour la premiere queſtion qu'il faict, il demande à ſçauoir ſi les anges ont eſté créez, ou non, attendu que Moyſe n'en faict aucune mention au premier chapitre du Geneſe; où toutesfois il fait eſtat de magnifier la puiſſance & bonté de Dieu, par l'œuure de la creation & à bon droict & iuſte cauſe, il commence par là ſes queſtions. Car vn des plus grands arguments que puiſſent produire les Saduciẽs & atheiſtes, c'eſt que Moyſe parlant de toutes

les creatures de Dieu & meſmes des cieux, il n'a faict aucune mention des anges à cauſe dequoy nos anciens ſ'y ſont exercez en mettant peine d'en donner ſuffiſante reſolution. Comme ſainct Chriſoſtome, ſainct Athanaſe, Theodoret & autres. Sainct Chriſoſtome ſingulierement en deux paſſaiges ſ'arreſte à cecy. Ie ſçay bien (dit-il) parlant au peuple, que vous eſtes couſtumiers à demander. Pourquoy n'eſt-il dit, *In principio creauit Deus angelos & archangelos*, auſſi bien comme il eſt eſcrit, *In principio creauit Deus cœlum & terram*: attendu que les anges & archãges ſont ſans comparaiſon, plus nobles que le ciel ny la terre, Il faut ſçauoir (dit-il) que la ſaincte eſcriture, ce n'eſt autre choſe ſinon vne lettre miſſiue laquelle Dieu nous enuoye de ſa part par ſes miniſtres: & non moins que, quand nous liſons que Helye fuſt enuoyé de l'autre monde portãt vne lettre miſſiue au Roy d'Iſraël de la part de Dieu, où il fuſt corrigé de ſes fautes & inſtruit de la volonté de Dieu. Or quãd vn grand ſeigneur eſcrit lettres miſſiues, il ſ'accommode à la qualité & ca-

Chriſoſto. home. 2. in gen. & hom. de ieiunio & gen. lect.

2. paral. 21.

pacité du perſonnage auquel il adreſſe ſes lettres, autrement il faict eſcrire à vn prince, autrement à vn Philoſophe d'vne autre façon, à ſa femme,& d'autre maniere à ſes enfans qui ſont à l'eſchole. Donc la premiere lettre miſſiue que Dieu par ſa bonté a mandé aux hõmes a eſté le Pentateuque de Moyſe lequel il a adreſſé au peuple d'Iſraël. Ce peuple d'Iſraël auquel ſ'addreſſoit icelle lettre, c'eſtoit vn peuple fort rude & ignorant à cauſe qu'il venoit de ſortir
Exode 1. freſchement de la dure ſeruitude d'Egypte,où ils auoient eſté par l'eſpaſſe de quatre cens ans cruellement opprimez,eſtant contraints treſtous de vacquer à œuures mechaniques,comme à amaſſer de la paille, de l'argille,& porter la hotte ſur leurs eſpaules pour faire cuire des tuilles, puis les porter aux lieux où l'on baſtiſſoit les villes & pyramides d'Egypte; ſans auoir preſque loiſir de reſpirer,ny recognoiſtre Dieu ſeulement vn iour:comme on peut aiſémẽt voir par le diſcours fait au commencement de l'Exode, tellemẽt qu'õ peut proprement appliquer à tout ce peuple ce qui eſt particulierement dit
de

Ioseph, *Diuertit ab oneribus dorſum eius, manus eius in cophino ſeruierunt*, qui fuſt cauſe qu'ils eſtoient gens ſans lettres. auſſi c'eſt le propre d'vn Tyran, comme eſcrit Ariſtote aux *politiques de ne permettre que ſes ſubiets vacquẽt aux lettres; ce que Iulien l'Apoſtat a voulu pratiquer à l'endroit des chreſtiens. Ils eſtoyent donc treſtous ignorans, fors Moyſe, qui fuſt priuilegié à cauſe qu'il eſtoit nourry au Palais du Roy, eſtant adopté par la fille de Pharaon, ce que remarque ſaint Eſtienne diſant, *Erat Moyſes doctus in omni ſcientia Egyptiorum*: il eſtoit docte en l'Aſtrologie, Geometrie, & Mathematique: mais le reſte du peuple eſtoit ignorant & ne pouuoient imaginer aucune choſe, excepté ce qu'ils pouuoient voir de leurs œils, comme c'eſt l'ordinaire des gens rudes & illiterés qui ne peuuent eſleuer leurs eſprits plus haut que de la terre, ils ont de couſtume de ſe mocquer des Philoſophes qui diſputent de la magnitude du ſoleil & de la hauteur du ciel & rotondité de la mer & de la terre, & c'eſt pourquoy Moyſe dit à Dieu en ce ſens, helas ſeigneur, ie m'aſſeure qu'il ne

Pſal. 80. *Ariſt. polit. lib. 5.* *Socrates lib. 3. 10.* *Act. 6.* *Exode 3.*

voudront rien croire de tout ce que ie leur diray, car quand ie leur parleray de vous ſeigneur,de quel propos pourray-ie vſer pour ſignifier voſtre maieſté attendu leur groſſiereté d'eſprit, Dieu luy reſpondit,tu te cõtenteras de luy dire que celuy qui eſt, t'a parlé, ne voulant qu'il leur parlaſt plus haut que du ſeul eſtre qui eſt la choſe plus baſſe qui ſoit & que conuient à la moindre creature du monde, combien que les mots entendus par nature & non par participation facent vn ſens bien haut; toutesfois il n'a vſé de telle diſtinction ſ'accommodant à eux & c'eſt le propos qu'en tiẽt ſainct Didymus,remonſtrãt que ſelon la diuerſité du temps & des perſonnes les prophetes & autres eſtoient venus diuerſement au nom de Dieu les vns auec le nom du tout puiſſant, autres auec le nom de celuy qui eſt tout plein de bonté, autres auec le nom de rigueur implacable.& ainſi(dit il) Moyſe a eſté mandé au peuple rude auec ce nom de celuy qui eſt, ne leur voulant exiger pour lors autre choſe, ſinon qu'ils ſceuſſent que le Dieu de leurs peres eſtoit & n'eſtoit point com-

Dydimus lib. 2. de ſpiritu ſancto.

me les dieux faux d'Egypte, qui n'estoient point en verité & n'auoient le seul estre, qui est le moins de ce qu'ō peut auoir. En ceste maniere quād Iesus Christ s'adresse aux sept eglises d'Asie, il met diuers noms de sa maiesté au commencement de ses lettres, iouxte la diuersité des personnes. En ceste maniere aussi saint Paul preschant à Athenes entre les philosophes, il n'a voulu aucunement toucher la Trinité des personnes, soy contentant seulemēt de leur dire qu'il y a vn Dieu createur du ciel & de la terre, *Deus inquit, qui fecit mundum & omnia quæ in eo sunt, cœli & terræ dominus, non in manu factis templis habitat.* Et sainct Pierre aussi pour son premier sermon fait aux Iuifs, il ne leur dict que Iesus Christ fust vray Dieu: mais s'accommodant à eux, il se contente de leur faire croire que Iesus Christ fust homme pur & innocent enuoyé de Dieu: *Iesum, inquit, Nazarenum virum approbatum à deo signis & virtutibus*: mais apres il leur parle bien autremēt quand ils ont esté capables d'vne plus haute pedagogie, ainsi Dieu a declaré par succession de tēps à ce peu-

Apoc. 2. 3.

Act. 17.

Act. 2.

ple qu'il y auoit des anges & qu'ils auoient esté créez de luy, comme nous verrons tantost, & plus expressément encores au nouueau testament où les hommes ont esté plus instruits aux secrets de Dieu. Voila quant à la raison de saint Chrisostome qui est fort peremptoire. Saint Athanase en donne vne autre, disant que ce peuple estoit fort prompt à croire pluralité de dieux: ayant cela tiré des Egyptiens par vne longitude de temps, qui engendre voluntiers vne habitude & coustume, laquelle en fin se change presque en nature: & c'est le propos qu'ils tenoiēt au desert, disans au nombre pluriel, *Hi sunt dii tui Israël qui te eduxerunt de terra Egypti*. Et pour ceste occasion Dieu s'est arresté d'auantaige à expliquer le premier commãdement de la loy, qui dit, *Dominus deus tuus deus vnus est*, qu'à tous les autres: le peuple estant plus enclin à ceste pluralité de dieux, & mesmes ayãt freschement forgé & adoré le veau. Ce que doiuent remarquer ceux qui, quãd il est dit apres, tu ne te feras aucune semblance des choses qui sont au ciel ou à la terre, ou à la mer, pensant que

Athanase. 41. ad Ant. prin.

Exode. 32
Deut. 6.
Exod. 20.

ce soit le second commandement & demandent pourquoy les curez ne le prononcent ils au prosne; ne voyans que ce que faict le curé, ce n'est qu'vn petit sommaire des commandemens de Dieu & que ce dont ils se querelent ce n'est commandement:mais vne plus ample explication du premier commãdement,contre lequel ce peuple auoit de longue main & tout freschement plus offencé. Pource dit fort bien saint Athanase qu'il n'estoit besoin de leur parler des anges: car ils les eussent quãt & quant estimez estre dieux. Ce qu'õt faict Carpocrates, Basilides & autres disciples de Simon Magus, ainsi que ont laissé par escrit saint Hirenée & Tertulien. Nous pouuons adiouster vne troisiesme raison qui est tirée des plus recens Theologiens:& c'est que la fin & le but de la loy c'estoit Iesuschrist qui deuoit prendre la chair d'Adam & non la nature des anges, ainsi qu'est escrit par saint Paul, *Finis legis christus:& nusquã angelos apprehendit,sed semen Abrahæ apprehendit*. N'estant doncques Iesus Christ redempteur des esprits, comme il deuoit estre des hommes,à bon droit

Sap. lib. 1. Tertul. de præscrip. hæret.

Iacob. christopolitanus. episco. in psal. 81.

Roma. 10. Hebreo. 2.

Moyſe a paſſé ſoubs ſilence les anges ſ'arreſtant aux creatures viſibles, ſur leſquelles l'homme auoit domination, pour conclurre en fin que le ſeul homme a eſté en ce priuilegié d'eſtre faict à l'image & ſemblance de Dieu, pour eſtre en fin deifié & faict conſort de la diuine nature par Ieſus Chriſt. En quoy il veut adreſſer & conduire l'homme à recognoiſtre la grace de Dieu enuers luy, puis qu'il a eu plus de ſouuenance de luy, que meſmes des anges, leſquels à bon droit on pourroit paſſer ſoubs ſilēce, ſi on a eſgard à la nature humaine tant honnorée par le verbe diuin, ſi bien qu'à ceſte heure & à iamais, celuy qui eſt le vray Dieu & de tous adoré, c'eſt vn homme comme nous, autant veritablement homme comme ie ſuis homme, & autant veritablement homme, comme il eſt veritablement Dieu. Et c'eſt ce que veut cōclurre ſaint Paul, parlant des anges, contre les Iuifs deſquels ils faiſoient grand cas, *Nuſquam* (dit-il) *angelos apprehendit, ſed ſemen Abrahæ*, & par meſme moyen nous voyons qu'il n'eſt iamais parlé à l'ancien teſtament du peché de Lucifer & ſes com-

plices sinon indirectement & en passant seulement, pour faire comparaison des hommes orgueilleux à luy, cõme en Esaye 14.cap. où est parlé de Nabuchodonosor Roy de Babylone, & en Ezechiel 18. où est faict discours du Roy de Thir, tous deux merueilleusement hautains & orgueilleux contre Dieu. Ce sont (dit l'escriture) d'autres Lucifers : mais de propos deliberé, il n'en est faicte aucune mention; seulement, cela est mis en auant, *Per accidens*, comme l'on dit. Car Iesus Christ n'a point racheté les malins esprits: comme il a racheté les hommes, ains il prononce clairement que le feu d'enfer est preparé, *Diabolo & angelis eius*, pour toute eternité. Toutesfois combien que Moyse n'en eust parlé clairement, il les a assez insinuez tacitement, quãd il dict, de tous les sept iours, qu'ils ont esté reuolus, le ciel faisant son cours & causant la nuict & le iour, le soir & le matin; ce qui ne se faict point sans le ministere des anges, & d'abondant quand il a conclu, *Igitur perfecti sunt cœli & terra, & omnis ornatus eorum.* Or par l'ornement parfaict du ciel, il faut en-

Esaie. 14.
Ezechiel 28.
Matth. 25.
Gene. 1.
Genese. 2.

tendre les anges. Car le plus beau ornement qui ſoit au ciel, c'eſt le mouuement, ſans lequel (comme meſmes a cogneu Ariſtote) le ciel ne pourroit donner aucune influence en terre:& eſt inſinué par ſainct Iean quand il dit,

Apoc. 10.

Iurauit per viuentem in ſecula, quod non erit amplius tempus. Et c'eſt comme ſi on diſoit, voyla vn homme parfait, il faudroit entendre qu'il euſt vne ame & que ſon corps fuſt diſpoſé au mouuement naturel à l'homme & pource ſaint Chriſoſtome par ceſt ornement admoneſte qu'il ne faut entendre ſeulement la clarté ou les eſtoiles: mais auſſi pluſieurs autres choſes hautes & baſſes, mais d'autant que telles loquutions ſont fort obſcures, Sainct Athanaſe, Theodoret, & ſainct Chriſoſtome demãdent s'il eſt point parlé clairemẽt en l'eſcriture que les anges ſoiẽt eſté créez de Dieu, & reſpondent tous que ouy. Premierement le Roy Dauid a faict vn Pſeaume exprés de la creation du monde, où il parle de toutes creatures generalement ſpirituelles, raiſonnables, ſenſibles, terreſtres, aquatiques & aërées qui eſt le Pſalme 103. où il com-

Chriſoſto hom. 10. in gen.

Theodoret in epitom. diuin. decret. lib. 5.

Pſal. 103.

mence à parler de la maiesté de Dieu en ceste maniere, *Confeßionem* (*siue maiestatem*) *&* *decorem induisti, amictus lumine sicut vestimẽto.* Apres il parle quād &quād des cieux disant qui les a estendus sur nous, Comme vne peau ou pauillon:& soudainement, il faict mention des anges disant, *Qui facis angelos tuos spiritus.* Il faisoit, (dit-il) ses anges esprits, sur quoy est bon de noter pour mieux entendre ce lieu & autres de la bible que les Hebreux n'ont que trois tẽps en leurs verbes, le preterit, le present & le futur & n'ont point comme les Grecs, & Latins, preterit imparfait ou plus que parfait à cause dequoy le present des Hebreux peut selon la cōmodité de la sentence estre traduict au preterit imparfait:comme aussi le preterit parfait, au plus que parfait; en ceste maniere font en ce passaige les Hebreux, comme qui diroit en Latin, *Qui faciebas angelos tuos spiritus,* c'est à dire, au temps de la creation, seigneur, vous veniez à faire & creer des esprits pour estre vos messagers & ministres, & ainsi Dauid par ce lieu, non seulement il enseigne que Dieu a creé

les anges : mais außi contre l'opinion des Grecs & quelques Latins que les anges furent créez lors que Dieu crea le ciel & la terre & non point, comme on veut dire, plusieurs millenaires d'ās deuant, car non sans cause apres auoir faict mention de l'essence de Dieu, il met les cieux, tout quāt & quāt apres: & consequāment les anges, puis les autres creatures : Le mesme fait-il au Psalme 148. où il inuite toutes creatures à louer leur createur : il n'oublie point les anges, ains les met au premier rāg, disant, *Laudate eum omnes angeli eius, laudate eum omnes virtutes eius,* & puis il cōclud que Dieu les a faits & créez auec toutes autres creatures par ces parolles. *Quoniam ipse dixit & facta sunt, ipse mandauit & creata sunt*. Le mesme ordre presque est gardé par les trois iouuenceaux esprouuez à la fournaise de Babilone, ils protestent en premier lieu de vouloir inuiter toutes les œuures de Dieu à benir leur createur, puis les voulans particulariser, ils amenent les anges, comme les plus excellentes creatures chantans harmonieusement & disant, *Benedicite omnia opera domini domino, cantate*

Hieroni. in *epistolam ad Titum* 8. *Thom.* 1. *p. q.* 61. *ap.* 3.

Psalm. 148

Daniel. 3.

& super exaltate eum in secula. Benedicite angeli domini, domino, Benedicite cœli domino, où est à remarquer, pour ne sembler enfraindre l'argument mis en auãt cy dessus cõtre ceux qui ont estimé que la creation des anges eust long temps deuant precedé celle du ciel, que en ce lieu & certains autres, le ciel est mis apres les anges, & c'est pour demonstrer l'excellence des anges par dessus toutes autres creatures : mais de donner raison, pourquoy les cieux ont esté preferez aux anges, on n'en sçauroir donner facilement & liberallement autre raison. Sainct Iean Chrisostome dit que sainct Iean a fait mention de la creatiõ des anges, quand il a dit, *Omnia per ipsum facta sunt, & sine ipso factum est nihil.* Et saint Paul a par maniere de dire commenté ceste sentẽce de saint Iean, comme ayant esté rauy au ciel apres luy, quãd il a escrit à ceux de Collosse. *Quoniam in ipso cõdita sunt uniuersa in cœlis & in terra visibilia, & inuisibilia, siue throni, siue dominationes, sine principatus, siue potestates, omnia per ipsum & in ipso creata sunt.* Ce qu'estant hors de doute contre tous Manicheẽs, Marcionistes, & autres

Chrisosto. hom. de ieiunio Genesi lecti.
Ioan. I.

Colloss. I.

disciples de Simon Magus, il faut par mesme moyen conclurre que Dieu a creé tous les anges; non mauuais : mais bons; voire parfaits en toute bonté, de nature & de grace: car tout ce que Dieu a fait, il la trouué & approuué estre fort bon, comme dit Moyse, qui donnant aussi la raison au peuple, sur la fin de ses liures, *Dei* (dit-il) *perfecta sunt opera,* & depuis le sage nous fait sages, que Dieu a fait toutes choses en nombre poix & mesure, & où l'on ne sçauroit trouuer la moindre discorde ou macule : nous asseurãt aussi Iesus Christ que le diable n'a voulu persister en verité, c'est à dire en toute integrité, cõme il auoit esté creé, & d'auantaige qu'il auoit esté au ciel: mais qu'il en estoit descheu comme vn foudre. Saint Pierre & saint Iude d'abondãt donnẽt la raison de telle cheute; pour autant (disent ils) qu'ils ont cõmis peché contre Dieu, & tel qu'estant enueloppé de malice & obstination il a esté irremissible & indigne de pardon. En ce mesme sens est dit en Iob 4 c. *In angelis suis repperit prauitatem.* Outre que quand il n'auroit autre texte à ce propos hors mis celuy qui est en saint Ma-

Genese. 2.
Deut. 32.
Sap. 11.
Ioan. 8.
Aug. lib. 11. *de ciuit. cap.* 15.
Iud. in canon. 2. *Petri.* 2.
Iob. 4.
Matth. 25.

thieu, où Iesus Christ predit qu'il enuoyera le diable & ses anges au feu eternel ce seroit argument assez suffisant (comme conclud fort bien Theodoret) pour faire à croire qu'il a esté creé auec bonté & perfection : mais que de son gré & expresse malice il a choisi le mal pour se rebeller cõtre Dieu, *Non est enim* (dit il) *iusti dei propriũ eũ punire qui necessitate malus sit*. C'est certainement contre la nature bonté & iustice de Dieu lequel ne damne personne si par sa malice il n'a deseruy telle peine, à bon droit doncques Porphyre philosophe est par saint Augustin redargué, par ce qu'il disoit y auoir vne certaine maniere d'esprits qui estoient naturellement mauuais & trompeurs, Non (dit-il) ce n'est point par nature : mais par leur propre volonté. Il reste donc à sçauoir de qu'elle espece de peché ils ont esté trouuez coulpables, sainct Augustin nous en resoult, puis qu'il est ainsi (dit-il) qu'ils sont esprits, il ne faut penser qu'ils soient fornicateurs, yurognes, ou adonnez à quelque autre genre de vices qui procedent de la chair, mais il faut considerer qu'il y a deux manieres

Theodoret lib. epito. diuino. decret.

Augu. lib. 14. de ciui. cap. 3.

de pechez qui ſont appellez ſpirituels,
folio 40.a. pour autãt qu'ils ſont propres aux ſubſtances ſpirituelles & tels ſont orgueil
Augu. lib. & enuie. Sainct Auguſtin n'a dit cecy
de ciuit. 15. de ſa teſte, ains a eu eſgard à l'eſcriture laquelle ſpecifiant les pechez propres à Sathan fait mention de ceux cy comme
Eſaye 14. Eſaye & Ezechiel voulãs exagerer
Ezech. 28. la grande outrecuidance & orgueil des Roys de Babylone & de Thire ils font vne comparaiſon d'eux auec Lucifer, comme auſſi fiſt noſtre ſeigneur voyãt que les Apoſtres s'enorgueilliſſoient de ce que à leur parolle & commandemẽt les diables ſ'enfuiſſoyent, ne vous eſiouiſſez pas dit-il, pour cela, car i'ay
Luc. 10. veu Sathan tomber du ciel comme vn foudre, inſinuant par ſes paroles, que la cheute du diable auoit eſté l'orgueil. & apres luy, ſainct Paul exhortant les Eueſques à toute humilité, que l'Eueſque (diſoit-il) ne ſ'eſleue point en orgueil de peur qu'il ne tombe en meſme condamnation auec le diable, &
1. Thim. 3. quant eſt de l'enuie, il eſt eſcrit, *Inui-*
cap. 2. *dia diaboli mors intrauit in orbem terrarum,* Vray eſt que cela ſe rapporte à l'humain lignage; qui eſt pour nous don-

ner entendre que le diable n'eſt tombé en enuie iuſques apres la creation de l'hõme; & que l'orgueil a eſté ſon propre peché au ciel. Or ſoit qu'il ſe ſoit tant priſé pour les dons de nature qu'il ſe aduiſoit d'auoir, qu'il euſt eſtimé pouuoir eſtre beatifié & fait cõſort de la diuine nature (qui eſt monter au pl⁹ haut degré qu'il eſt poſſible à la ſubſtance intellectuelle) par ſes propres moyens & forces naturelles (comme le ſemble inſinuer Eſaye, Ezechiel) ou bien qu'il n'euſt voulu recognoiſtre pour chef le mediateur des hommes & des anges Ieſus Chriſt, qui leur eſtoit par reuelation diuine propoſé, comme il fiſt apres à Adam & à tous les peres de l'ancien teſtament, certain eſt que par grãd orgueil il a rebellé à Dieu reſiſtant à ſa volunté, ſi bien qu'il y a eu bataille au ciel (en la maniere que les eſprits ont de couſtume de batailler en reſiſtant à force de volunté l'vn contre l'autre) ſi bien que les bons anges n'õt voulu ad'herer à ſa pernicieuſe entreprinſe, ains luy ont reſiſté de toutes leurs forces: accompliſſant ce qu'eſt eſcrit d'eux, *Benedicite dominum omnes an-* *Pſal.* 102.

geli eius potentes virtute qui facitis verbum eius ad audiendam vocem sermonum eius. Ainſi par orgueil les mauuais eſprits ont eſté deboutez du haut ciel, ou au contraire les bons eſprits ont eſté beatifiez par la communication de la face & viſion de Dieu, ce que auſſi a donné entēdre Ieſus Chriſt quād par orgueil ſes Apoſtres luy demandoient lequel d'ētre eux ſeroit le plus grād au royaume des cieux, & il print par la main vn petit enfant (leur diſant) ſi vous ne dōnez ordre d'eſtre comme ce petit en-
Matth. 18. fant, vous n'y entrerez point & gardez vous d'eſcandalizer les petits enfans, car leurs anges voyent touſiours la face de mon pere qui eſt és cieux, voulant dire que les enfans à cauſe de leur humilité naturelle il ſont en cela ſemblables aux anges, leſquels par ce moyen ils ont eu la viſion de la face de Dieu. Or depuis ce tēps là, il y a eu touſiours bataille & contrarieté de volonté entre les bons & mauuais eſprits : comme il eſt touſiours aduenu entre les bons & mauuais hōmes, Abel & Cayn, Iſaac & Iſmaël, Iacob & Eſau: & c'eſt ce que propoſe ſaint Iean en ſon Apocalipſe,
que

que vne grande bataille a esté donnée au ciel entre Michel & ses anges, & le Dragon auec ses anges aussi, comme aussi sainct Iude nous propose le mesme Michaël disputant & altercāt contre Sathan. Estant dōc mauuais & hors de la grace de Dieu, il ne peut que vouloir faire mal, ce qu'il ne peut executer contre les bien heureux & saincts de Paradis; pour autant il a conuerti sa rage contre l'homme qui est fait à l'image de Dieu & constitué icy bas en terre pour l'adorer & recognoistre & seruir de tout son cœur, aux fins que par tels moyens il soit en fin participant de la gloire & felicité diuine de laquelle il en a esté priué (comme nous auons dict) par son orgueil, & c'est ce qu'il nous faut considerer au chapitre ensuiuant.

Apoc. 12.
Iud. in canonic.

Des moyens qu'ont les malins esprits pour venir vers nous, en quelle region du monde ils resident, comment ils sont liez, & de leur façons de faire pour tempter les hommes.



CHAPITRE. IIII.

Du lieu où residẽt les malins esprits.



R quand est des moyens qu'il a pour ce faire, l'escriture nous enseigne que en tõbant du ciel lesvns demourerẽt en la moyẽne regiõ de l'ær qui est tenebreuse, pour autant que les rayons du Soleil passent tout outre sans rencontrer aucun corps solide par le moyen duquel ils puissent faire aucune reuerberation sans laquelle ils ne luisent point: cõme on void dans vne caue où l'õ n'apperçoit clarté quelconque excepté au lieu où le rayon s'arreste, & quand nous n'aurions autre preuue que la reigle generalle de saint Hierosme elle nous deuroit suffire attendu qu'il dit ces propres mots: *Omniũ doctorum opinio est quod aër iste qui cœlum & terram medius diuidens, inane appellatur, plenus sit contrariis fortitudinibus*. Puis

Hier. lib. 3. in epist. ad ephesios ad cap. 6.

doncques que iamais aucun docteur de l'eglise n'en doubta, voire les premiers & plus anciẽs, il faut bien estimer qu'ils en auoiẽt bon tesmoignage par l'escriture, ils consideroient donc que nostre seigneur en la parabolle de la semence, Luc. 8. par les oyseaux du ciel qui mangeoient le grain auoit entendu,& ensemble interpreté, les diables: qu'il appelle oyseaux du ciel,c'est à dire de l'ær,selon la phrase vsitée aux Hebreux,& à nous aussi,qui auons coustume de dire que la pluye viẽt du ciel,c'est à dire de l'ær : car comme a bien remarqué sainct Hierosme tous les Philosophes sont d'accord que les nuées d'où procede l'eaue de la pluye ne sont point esleuées sur la terre plus que de deux mille pas pour le plus, Hiero. vbi supra. où il y a vne distance sans comparaison biẽ plus grãde, du ciel à la terre, auquel sens S. Paul a escrit aux Ephesiẽs q̃ nostre cõbat ne gist point cõtre les hõmes Ephes. 6. principalement, mais cõtre les princes de ce mõde qui sont esprits mauuais habitãs la haut aux parties celestes; & cõme il explique toutes ses authoritez & autres semblables au secõd chapitre de la mesme epistre,par ces parties celestes

il faut entendre l'ær, *Secundum seculum*
Iud. in canonic. vid. 2. petr. 2. *mundi huius* (dit-il) *Secundum principem potestatis aëris huius, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentiæ* (autant en dit saint Iude en sa canonique) remonstrãt que tels mauuais esprits sont constituez en l'ær caligineux pour estre reseruez au iour du grand iugement pour entendre ces parolles, allez vous en au feu eternel, qui est preparé au diable & à ses anges: voyci ses parolles, *Angelos qui non seruauerunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in iudicium magni diei vinculis æternis sub caligine reseruauit.* A quoy se peut aussi rapporter ce
Luc. 8. qui est escrit en sainct Luc, où est recité que les diables prioient Iesus Christ de ne les enuoyer point aux abismes (d'ẽfer) mais plustost aux porceaux: & ils se plaignoient par mesme raison, disans à
Math. 8. nostre seigneur, *Vt quid venisti ante tempus torquére nos?* Comme s'ils disoient, nous sommes to⁹ asseurez de nostre totalle damnation : mais le temps n'est encore venu: car cela sera executé entierement au dernier iour du grand iugement, il n'est encores venu; laisse nous donc encores en ces quartiers

iuſques en ce temps là, de meſme peut eſtre entendu, ce qui eſt dit en l'Apocalipſe, *Veh terræ & mari: quia deſcendit diabolus ad vos habens irã magnã*, & apres au meſme liure eſt dit que c'eſt aduerſaire a eſté mãdé en l'eſtãg de ſoulphre & de feu. De reſouldre quelle differẽce il y a entre les diables qui ſont deſia aux enfers à ceux qui ſont encores en l'ær, biẽ que à cela S. Hieroſme n'a voulu mettre la main pource q̃ce euſt eſté vn peu hors propos, & ſi il craignoit (comme il ſ'en excuſe) d'eſtre trop ennuyeux, pour ſ'arreſter par trop ſur vn paſſaige, ſi eſt-ce que nous en parlerons tantoſt à cauſe que le ſubiect le requiert, tant y a que c'eſt choſe aſſeurée qu'il y a vn grand nombre de malins eſprits qui habitent en la region de l'ær tenebreuſe & deſcendent cy bas quand Dieu le permet, Dieu l'ayant ainſi permis par ſa prouidẽce. Premieremẽt pour ſe ſeruir d'eux qui ſont ſes creatures: mais à vils offices, cõme vn Roy & la iuſtice ciuile ont de couſtume condamner certains mal-facteurs non à la mort, mais à offices qui ne leur apportẽt aucun profit, ains peine & trauail ſeulemẽt, pour le bien tou-

Apoc. 12.

Hiero. lib. 3. commẽt. in epiſt. ad epheſ.

tesfois du public, ainſi iadis aucuns eſtoiẽt condãnez à vne iſle ou aux montaignes pour y couper les mõtaignes de marbre au profit du prince eſtãs nonobſtãt touſiours enchainez de chaines de fer au pied & ayans bõnes gardes: cõme l'õ fait encores de ceux qui ſõt aux gale res. Secondement pour noſtre exercice: & cõme l'applique ſainct Bernard apres ſainct Hieroſme, les Hiebuſiens et Philiſtins & autres peuples barbares qui furẽt delaiſſez par diuine permiſſion aux limites de la terre de promiſſiõ pour ſeruir d'exercice au peuple d'Iſraël, lequel ſans cela euſt facilement recalcitré contre Dieu, eſtoient vne figure des malins eſprits leſquels Ieſus Chriſt deuoit delaiſſer apres ſa mort & paſſion en l'ær pour nous exercer en bien: comme le ſablon infructueux & ſterile ſert de nettoyer & clarifier les vaiſſeaux d'or & d'argẽt qui ſont ſoigneuſement gardez en la grãde maiſon d'vn pere de famille: ainſi a eſté exercé Iob: en ſõme tous gẽs de bien, iuſques à ſainct Paul qui dit auoir enduré des ſouflets de Sathã, mais auſſi il cõclud en l'epiſtre cy deſſus alleguée où il fait mẽtion de ce propos, que

Bernard. Hiero. loco citato & Augu. cõtra fauſt. manich.

Iob. 1.

2. corinth. 12.

noſtre redẽpteur nous a voulu premierement par le merite de ſa precieuſe mort & paſſiõ armer treſtous de cap en pied: cõme vrais champiõs de Dieu. Le glaiue (dict-il) eſt la parolle de Dieu; le heaume c'eſt l'eſperãce; le halecret, c'eſt charité; & le bouclier, c'eſt la foy: cõme auſſi diſoit ſainct Pierre, *Cui reſiſtite fortes in fide*, en ſomme moyennant ces armures le diable ne peut rien, voire du tout riẽ ſur nous, cõme le mõſtre ſainct Auguſtin, en premier lieu pource qu'il s'enfuit tout quant & quant de nous, ſi nous vſons de nos armes: comme dict ſainct Iacques, qu'il s'enfuit ſoudainement qu'on luy reſiſte, *Reſiſtite* (dit-il) *diabolo & fugiet à vobis*. En ſecond lieu pource qu'il ne gaigne iamais aucũ, excepté ſeulemẽt ceux qui ne veulẽt reſiſter, brief cõme l'on dit, *Non vincet niſi volentem*. Eſtans auſſi cõſtituez en ceſte maniere aupres de no⁹, ils ont vne bride, la diuine prouidẽce, laquelle (ſoit par le miniſtere des bons anges, ou autrement cõme bon luy ſemble) cohibe tellement leur rage & malice qu'ils ne puiſſent faire tout ce que ſeroit bien, meſmes en leur puiſſance naturelle, & faut que

1. Petr. 5.

Augu. lib. de nat. & gratia cap. 58.

Iob. 4.

+ qu'ils feroient

deuant qu'ils facent quelque chose, ils
Tertul. lib. de fuga. in persecut. en demandent congé à Dieu, comme
estant ses esclaues: Ainsi voyons nous
Sathan auoir demãdé cõgé à Dieu d'af-
fliger Iob en sa personne & en ses biẽs:
Iob. 1. & les diables, dont est faicte mention
en l'euangile, n'ausoiẽt entrer aux por-
Matth. 8. ceaux sans auoir eu de cela congé parti-
culier de Iesus Christ (comme le mon-
stre bien amplement Tertulien,) & de
telle bride parle sainct Paul, quand il
1. corint. 10 dit, *Fidelis deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* Il permet plusieurs
choses à Sathan: mais tellement de me-
sure que la tẽtation qu'il nous veut in-
ferer ne soit point par dessus nos forces.
pource il ne faut disputer : pourquoy
Dieu afflige plustost vn que autre, & en
tant de façons diuerses : car il cognoist
bien qu'vn ieune adolescent cõme Da-
uid a biẽ la hardiesse & le pouuoir d'en-
trer au combat contre le Geãt Goliath,
ou les pl⁹ forts & robustes d'Israël (mes-
mes selon l'oppinion du monde) y fus-
sent facilement succombez. Ce pendãt
le diable en nous exerçeãt en telle ma-
niere par la malice qu'il a cõtre Dieu &
l'enuie qu'il nous porte, il ne faict que

s'acquerir tousiours nouuelle peine: si bien que les malins esprits qui offencerent d'auantage apres leur creation, cõme leur malice, orgueil & ingratitude & estoit plus grande & furent enuoyez aux infinies abismes d'enfer, ils ont desia toute leur peine qu'ils pourrõt auoir; mais ceux qui ont esté delaissez en l'ær ayãt moins offensé, ils s'acquierẽt tous les iours nouuelle dãnation, non quãt à la priuation de la vision de Dieu qui est cõmune à tous? mais quãt à la peine du feu, & c'est ce q̃ les docteurs du tẽps de S. Hierosme souloient dire que, si vn chrestien resiste aux tentatiõs du diable, il fait nõ seulemẽt chose qu'est à sõ profit particulier: mais aussi il fait du biẽ au diable à son ennemy, quãd par ce moyẽ le diable ne acquiert vn tormẽt si grãd cõme s'il auoit vaincu le chrestien: car il en seroit puny cõme ayãt esté occasion de tel peché & à ces mesmes fins voyõs nous que les diables craignoient d'estre enuoyez aux abismes, par ce q̃ fort lõg tẽps ils auoiẽt tourmẽté corporellemẽt vn poure Iuif. Ceste prouidẽce de Dieu fait encores par mesme occasiõ que s'ils ne sont enuoyez aux plus bas enfers, au

Hiero. lib. 1. commẽt. in Matth. ad cap. 5.

Luc 8. de quel lien ils sont liez.

-moins ils ſont liez en quelque quartier du monde, qui n'eſt autre choſe à dire ſinon queDieu les condamne à ne bouger d'vn certain lieu determiné, ſans pouuoir operer aucunement ailleurs, qui eſt vn des plus grãds tourmẽs qu'ils puiſſent auoir, par ce qu'ils ſont eſprits & de nature genereuſe, complantez & créez auec toute liberté pour operer promptement en tous lieux où leur volunté ſe plaiſt; & à cauſe de ce ſont appellez par Tertulien, *Quodammodo volucres*, ayants vne agilité bien plus excellẽte que tous oiſeaux; & ſ'il faut ainſi dire par telle allegation, ils ſont mis cõme dans vne caige ne pouuans voler ny çà, ny là, pour faire aucune choſe à leur volonté, eſtans detenus par force & cõtrainte tremblans & violentés au commandement de Dieu, & ainſi doit eſtre entendu le paſſage du liure de Thobie, où eſt dict queRaphaël a prins le diable Aſmodeus (qui ſignifie en Hebreu exterminateur) & la banny & lié au deſert de la ſuperieure Egypte, & auſſi tant de paſſages qu'il y a en l'Apocalipſe, où eſt ſouuent repeté que Sathã ſeroit lié puis qu'il ſeroit deſlié, qui n'eſt autre choſe

Tertul. lib. de anima c. de Somniis.

Tobie 8.

Apoc. 20.

à dire ſinon toute puiſſance & exercice luy eſtre oſtée par diuine puiſſance: & apres luy eſtre reſtituée, il ſera deſlié aux derniers iours, quand il luy ſera permis d'executer toute ſa rage ſur les gens de bien par le miniſtere de l'antechriſt iuſques à faire de miracles: cõme faire deſcẽdre viſiblemẽt le feu du ciel & autres choſes ſemblables deſcrites au long par S. Iean en l'Apocalipſe. Et quant à tous ſes effets il en eſt maintenãt lié, biẽ que naturellemẽt il le puiſſe faire auſſi bien maintenãt qu'il le fiſt du tẽps de Iob & le fera au tẽps de l'antechriſt; auſſi il a eſté lié par la mort & paſſiõ de Ieſus Chriſt à ne pouuoir pl⁹ parler ſenſiblement aux hõmes par les oracles cõme on peut voir en l'Apocalipſe, & l'experiẽce l'ẽſeigne: mais ſur la fin du mõde il ſera tellemẽt delié qu'il parlera familieremẽt aux perſõnes, s'aparoiſtra à eux en forme viſible. Tous ces diſcours ſont ſincopez en vn mot par S. Thomas quãd il dit, *Dæmones dicũtur ligari quando impediuntur agere quæ naturaliter poſſunt: & ſolui, quando permittũtur*. Aiãt dõcques telle permiſſion, cõme il eſt ſerpẽt & caut en ſes entreprinſes, il vſe de pluſieurs & diuers moyẽs pour

Apoca. 16. & 2. ad Teſſalo. 2.

Apoca. 20.

S. Tho. in queſt de potent. q. 6. art. 5. & Augu. lib. 20. de ciuit. cap. 8. vid. locũ.

de leurs moyens pour nous tromper.

gaigner les hõmes lesquels nous pourrõs entẽdre tant par les deux apparitiõs visibles couchées en l'escriture, l'vne à l'ãcien, l'autre au nouueau testamẽt: qui nous doiuent suffire, comme par l'experiẽce qu'en a prins vn bon & fort anciẽ pere Anthonius Monachus, duquel l'histoire a esté escrite au long par saint Athanase: car il semble à voir par le discours qu'il en fait, que ce bon personnage soit esté esleu de Dieu, expressément pour endurer sensiblement (& qui plus est) visiblement, les assauts de Sathan: comme vn autre Iob les endura seulement sensiblement, & pour autant de luy deuons apprẽdre les façons de faire de Sathan, & les moyens pour nous garder de ses embusches. Quant à la premiere apparition visible de Sathan, qui est descrite en Genese 3. chap. il appert par icelle qu'il peut prendre vn corps visible pour se faire veoir aux hõmes: non pas toutesfois qu'il soit en son pouuoir de la prendre à sa volonté (car il y auroit desordre, *Representaret enim se vxori tanquam maritus, seruo tanquam dominus, religioso tanquam prelatus, penitenti tanquam confessarius: & sic nullus esset se-*

Athan. in vit. Anth.

Genese. 3.

Chrisosto. hom. 4. de Lazaro.

curus & tentaremur ſupra id quod poſſemus. 1. Corint. 10. & eſſet contra prouidẽtiam dei: en cela eſtant cohibé & empeſché par la toute puiſſance de Dieu : comme ſainct Auguſtin l'enſeigne & ſainct Thomas apres luy : mais quelquefois Dieu la ainſi permis d'vne part pour cõuaincre noſtre entendement à croire qu'il y à des malins eſprits qui ne ſ'eſtudient iamais à autre choſe qu'à no⁹ perdre/ d'autre coſté pour nous faire cognoiſtre à l'œil combien eſt ord & ſale ceſt eſprit immunde depuis le temps qu'il ſ'eſt eſlongné de ſon Dieu & armé contre luy, puis qu'il ſe fait voir le plus ſouuent en vne forme ſi hideuſe que d'vn ſerpent ou autre beſte brute/ & à ces fins il nous eſt propoſé au beau commencement de la bible : cõme vn vilain coleuure, pour la ſeconde raiſon : & pour la premiere au beau commencement de l'euangile preſché par Ieſus Chriſt : cõme vn perſonnage qui a beau babil : mais duquel la fin n'eſt autre que de nous faire precipiter & rompre le col. Et pource qu'il eſt ainſi cauteleux il à de couſtume de ſ'accommoder aux gens en cela faiſant le ſinge de Dieu, qui ſ'eſt touſiours vou-

Augu. lib. 2. de gene. ad litt. S. Thom. 2. 2. q. 165. art. 2. ad 2.

lu demettre à noſtre imperfection; & pratique le dire de S. Paul, *Omnia omnib⁹ fact⁹ ſum ut omnes lucrifacerē*, ſi biē qu'à vne pauure femmelette qui n'a point beaucoup de cognoiſſãce fors de ſa ſenſualité, cõmencera à detracter de Dieu, & reuoquer en doute ſ'il eſt de luy tout ce qu'õ en dict: puis comme il cognoiſt que ce ſexe eſt fort amateur d'honneur & de grandeur il permet cela, puis qu'il luy reuiēt, pour la troiſieſme, il permet auſſi des voluptez charnelles cõme de manger & de boire, voire les viandes q̃ peuuēt plus attraire les perſonnes. toutes leſquelles choſes on peut aiſéement obſeruer aux traicts dõt il a vſé à la premiere fẽme qui ioue le perſonnage de toutes les autres qui mettent Dieu en oubly, eſtãt choſe aſſeurée que ſ'il ſe fuſt adreſſé à Adã il euſt vſé d'autres moyẽs biẽ plus couuerts q̃ de ceux là & pource S. Paul rapporte la victoire à vne ſimplicité feminine, quãd il conclud, *Ne ſicut ſerpens ſeduxit Euã ita ſeducantur ſenſus veſtri à ſimplicitate quæ eſt in Chriſto Ieſu.* Au reſte quãd il a voulu tromper Ieſus Chriſt il y procede bien tout autremẽt: car ſans detracter aucunement de Dieu, car vn homme raſſis d'entendement &

1. cor. 9.
Geneſe. 2.
2 cor. 11.

de foy abhorre telle chose & estouppe soudainemẽt ses oreilles) il cõmẽce parce qu'il n'a nulle apparence de mal, ains plustost semble auoir esté vsitée par les saincts personnages: cõme ayãt Moyse par sa priere chãgé le sang du fleuue en eaue, & le rocher aussi, cõme il est escrit *Qui conuertit petrã in stagna aquarũ*, à cause que le peuple estoit en grande necessité de boire: ainsi il tasche à persuader à Iesus Christ de chãger les pierres en pain, à sçauoir au grand besoin de manger & estant à vn desert, aussi bien que Moyse. Puis pour la secõde fois sçachãt que IesusChrist estoit versé aux sainctes escritures & à icelles il se plaisoit le plus, il luy ameine des passages de la saincte escriture. Et comme il ne peut rien faire par cela il luypropose d'estre monarche du monde: car la science enfle les personnes qui n'ont charité, & leur fait à croire qu'il sont suffisant de gouuerner tout vn monde voire mieux que tous autres. Somme il est tout semblable aux Crocodrilles d'Egypte: lesquels s'apperceuans de quelque homme qui approche du Nil poursuiuant son chemin il commencẽt à contrefaire l'homme & à pleurer cõme s'il auoit

Psal. 113.

Matth. 4.

grand beſoing de ſecours,& le pauure
homme approchant à la bonne foy eſt
Athan. in ſoudainemẽt deuoré. Ainſi recite ſaint
vita Ant. Athanaſe, q̃ vn iour il ſe dueilloit fort
aupres de la cellule de ce bon pere An-
thonius:& cõme il demanda qui c'eſtoit
il reſpondit,ſe voyant deſcouuert,qu'il
auoit bien grande occaſion de ſe plain-
dre,car tout le mõde le chargeoit d'eſtre
cauſe de tous les forfaits du monde,cõ-
bien qu'il en fuſt innocent.Parfois auſſi
il chantoit des pſalmes ſe voulant accõ-
moder à luy : mais il bouchoit pour lors
ſes oreilles ne voulant eſcouter le chãt
Pſal. 37. de Sathã,& pratiquoit ce qui eſt eſcrit,
Ego autẽ tanquã ſurdus non audiebã, autre-
fois il ſe preſentoit auec grãde ſplãdeur
ſoy transformant en ange de lumiere:
mais il fermoit les yeux, ne voulãt voir
la clarté de Sathã:& quãd il voyoit qu'il
ne pouuoit le gaigner par to⁹ ces beaux
moyẽs,(car il auoit obtenu par frequẽtes
1. Corint. prieres, larmes & ieuſnes,le don qui eſt
12. appellé par S.Paul(*Diſcretio ſpirituum*)il
venoit auec grãd bruit pour l'eſpouuã-
ter:maintenãt dit-il en guiſe d'vn Dra-
gon, tantoſt en guiſe d'vne autre beſte
effroyable, par fois ſe preſentoit à luy
cõme vn hõme ayãt enorme grandeur

plus que celle d'vn geant, si bien que la teste touchoit le ciel. Combien que les pieds fussent en terre, quelque fois aussi il faisoit vn grand tumulte, comme si la cellule eust esté enuironnee de cheuaux, chariots & gens armez, mais pour lors s'estant à Dieu recommandé il se mocquoit de luy par-ce qu'il est escript *Hi in curribus & hi in equis nos autem in nomine domini nostri inuocabimus*, Il n'oublioit aussi de mettre des lingots d'or par où il deuoit passer pour le tenter d'auarice, lesquels au signe de la croix dict sainct Athanase s'esuanouissent en fumée, & d'auantage il se presentoit aussi à luy en forme de femme pour le faire tomber en forme de peché de la chair, & quand par tous ces moiens il ne le pouuoit gaigner, en fin il l'exhortoit de veiller long temps la nuict en prieres, vacquer à ieusnes, & tous autres exercices spirituels, ou bien pour le degouster de toutes ces choses comme estant suadé par l'ennemy de nature, ou aux moins aux fins qu'il semblast faire quelque chose pour luy, mais ce sainct personnage qui pouuoit bien dire auec sainct Pol, *Non ignoramus astutias*

Psal. 19.

+ en enorme peché

Vide Aug. lib. 2. de ciuit. c. 26.

2. Cor. 2.

eius) Ne laissoit de continuer ces saincts exercices, ains il augmentoit d'auantage sa deuotion; non pour ce que le diable l'auoit dit, mais pour ce que Iesus-Christ nous la enseigné tant de faict que de parole: sçaichãt bien que tout ce que le diable faict & dict le tout n'est qu'à mauuaise fin: & pour ce d'autant plus

Luc. 4. qu'il confessoit à haute voix que Iesus-Christ estoit filz de Dieu, il luy imposoit silence le dernier moyen duquel il souloit vser, c'estoit d'increpation d'austerité, en luy remonstrant que c'estoit vne vie fort rude barbare & onereuse & que c'estoit destruire la creature de Dieu non pas l'ẽtretenir en son seruice; & que pourueu qu'õ n'excedat aux viãdes ce n'estoit peché que d'vser des creatures de Dieu auec actiõ de graces: finalemẽt aussi il le menaçoit de le biẽ battre & de le faire mourir en luy rompant le col; Mais à cela il auoit sa respõce toute preste, que s'il n'auoit peu aucunemẽt

Iob 1.

Matth. 8. nuire à la moindre brebiette de Iob, ny aussi aux porceaux immondes, q̃ moins

Luc. 8. pourroit il faire dõmage à l'hõme qui est peculierement soubs la protectiõ de Dieu, & duquel tous les cheueux sont

nombrés, tellement qu'vn ſeul ne peut tomber de ſa teſte ſans l'expres vouloir de Dieu.

Que le but du diable n'eſt autre que de ſe faire adorer cõme Dieu, & trõper les hõmes, Que le diable ne ſçait point les choſes futures, ny ne peut penetrer ou ſonder le cœur humain.

Le pretendu du Diable eſt d'eſtre adoré.

CHAPITRE. V.

IL nous faut auoir touſiours ſouuenance des deux pechez qui ſont propres à Sathan à ſçauoir orgueil & enuie & ce pour toute choſe que nous voudrõs deffinir de luy: car de ces deux vices ſpirituelz cõme de deux ſources procedent tous ſes effectz. Comme ainſi ſoit donques qu'il ait auecq' ſes Anges premierement peché par orgueil, voulant par rapine vſurper l'equalité de Dieu, il perſiſte touſiours en ceſte mauuaiſe volunté par la grande & impenitente obſtination qui eſt en luy & ne ceſſe de dire en ſon cœur *Similis ero altiſsimo*. Ce qu'il a practiqué au beau cõmancement, car en regardant le iargon qu'il tenoit à la femme, il ne pretendoit autre choſe cõclure ſinõ qu'elle l'adoraſt cõme Dieu.

Eſaie. 14.

fo. 32. b

Tout ainſi comme quãd il y a vn tyrãt qui tache d'vſurper à ſoy vn Royaume, lors qu'il detracte du Prince naturel il ne faict autre choſe ſinon tacher de perſuader aux gẽs d'eſtre receu & recogneu comme vray Roy: quand donc Sathan propoſoit à Eue que Dieu leur portoit enuie, & qu'il ſeroit bien marry qu'ilz mõtaſſent ſi hault qu'ilz pouuoient biẽ monter, il ne faiſoit autre concluſion ſinon que ce qu'ilz eſtimoiẽt eſtre Dieu n'eſtoit vray Dieu, pour autant qu'vn vray Dieu comme vray pere il tachera à ſublimer en toutes honneurs ſes enfans autant qu'il luy ſera poſſible, & dauantaige puis qu'il ſe preſentoit comme tel, c'eſt à dire ne demandant rien mieux que leur auancement, & à ces fins apparoiſſoit à eux & leur parloit familieremẽt combien qu'il feuſt d'vne nature inuiſible & bien plus excellante que la leur comme les voulant diriger & conduire à vne ſupreme felicité iuſques à eſtre comme dieux, par cela il cõcluoid qu'il eſtoit le vray Dieu, & cõme vray Dieu debuoit eſtre d'eux adoré, & au vray dire il n'a eſté du tout fruſtré: car pluſieurs peuples ont eſtimé que le

ſerpent de celuy qui parloit par le ſerpent eſtoit vray Dieu, tellement que les Grecs en ont prins l'ethimologie du ſerpent, cōme remarque fort bien ſaint Athanaſe, car (dit-il) ὄφις, c'eſt à dire ſerpent, eſt ainſi appellé comme qui diroit ὀφὴς, c'eſt à dire celuy qui parle, à cauſe qu'il auoit parlé à nos premiers parens, ayans opinion que ce feuſt pour leur grand bien & vtilité, & non ſeulement les Grecs, mais auſſi tout l'empire Romain a eſté abreué d'eſpuis qu'vn oracle leur fiſt reſponce que la peſte ne ceſſeroit à Rome ſ'ilz n'enuoioient querir le Dieu Æſculapius. Or les Ambaſſadeurs ſ'eſtant transportez au lieu par l'oracle deſigné, treuuent vn grand ſerpent lequel ilz firent entrer en leur nauire & l'apporterent à Rome où il feuſt par l'eſpace de trois iours, dequoy Valerius Maximus en parle fort ſerieuſement comme de choſe appartenant à la veneration des dieux: & Ouide n'a honte de l'appeler ſon Dieu.

Athan. in deffinitionibus prici.

Valer maxim. lib. 1.

Cùm criſtis aureus altis
In ſerpente deus prænuncia ſibilla miſit.

Ouid. lib. methamor 1.

Lucian.

Lucian en fait vn Opuſcule, diſant que les Oracles qui procedoient de la bouche d'vn certain ſerpent conduict par vn Magicien appellé Alexandre, c'estoiẽt diuins Oracles:& bien plus venerables que ceux qui procedoient des preſtres:car (dit-il)ceux-là ſortoient de la propre bouche de Dieu,& qui eſt encores plus admirable à la primitiue Egliſe, il y a eu d'heritiques qui en diſoiẽt autant, ſoy perſuadans que ce ſerpẽt qui parla à Eue, fuſt vray Dieu, parquoy ils ſouloient faire monter ſur leur autel vn ſerpent auquel ils preſentoiẽt leurs ſacrifices & pour ceſte occaſion ils ont eſté appelez Ophites c'eſt à dire ſerpentins ou gens qui adoroiẽt le ſerpẽt. Beaucoup mieux ont eſtimé les Syriẽs & Caldeens & autres peuples oriẽtaux: leſquels diſoient(comme il appert parce que Pherecides Syrus en a eſcript) que le grand Dieu auoit chaſſé du ciel tous les Diables,deſquels le Capitaine eſtoit vn nommé Ophianeus c'eſt à dire en Latin Serpentinus, & comme biẽ reſpond Lactance aux idolatres,en cela ils ſe ſont abuſez quand ils ont prins le noir pour le blanc, & le Prince des dia-

Epiphan. lib. 1. contra hæreses.

vide Plinium lib. 8. natural. historiæ. Lactan. in diuinis institutionib⁹

bles pour le Prince des hommes qui eſt le ſeul Dieu. Toute ceſte digreſſion ne tend à autres fins qu'à demonſtrer que Matth. 4. veritablement l'intention du Diable ſerpent, n'eſtoit autre que ſoy faire adorer comme Dieu: ce qu'il a bien clairement demonſtré par le progrés des tentations dont il a vſé contre Ieſus Chriſt. Car pour le dernier propos il luy garde ce mot qui eſtoit ſon vray but, *Si cadẽs adoraueris me.* Et c'eſtpourquoy il s'eſt faict baſtir des temples, dreſſer des autels, ordonner des feſtes, inuiter des preſtres, preſenter des ſacrifices, aiant veu que Dieu en auoit voulu autant auoir pour ſon ſeruice, non comme remonſtre ſaint Auguſtin) qu'il ſe plaiſe aucunement à l'odeur du roſt des animaux ou autres choſes ſẽblables: Aug. lib. 10. de ciuit mais c'eſt pourautāt qu'il s'eſiouit fort qu'ō lui exhibe leshōneurs deuz à Dieu: en cela aiāt vn cōtētemēt fantaſq quād il eſt eſtimé dieu en aparēce, iaçoit qu'il ſoit dāné & tourmēté ſās ceſſe en verité. *Le Diable ignore les choſes futures.* *Dæmones nō cadauerinis nidoribꝰ,* (dit S. Auguſtin) *Sed diuinis honoribꝰ gaudẽt.* Or pour eſtre touſiours entretenu en ceſte grandeur il n'a point ſceu trouuer meilleur

moyen ny plus expedient, que de parler familieremēt aux perſonnes & leur dire choſes occultes, ce qu'il a faict par les oracles; le premier deſquels il faut nommer l'oracle du ſerpent parlant à Eue. Car dequoy importe il s'il eſt entré dans le corps d'vn ſerpent pour parler, ou s'il eſt entré dans vne ſtatue de marbre? Cela n'empeſche de rien qu'on ne puiſſe dire que le premier oracle ſoit eſté celui qui a parlé à la premiere femme, & pourtant Tertulien à bon droit met au premier rēg de tous heretiques, la premiere femme: conſiderant que de parler ainſi au Diable familierement ceſt apoſtaſie. Apres le deluge les oracles ont eſté plus frequentez & ont cōmencé à la poſterité de Cham: de là viēt que le plus anciē oracle que nous trouuons entre les autheurs. C'eſt *Oraculum Hammonium*, comme nous dirions *oraculum chammonium*, car le nom de Cham s'eſcript en Hebreu auec vne forte aſpiration, & à ceſte occaſion noſtre tranſlateur la traduit pluſtoſt cham que ham tant y a que c'eſt tout vn, & que tel nom mōſtre aſſez l'antiquité & la ſource auſſi des oracles faicts apres le deluge,

Tertul. de præſcript. hæretic.

c'estoit Cham le maudit de Dieu & de son pere qui trouua ceste inuention d'adorer le Diable pour continuer la cité du Diable:comme Cain l'auoit desia encõmencée pour oppugner la cité de Dieu bastie par Abel & continuée iusques à Noé. Nous voyons aussi par l'escriture que les mauuais Roys mandoient aux oracles des gentils cõme à Accaron & autres pour auoir responces de leurs doubtes & solutions de leurs difficultez. Ainsi Sathã n'a iamais oublié sa maniere de faire, car comme il voulust rauir l'honneur de Dieu predisant les choses occultes & futures à la premiere femme, *Aperientur*, dit-il, *oculi vestri & eritis sicut dii scientes bonum & malum*; aussi par ce mesme moyen il a voulu pipper les hommes qui ont vn souhait naturel de sçauoir les choses occultes & futures: ayans ce mauuais souhait de la nature d'Adam corrompue, qui a souhaitté aussi d'estre comme Dieu, duquel le propre c'est de cognoistre les choses occultes, singulierement l'interieur des pensees & aussi les choses à aduenir, l'escripture nous enseigne clairement ces deux points: Premiere-

4.Reg. 1.

Gen. 2.

Ieremie 17 ment en Hieremie *Inſcrutabile eſt cor hominis & quis cognoſcet illud? ego dominus probans renes & corda.* Et auſſi pour le ſecond il eſt dict en Eſaie. *Annunciate nobis quæ ventura ſunt & dicemus quia dii eſtis vos*: ſi bien que ſi nous regardons bien de pres les hiſtoires, trouuerons que les oracles ne tendoient à autres fins que d'occaſionner vne admiration aux hommes & leur dõner vn contentement de l'orgueil qui eſt naturellement en leur teſte. Toutesfois les Diables n'ont iamais ſceu ny l'vn ny l'autre: ce que nous monſtrerõs pour faire entendre aux curieux de ce temps combiẽ ils ſont abuſez de penſer paruenir à la cognoiſſance de ces deux choſes par le moien d'vne ſecrette familiarité qu'ils ont auec les Diables, ou autrement par ſuperſtitions & magie. Les Theologiẽs s'y ſont fort doctemẽt exercez au premier, tãt par la ſẽtẽce de Hieremie, que par-ce que S. Pol a dict. *Nemo ſcit quid ſit in homine, niſi ſpiritus hominis qui in ipſo eſt.* Et de Dauid qui ſouuẽt attribue cela au ſeul Dieu: *Scrutans corda & renes deus.* C'eſt donc le ſeul homme qui ſçait par nature ce qu'il pẽſe en ſon cœur & quãt

Margin notes: Eſaie. 41. — 1. cor 2. — Pſal. 7.

aux autres substances, il ny a nul que le seul Dieu, ce que feust fort veriffié en l'histoire de Nabucodonosor qui auoit mis en oubly sõ songe & si vouloit qu'õ le luy deuinast, mais il luy fust respondu qu'il demãdoit chose impossible. *Sermo enim quẽ tu quæris rex grauis est: nec reperietur quisquã qui indicet illũ in conspectu regis, exceptis diis quorũ non est cũ hominib9 conuersatio*, où est bõ de noter qu'il auoit assẽblé nõ seulemẽt les philosophes & astrologiens, mais aussi les magiciẽs, cõme dit le texte expressement; & cõbien qu'il soit certain que les magiciẽs aient familiarité secrete auec les malins esprits qu'ils estimoient estre dieux, si est ce qu'ils mettẽt differẽce entre lesdieux qui cõuersent quelquefois auec les hõmes & ceux qui ny conuersent aucunemẽt, & confessent que ceux qui ont familiarité auec les hommes ne peuuent aucunemẽt sçauoir ce qui est caché dãs le cœur des personnes, parquoy en fin resolutiõ fut baillee par Daniel disant: *Mysterium quod rex interrogat, sapiẽtes, magi, harioli, & aruspices nequeunt indicare regi, sed deus est in cœlo reuelans mysteria qui indicauit tibi Nabucodonosor quæ*

Daniel 2.

Ventura sunt nouißimis temporibus. Didymus precepteur de saint Hierosme traicte ce poinct à propos qu'il veut preuuer que le sainct Esprit est Dieu, par ce qu'il penetre les cœurs & faict cognoistre l'interieur des pensées, & en donne la raison naturelle, car l'ame n'a poinct de quantité corporelle comme ont les corps qui sont par telle quantité terminés, mais elle est vne substance simple & spirituelle qui n'a poinct d'autres limites que sa pure substance, qui fait q̃ si quelque chose penetroit telle substãce faudroit ou qu'elle feust la mesme substance de l'ame ou bien la vertu viuente qui est auec icelle en donnant vie à telle substance, & c'est pour autant qu'il n'y a que ces deux choses tressimples en l'ame. Or le diable ne peut estre la substance de l'ame, n'y la mesme vie de l'ame, & ne peut donc penetrer au dedans: mais bien Dieu qui est celuy qui donne telle vertu de vie à l'ame, & sans la concurrẽce duquel l'essence & la vie de l'ame seroient soubdainement redigées à neant, comme elle estoit au parauant sa creation, & c'est ce que disoit, *Didymus,*
Iosue.13 *imparticipabilis diabolus est, non creator sed*

creatura subsistens, Introiuit ergo (in cor Iudæ) non secundum substantiam, sed secundum operationẽ: quia introire in aliquẽ increatæ est naturæ: de là il viẽt à cõclurre que quãd nous trouuons que le diable est entré dans le cœur c'est à dire, la volonté de Iudas & qu'il a rempli le cœur de Ananias il faut entendre cela par suggestiõ de malice & suasion d'iniquité, comme d'auarice & autres meschancetez qui ne peuuẽt entrer dans l'hõme s'il n'ouure son cœur & ne preste consentemẽt à telles tẽtations, & de fait le mot de tẽter le dõne assez entẽdre, qui ne signifie autre chose q̃ essayer quelq̃ chose, ainsi Sathã s'efforce de cognoistre nostre bõté ou malice. Et s'il y a coniecture qu'il y à de la bonté dans le cœur, il employe toutes ses forces pour l'esbranler par les obiects & moyens qu'il nous presente. Sainct Hierosme disciple de Didymus a fort bien declaré ce poinct & comme commenté en peu de paroles ce que son maistre auoit dict assez obscurement: Ceux la, (dit-il) sont dignes de reprehension qui pensent que les pensees mauuaises viennẽt du diable & nõ plustost de nostre mauuaise volonté, car

Act. 8.

Hieroni. lib 2. comment in Matheum ad cap 15.

certainement le diable peut estre suggesteur & moyẽneur des pensees mauuaises mais non pas l'autheur, bien est vray qu'il est le plus souuent comme vn boutefeu en nostre endroict allumant en nostre chair vn feu d'ardeur charnelle, mais non qu'il vienne pourtãt à penetrer l'interieur de nostre cœur, ains seulement il en prent coniectures par l'habitude & gestes qu'il apperçoit en nostre maniere de faire comme quand il void, dit-il, qu'vn homme regarde fort souuent vne femme & laisse tout autre chose pour ce faire, de là il prend coniecture de penser que nous commẽcerõs à adulterer en nostre cœur, quand & quand il prent aussi occasion de nous instiguer à cela en mettant plusieurs phantasies en nostre teste, lesquelles ne voulant de nous repousser ains nous y delectans de nous mesmes & de nostre franche volonté les enuoions aussi en nostre ame. Le diable en cela abuse les personnes quand il leur fait accroire qu'il cognoist le cœur des gẽs, il en peut bien auoir quelques coniectures: Mais l'homme estant de franc arbitre peult obmettre & quicter telles phantasies &

ainsi le diable se treuue le plus souuant menteur. De cecy sainct Augustin en a faict vn liure intitulé de *Scientia demonũ*: ou il monstre amplement ce discours: concluant qu'ils ne peuuent dauantaige sçauoir les choses futures qu'ilz ne font l'interieur des pensées. Nonobstãt par les oracles il a voulu predire les choses à aduenir. le Roy Ochosias manda à ces fins ses seruiteurs pour sçauoir s'il gueriroit ou non & Saul en voulut autant faire pour sçauoir qu'elle yssue auroit la prochaine bataille qu'il debuoit dõner contre les Philistins: contreuenans à l'expresse parole de Dieu qui disoit *Non accedetis ad magos, neque ab hariolis aliquid sciscitabimini*. Aussi ce feust l'occasion de leur ruine & aduient ordinairement par diuine permission que si le diable (soit de luy mesme en personne, ou par vn sien oracle mort ou viuant) predict quelque bon heur telle chose n'aduient poinct; mais s'il predict chose mauuaise elle sortira infalliblement à son effect en peine de telle apostasie ce qu'on peut aiséement voir en l'histoire de Saul laquelle nous doibt seruir de maxime ou reigle generalle en

Aug. lib. de scientia dæmonium

4. Reg. 1. & 1. Reg. 28.

Leuitic. 19.

ce faict icy, & est remarqué par sainct Chrisostome *Vide locum in fine huius capituli.* Or sainct Athanase voulant resouldre le Prince Antioche de ce point il procede sagement par l'experience. Il y a deux choses, (dit-il) que les anges mesmes soient bōs ou mauuais ne peuuent sçauoir, c'est l'interieur des cœurs & les choses futures bien est vray, dit-il, qu'ō a trouué quelquesfois q̄ les magiciens (lesquels i'appelle pour autheurs oracles viuans du Diable) ont predict quelque temps ce qu'est apres aduenu, les Diables le leur ayant ainsi reuelé, mais il n'ont predit sinon ce qu'estoit desia faict, comme voians qu'il pleut desia aux Indes & que le temps est disposé pour porter les nuées vers les quartiers d'Egypte, il faict sçauoir à ses oracles qu'il pleuura en brief en Egypte, & quand il void que grande abondāce de neige a fondu aux montaignes, ou commencé à fondre, il predit aussi que le Nil ou autre grosse riuiere desbordera, mais il ne dict sinon ce qu'il void, seulement il y a vne agilité plus grande en luy qu'à nous, si biē que si les oiseaux auoient raison, ils en feroient bien autant

Athana. q. 27. ad Antioc. princ.

tant & le font selon leur naturel quand ils changent bien souuẽt de climat par le moyen desquels plusieurs Philosophes ont esté en admiration deuinans ce qu'ils ne voioient:mais c'estoit par la cognoissance qu'ils auoiẽt des oiseaux. Parquoy conclud sainct Athanase, deliberez vous de faire quelque chose dont on n'en puisse auoir aucune coniecture, & puis allez vous en aux oracles du diable qui sont les magiciens, & leur demandez s'ils sçauent point ce que vous auez deliberé de faire & trouuerez qu'ils en sont du tout ignorans. Sainct Athanase auoit ouy discourir Antonius Monachus sur ce point & est vray semblable que de luy (comme de celuy qui en auoit plus d'experience que homme du monde) il auoit retenu ses resolutions, car nous voyons qu'il recite presque les mesmes sentences en la vie qu'il a escript de luy, où il adiouste que c'est tout de mesme, comme si celuy qui a couru la poste nous disoit ce que ce faict biẽ loing de nous, ou comme si vn medecin touchant le poulse à vn homme il luy predisoit qu'il aura la fiebure, ou si vn agriculteur ayant veu l'innonda-

Athan. in vita Anton

tion des eaux predisoit qu'il y aura peu de bled & en sõme, dit il, ils sçauẽt ce qui est desia & non pas ce qui est à aduenir, Toutesfois dit encores, voilà le cõmẽcement de l'idolatrie & des nouueaux dieux, le pauure peuple ne sçachant la cause il les a estimez vrais dieux laquel le sentẽce qui est d'importance se peut tant par l'escriture que par les autheurs prophanes & externes verifier, car les plus celebres oracles qui furent iamais au monde, c'estoient du tẽps de Cyrus en Affrique & en Grece comme l'escrit Herodote, auquel temps les prophetes cõme Esaye, Hieremie, Daniel & autres auoient ia predict clairement plusieurs chãgemens qui deuoiẽt aduenir aux plus celebres nations du monde cõme estoient les Assiriens, Babiloniens, Grecs & Romains iusques à nommer mesmes les Grecs & voire aussi le Roy Cyrus par son nom propre, ioinct que les Sybilles en auoient desia autant fait dequoy les diables s'estans armez ils comencerent à predire ce qu'ils en auoient sceu par reuelation faicte aux prophetes & predisoiẽt choses fort grãdes. Au reste quand on les sortoit de

Herodot. initio lib.

Esai.23.14 45.

Ieremiæ 23

Daniel 8. 10.

ces limites & commāçoit on a leur demander des menus affaires & particulieres negoces desquels ils n'auoiēt ny cognoissance ny coniecture, ils temperoient tellement leur langage par paroles ambigues, que quoy qu'il aduint ils auoient tousiours belle eschapatoire. De ce point ont escrit plusieurs graues autheurs Grecs & Latins & entre nous Latins nous auons Lactance qui en dit de beaux traicts & aussi saint Hierosme qui en a specifiez aucuns disant. *Apollo Delphicus & Loxias Deliusque & Clarius, & cætera idóla, futurorum scientiam pollicentes reges potentissimos deceperunt.* Et puis il donne les exemples comment ils couuroient leur ignorance, mais (dit-il) quand il ny auroit autre chose sinon qu'ils n'ont sceu predire leur ruine faicte par l'aduenement de IESVS-CHRIST, ce seroit assez pour preuuer qu'ils n'en sçauoient rien de l'aduenir, comme l'on recite d'vn homme prudent qui voulant faire cognoistre la bestise qui estoit en vn magicien & chiromantien, luy presenta la main gauche pour luy deuiner sa fortune & cōme il estoit attentif à regarder

Lacta. lib. diuinarum institutio.

Hyeronim⁹ lib. 12. comment. in Esaiam ad cap. 41.

+ Lycius [illegible] puto

les lineamẽs de la main il luy bailla de la main droicte vn grand soufflet en disant si tu cognois les choses futures, pourquoy ne les cognois tu premierement pour toy mesme? autant en dict sainct Hierosme des oracles. Enquoy l'on void combien s'abusent ceux qui font pactes & accords auec c'est Esprit immonde, pource qu'il leur promet de leur faire sçauoir les choses à aduenir: & aussi ceux qui s'adressent à telles gẽs que n'est moins que de s'adresser comme iadis les idolatres à vn oracle, attendu que c'est le Diable qui faisoit & fait parler & l'vn & l'autre; & c'est à ceste occasion vne vraye apostasie de la foy prohibée soubs grãdes peines biẽ souuent en la Loy de Dieu. Mais disoit ce bon pere Anthonius quel profit y a il en cela de soy faire librement abuser d'achepter coquilles pour carquans? outre qu'auec cela on s'estrãge de sõ Dieu & vend on pour telles vanitez & mensonges la pauure ame au Diable, & quãd bien ainsi seroit qu'on nous dict verité nous ne la debuons sçauoir par le moien de l'ennemy de Dieu & de nostre nature, depeur qu'auec le miel il ne nous

Athan. de vita Anto.

baille auſſi du poiſon comme il a faict à nos premiers parens, & à ceſte occaſiõ noſtre Seigneur a commandé au Diable de ſe taire encores qu'il dit pure verité, & comme diſoit le bon moine Antonius s'il ſe preſente à nous auec grãde clarté, comme il ſe trãsforme quelquefois en Ange de lumiere il faut fermer les yeux & deſtourner la face pour ne voir la lumiere du diable. L'hiſtoire de Saul porte qu'il auoit faict tout ſon pouuoir de ſçauoir ce que luy importoit beaucoup, & s'eſtoit addreſſé à Dieu aux preſtres & aux prophetes, en fin voiant que Dieu ne luy faiſoit aucune reſponſe, cõme par neceſſité s'eſt adreſſé à vne femme ſorciere, & a eſté cauſe de ſa ruine, il ſe faut donc addreſſer à Dieu, & s'il ne nous ayde ſi toſt, eſperer touſiours en luy & prendre patience, ſçachãt que le tout ſe faict pour noſtre grand bien, mais de cecy en parlerons plus amplement au chapitre prochain. Il y a vn autre point remarqué par S. Chryſoſtome. *Nemo, quum fallunt, attendit: ſed ſolùm ſiquid verum prædixerint, aſpicit.* Et puis apres il dict, *quia homo ſe dedit diaboli poteſtati, de⁹ id permittit accidere.*

Luc 4.

Chryſoſt. Homili. 8. in 2. epiſto. ad Thimo.

Que les hommes sorciers sont autant detestables & autãt prohibez par la loy de Dieu comme mesmes les oracles des Payens & leurs idoles/que ce n'est fable ce qu'õ dit des sorciers, que les Prīces y doiuẽt prẽdre garde, des diuers moyẽs dõt vsoyẽt les anciẽs sorciers, le tout preuué par l'escripture.

Sorcelerie peché enorme & detestable.

CHAPITRE VI.



OMBIEN que Pline ait estimé que la magie ne soit rien en verité, ains mais chose n'ayant rien que le seul mot, non plus que les chimeres/amenant pour toutes raisons l'experience de Neron qui estoit fort eschaufé à y entendre quelque chose: iusques à se faire + imiter & consacrer à tel mestier; & ce nonobstant il ne peut venir à bout de rien qu'il pretendit faire: iaçoit qu'il n'eust + faicte ny d'engin ny de volonté, moins d'authorité & puissance, richesses, & grands maistres fort sçauãs en tel art, qu'il auoit faict venir de tous costez d'Orient; si est-ce pourtant que son opinion ne doit estre non plus receuë entre nous, que celle qu'il ameine contre la diuinité, d'isant qu'il ny à point d'autre Dieu que le Soleil/& la resurrection de la chair, s'en mocquant

Plin. lib 30 natural. histo. cap. 1.

+ initier fo. 42. a

+ faulte

^ niant

cõme de chose vaine & ridicule, en ces deux points singulierement iouant le personnage d'vn atheiste (comme il estoit en verité) car la reigle de dialectique abbast suffisãmẽt sa collectiõ quãd il dispute d'vn particulier pour conclure vne proposition vniuerselle comme l'on dict, *Ex particularibus nihil concludi potest, & à particulari ad vniuersale consequentia nulla.* Nous luy pourrions bien admettre aussi l'histoire de Iulien l'apostat qui auoit autant d'authorité, richesses, engin, & maistres que Nero, & d'auantage de volonté; nonobstant moins d'effect s'en ensuiuoit apres qu'il s'y estoit fort eschauffé qu'auparauant: Dieu ne le permettant (& c'est pour respondre à Pline) à cause que leur but principal estoit de aneãtir entieremẽt la memoire de Iesus Christ & des Chrestiens & le faire trouuer mẽteur en ce qu'il auoit dit *Ecce ego vobiscũ sum vsque ad cõsummationem seculi*: Mais de nier pourtãt les effets du diable executez par les sorciers, ce seroit temerité grãde: atẽdu que les autheurs voire les pl' anciẽs & plus celebres en sont plains, & nous doibt pour maintenãt suffire ce que cy dessus

Matt. 28.

en auons allegué apres Lactance & S. Augustin, qui ont donné la raison de tels effects admirables, les rapportant aux malings esprits, adioustant seulemēt ce que Philostrate a escrit d'vne sorciere laquelle par le moiē de son art apresta vn fort manifiq bāquet à Menippus son fauory: & cōme il estoit là auec plusieurs autres aians grāde auidité de bāqueter soudainemēt tous les mets s'euanouirēt & aussi furēt contraincts de sortir de table plus fameliques qu'ils n'estoient auparauant. Il vaut mieux le prouuer par l'escriture, de peur que personne n'estime auec Pline ce propos fabuleux. En premier lieu S. Pol fait mētiō de Iāmes & Iābres desquels l'histoire est recitée au lōg au liure de l'Exode qui resisterent à Moyse & faisoient par magie tout ce que Moyse faisoit aussi par diuine puissance; ils changerent les verges en serpens, puis les serpens en verges, ils chāgerent l'eau en sang, puis le sang en eau, ils firent semblablement venir des grenouilles qui couuroient la terre d'Egypte, vray est qu'au troisiesme signe, ils ne peurent faire comme Moyse, nō pour la raison qu'aucuns des

Philostrat. lib. 4.

\+ ainsi

2. Thim. 3.

Exod & 8 Rabbi, Leuiben, Berson in cap. 8. Exod.

Hebreux ont voulu amener disans que le diable ne peut faire aucune chosequi soit moindre qu'vn grain d'orge, car à faire choses petites (disent il) il y faut grande subtilité, & que pourautant les magiciens ayans fait de grosses couleuures & des grenouilles, ils ne sceurent au troisiesme signe faire venir de petits poulx comme Moyse:telle opiniõ n'est receuable,car apres ils ne sceurent faire venir des grosses mouches,ny des grosses tumeurs aux corps humains, ny faire descendre du ciel la gresle, ny le feu, ny faire souffler le vent, ce que toutesfois le Diable feit au tẽps de Iob, mais ce fut pour autãt qu'à la troisiesme fois Dieu lia la puissance à Sathã,& le cohiba de ne passer plus outre:cõme il le cohiba de Iob en cest effet de ne le mettre à mort,cõme il feist à ses enfans:& c'est ce que les magiciẽs furẽt cõtrains de cõfesser disãs, *Digitus dei est hic*, Ainsi ceste histoire mõstre assez qu'il y a des gens qui õt secrete familiarité auec le diable qui leur fait faire choses admirables & le plus souuẽt fort mauuaises:& mesmes le Roy Dauid prẽd la similitude de l'enchãteur qui enchãte par son art les ser- Psal. 57.

pens, estant dõcques cela veritable plusieurs fois Dieu deteste & prohibe en sa loy telle maniere de gẽs nõ moins qu'il faict les ydoles & oracles du diable, car voiãt Sathã que le peuple de Dieu detestoit ses oracles morts & faits de main d'hõme, il s'est insinué parmy eux par autre moien plus subtil, parlant aux hõmes & soy faisant adorer couuertemẽt à eux, & c'est ce qui est prohibé tãt estroictement au Leuitique. *Leuit.* 10. 19. 20. *Nõ declinetis ad magos, nec ab hariolis aliquid sciscitemini, ne polluamini per eos.* Et aussi il repete peu apres. *Anima quæ declinauerit ad magos & hariolos, & fornicata fuerit cũ eis, ponã faciẽ meã contra eam & interficiam eã de medio populi sui.* Et en l'exode est dict, *maleficos non patieris viuere* où le mot Hebreu s'adresse aux sorciers, en Deuterono. aussi il y a de beaux textes où Dieu dit à son peuple. *Quando ingressus fueris terram quã dominus deus tuus dabit tibi, caue ne imitari velis abhominationes illarum gentium: nec inueniatur in te qui lustret filium suum aut filiam, ducens per ignẽ: aut qui ariolos scitatur, & obseruat somnia atque auguria: ne sit maleficus nec incantator, neque qui ~~Phytones~~ consulat nec diuinos, &*

Leuitic 19. & 20.

Exodi 22.

Deut. 18.

Pythones

quærat à mortuis veritatē omnia hæc abhominatur dominus, & propter istiusmodi scelera delebit eos in introitu tuo perfectus eris & absq; macula cū domino deo tuo gentes istæ quarū poßidebis terrā, augures & diuinos audiūt, tu autē à domino deo tuo, aliter institutus es. En sōme de ceste maniere de gēs il en est parlé fort souuēt en l'escriture: si biē qu'il ny a à peine liure en la bible où il n'ē soit fait mētiō: outre les passages ia citez on peut voir, *Nū.* 23. *Iosue* 13. 1. *Reg.* 15. & 28. 2. *Para.* 33. *Esaye* 47. & 44. *Mich.* 5, *Nahū* 3. Au nouueau testamēt il y a Simō Mag⁹, Elimas Mag⁹, Barieu Mag⁹, il est aussi faict mentiō d'vne fille qui deuinoit à cause qu'elle auoit vn esprit familier, & par ce moyen elle faisoit gaigner grande somme de deniers à ces maistres & aussi des Epheſiens lesquels estudioient aux arts de curiosité, qui ne est autre chose, selō les anciēs, que l'art magicque: mais aiās esté instruits par sainct Paul ils bruslerent tous leurs liures, qui furent appreciez à cinquante mille pieces d'argent. Le bon Roy Iosias voulant remettre la religion de Dieu en son entier & appaiser son ire par ce moien, il feist assēbler vn concile

Acto. 8. 13. 16. 19.

Hieronim. prolog. in epis. ad ephesios.

general au temple de Hierusalem, où entre les autres choses necessaires à telle reformation feust ordonné que tous sorciers & sorcieres seroiēt mis à mort. Ce que ce bon Roy a executé. *Pythones,* dit le texte, *& Ariolos & figuras ydolorũ & immundicias & abominationes quæ fuerunt in terra Iuda & Hierusalē abstulit Iosias, Vt statueret verba legis.* Depuis tous bons Princes n'en ont fait difficulté: la loy de Dieu y estāt toute manifeste, & mesmes au Code il y a plusieurs loix des malefices & mathematiciēs, saintement ordõnees par les Empereurs Chrestiens cõme Constantius & autres, Et pourquoy ne l'eussent ils fait, attēdu que les payēs en ont fait punitiõ? Cornelius Tacitus recite qu'vne loy fut faicte à Rome par laquelle tous mathematiciens & magiciens estoiēt chassez (cõme gēs excõmuniez & indignes d'habiter entre gēs de bien) de toute l'Italie, laquelle executiõ fut faicte du temps de Iesus Christ non peut estre sans mystere, car comme nostre Seigneur venoit en ce mõde pour en chasser les Diables, aussi voulut il que leurs speciaux seruiteurs & adorateurs fussēt par les princes tēporels chas

Cod. l.

Cornelius Tacit.

Iosie 12.

ſez hors de leurs terres (cōme apparte-nās au tribunal externe). Appollonius Thianeus auſſi grād magicien fuſt cité par deuāt l'Empereur Domitiā à cauſe qu'il eſtoit ſorcier:& auſſi Apuleius par deuant le gouuerneur d'Affriq du tēps de l'Empereur Antonius pius; vray eſt qu'il s'ē purge aux deux apologies qu'il a faictes à ces fins,car autrement il euſt eſté mis à mort. Et ne faut faire comme l'on fait auiourd'huy à Geneſue (ſource de tous ces atheiſmes & adorations des diables) où l'on n'accuſe ny condāne à mort ou à peine quelconque fors ceux qu'on peut prouuer auoir geté quelque ſort dōmageable aux hōmes ou aux beſtes domeſtiques,encores que ils ſçachēt biē qu'il ſoit de la Synagogue du diable, car pour tout vray le plus enorme peché qui ſe puiſſe trouuer en ce fait c'eſt d'apoſtater de la vraye religion de Dieu pour adorer le Diable, ce qui ſe void clairement en l'eſcriture laquelle ne vient point à aggrauer beaucoup ceſte impieté d'autre forfaict que de l'idolatrie peché qui eſt directement contre la Maieſté de Dieu & non contre le prochain. Ainſi en l'Exode 22.

Apuleius vtraque apolog.

Exod. 22.

peu apres qu'il a dit tu n'endureras poĩt que les ſorciers viuẽt, il eſt adiouſté quiconque ĩmolera aux dieux, fors au ſeul Dieu, il ſera mis à mort. Au Leuitic. 18. où il eſt dit, vous n'aurez point recours
Leuit. 18. aux magiciẽs, ny ne demãderez aucune doute aux ſorciers de peur que ne ſoiez ſouillez par eux, il eſt dit pour cõcluſiõ de toute raiſõ, Ie ſuis le ſeigneur voſtre Dieu; cõme voulant inferer c'eſt vn peché qui eſt grãd, par ce qu'il eſt directemẽt cõtre la maieſté de Dieu, au chapi-
Leuit. 20. tre ſuiuãt qui eſt le 20. on y void le meſme. l'ame (dit Dieu) laquelle declinera aux magiciẽs ou ſorciers, & paillardera auec eux, ie mettray ma face cõtre icelle & la mettray à mort, l'oſtant du milieu de mõ peuple, s'enſuit, ſoyez ſãctifiez & ſaints, car ie ſuis ſaint moy qui ſuis voſtre Dieu, en Deuteronome 18. chap, Il eſt auſſi dit, gardez que perſonne de vo⁹ ne ſoit magiciẽ ou ſorcier, ou demãdãt
Deut 18. cõſeil aux enchanteurs & deuins, car c'eſtoit le peché des gẽtils, leſquels pour ceſte occaſion i'ay chaſſé de leurs terres pour vous y introduire à leur place. mais toy tu és autrement aprins du ſeigneur ton Dieu, s'enſuiſt, Dieu auec le

tẽps vous ſuſcitera vn prophete lequel vous parlera familierement & non pas comme ie vous ay parlé à la montagne auec du feu eſpouuentable :mais il parlera à vous & ſera ſemblable à vous, vous l'orrez donc:& quiconque ne le voudra eſcouter i'en prendrai vengence,il eſt beau à voir que par ce prophete eſt entẽdu Ieſus-Chriſt tant par le texte que parce qu'on a expliqué Saint Eſtiẽne aux actes des Apoſtres.C'eſt donque a dire que telle meſchãceté eſt directement contre la maieſté de Dieu,& ſingulierement contre la perſonne de Ieſus-Chriſt noſtre Dieu & redempteur, puis qu'on vient à adorer vne ſuſtance inuiſible lors qu'elle ſe preſẽte en forme viſible,en cela voulant vſurper la gloire du fils de Dieu qui s'eſt fait viſible pour eſtre auſſi adoré viſiblemẽt/quand Samuel veut grandement exagerer le peché de rebelliõ & meſpris commis contre la diuine maieſté,c'eſt (dict-il à Saul) comme le peché des ſorciers & magiciens, il n'a ſceu trouuer vn peché plus ſemblable,que le peché des ſorciers & magiciens,que de n'obeir au commandement de Dieu; l'experience le luy a

Act. 7.

1. Reg.c.15.

aſſez enſeigné,car ayant Saul meſpriſé le cõmãdemẽt de Dieu il a eſté delaiſſé de luy qui depuis ne luy voulut faire aucune reſpõce ny par les preſtres ny par les ſõges & aduertiſſemẽs nocturnes,ny auſſi par les prophetes. Toutesfois il eſtoit encores Roy d'Iſraël, mais depuis qu'il ſe fut addreſſé à vne ſorciere,il tõ-
1.Reg.23. ba au comble de toute impieté:& des le lendemain il fut tué auec tous ſes enfãs: ſi bien que depuis nul de ceſte maiſon
4.Reg.23. n'euſt authorité entre le peuple d'Iſraël. & ce que les Roys & Princes doibuent bien remarquer il eſt dit encores 4.Regum 23.que le bon Roy Ioſias aiant fait tout ſon pouuoir de remettre la religiõ de Dieu en ſa premiere integrité, Dieu ne fut pourtant du tout appaiſé ſur ce Royaume qu'il ne le vouluſt liurer aux mains des barbares Babyloniens pour accabler ce peuple:& ce à cauſe de ſon grand pere Manaſſes,lequel auoit touſiours entretenu les magiciẽs & ſorciers au Royaume d'Iſraël,eſtant luy auſſi du meſtier. *Nõ eſt auers⁹* (dit le texte) *domin⁹ ab ira furoris ſui magni quo iratus eſt fu-*
4.Reg 23. *ror eius contra Iudam propter irritatio-*
4.Reg. 21. *nes quibus prouocauerat eum Manaſſes.*

Or

Or les meſchancetez de ce Manaſſes ſont deſcrites au 4. liure des Roys chapitre 21. entre leſquelles il y a qu'il faiſoit les augures & ſ'appliquoit aux diuinations:& pource faire il auoit grand nombre de magiciens & ſorciers auec luy,& augmẽtoit ce meſtier le plus qu'il pouuoit; faiſant touſiours mal deuant Dieu & l'irritant de plus en plus, & qui eſt encores plus admirable pour ce meſme crime il a fort rigoureuſement chaſtié les Roys de la terre qui n'auoient aucune cognoiſſance de la loy de Dieu, comme l'on veid en Eſaye où Dieu menace de ruiner la grande ville de Babylone & tout ſon empire, à cauſe, dict-il, de la grãde multitude des malefices qui regnent dans toy,& de l'obſtination de tes enchanteurs ou ſorciers, pareillement en Ezechiel le Roy de Babylone eſt là repreſenté eſtant debout au milieu de deux chemins entremeſlant des fleſches par art magicque, pour ſçauoir ce qu'il deuoit faire: mais, dit Dieu, il en ſera griefuement puny. A ce propos nous pourrons bien parler aux princes chreſtiens & leur dire auec ce grand Roy & Prophete Dauid, *Nũc re-*

Eſaye 47.

Ezechiel. 28.

Pſalme. 2.

ges intelligite, erudimini qui iudicatis terram nequando irascatur dominus & pereatis de via iusta. Car il ny a peché au monde qui plustost face perdre les coronnes & royaumes aux Roys de ce monde, principalement aux roys chrestiens, que de tollerer telle impieté manifeste cõtre Dieu & Iesus Christ son fils au milieu de son Eglise, pourtãt concluoid Dauid selon la fontaine hebraique, baisés ou adorés l'enfant de peur que ne perissés quand Dieu aura embrasé son ire : faire baiser ou adorer l'enfant c'est faire adorer auec toute purité & sincerité Iesus-Christ, qui ne veut auoir aucune aliance ou societé auec Belial (comme l'enseigne

1. Corin. 6. Saint Paul) & ne point faire cõme nous auons dict de ceux de Geneue (suiuant la relation, mesmes de ceux de leur religion qui ont long temps cõuersé auec eux) car pour tout vray ce crime doit estre à toute rigueur de iustice vengé, à cause que c'est le plus grand crime qui soit contre la diuine maiesté, bien est vray que tel crime n'est iamais exercé sans porter dommage au prochain, cõme nous entendrons cy apres par leur depositions; toutesfois l'honneur de

+ fo. 53. a

Dieu doit estre à toute autre chose preferé & non pas tourner les choses au rebours& cõme lon dit mettre la charrette deuãt les beufs. Il n'est toutesfois de merueilles, si ainsi on le pratique à Geneue:car outre ce qu'ils ont deprimé tãt qu'ils ont peu l'honneur de Dieu & des saints(cõme auoit esté predit en l'Apocalipse qu'on viẽdroit à blasphemer cõtre le nõ deDieu & son tabernacle,l'humanité deIesus Christ & cõtre to⁹ ceux qui habitẽt au ciel) C'est chose naturelle aux heretiques d'aymer les magiciẽs & sorciers, cõme l'on peut voir du premier heretique Simon Magus aux actes des Apostres & de to⁹ les autres qui s'en sont ensuiuis apres, en sainct Irenée. Les Turcs,comme i'estime,n'en font nul cas;pour le moins les Sarazins permettoient qu'on enseignast ceste impieté publiquement,desia enuiron l'an mil,apres Iesus Christ. Et si des Turcs l'antechrist doit sortir,(cõme il ya grãde apparẽce) telle monarchie est signifiée en l'Apocalipse par Babylone & par la beste sauuage,laquelle doit receuoir du grand Dragon grãde vertu & puissance pour faire choses fort admirables, iusqs

Apoca. 13.

Act.

Ireneus. lib. 1.

Genebrar. princip. vnd. secũ da chrono lo.

à faire deſcendre le feu du ciel, moyennant la puiſſance naturelle du diable
Apoca. 13. ſignifiée par le Dragon. Quant eſt des moyẽs dont telles gens vſent pour faire leurs charmes, on n'en ſçauroit bailler vn certain nombre, car ils ſont infinis : comme le diable eſt caut & malicieux & comme l'on dit d'vn meſchant homme, *Habet mille technas, mille nocendi artes*, auſſi il controuue tous les iours nouueaux moyens, iouxte ce qu'il void plaire d'auantage à vn homme pour le mieux tenir ſerré en ſes pattes, voyant bien que les vns ſe plaiſent à vne choſe, autres à vne autre. En ſõme ſi les moyẽs ne nuiſent aux gẽs, ils nuiſent au moins à l'ame du ſorcier; car ils ſont touſiours plaines de ſuperſtition, qui eſt vne eſpece d'idolatrie. Toutesfois tant que le
Ioſi. 8. diable peut il faict vſer des moyens qui nuiſent aux perſonnes : comme il eſt homicide & ſanguinaire dés le commencement : mais voyant qu'il rencontre quelque fois perſonnes conſcientieuſes au fait du meurtre, ou d'autrement endommager les gens, il ſe contente de ſ'accommoder à eux pour gaigner au moins leurs pauures ames.

Et est vray semblable (attendu qu'ils sont tant diuersemẽt nommez à la Bible Hebraicque) que comme les diables en l'escriture prennent leur denomination des effets qu'on cognoist en eux, que aussi les sorciers sont diuersement appellez, selon la diuersité des effets ou moyens dont ils ont de coustume d'vser, Ainsi donc les magiciens de Pharaon pour faire leurs charmes, outre les verges qu'ils tenoient en leur main pour faire comme Moyse, ils vsoient (soit-il secretement, ou publiquement) des lames d'acier flamboyãtes & nouuellement forgées: car leurs charmes sont appellez en l'Exode chap. 7. du mot lahatim qui signifie lames flãboyantes, ainsi est appellé le glaiue flamboyant à la main du Cherubin en Genese 4. chap. ce que a esté proprement remarqué par Raby Dauid quimhi. Surquoy on pourroit bien faire vne belle moralité, apres saint Paul qui no⁹ enseigne que en ceste histoire les magiciens representoient les heretiques, cõme Moyse les docteurs catholiques, Moyse se contentoit de la verge qu'il auoit en sa main par cõmandement de

Exod. 7.

Genese. 4.

Raby Dauid quimhi.

Esaye. 11. Dieu,& le docteur catholique tiēt aussi la verge de la parole de Dieu ainsi appellée en l'escriture, l'heretique tient aussi en sa main laverge de la parolle de Dieu : mais il ne peut rien effectuer s'il n'a d'abondant le glaiue flamboyāt qui sont les armes & l'effusiō de sang, pourroit bien estre aussi à ce propos que en forgeant telles espeees ils y mettoient du sang humain:cōme il se pratique encores auiourd'huy, & iadis on le pratiquoit aux Theraphins, voyons des autres: Au Leuitique 19. & 20. chap. Ils sont appellez de ce mot Aob qui signifie vne cruche ou vn petit tōneau: & par aduenture il y auoit vne maniere de sorciers qui vsoient des cruches : cōme font encores plusieurs qui iettent des noms propres par dedans vne cruche ou bassin plain d'eaue pour deuiner quelque chose, aussi en Deuteronome 18. sont appellez de ce mot Menahhesh, qui vaut autant à dire cōme vser de serpent, ou s'il faut faindre le mot, serpentiser; ils vsoient possible de serpēs en leur maniere de faire cōme nous auons cité cy dessus des Romains pour chasser la peste de Rome: vray est que Abē Esdras rappor-

Vide Heliam Leuitā in Thisbi Dictione. Zeraphin.

Leuit. 19. & 20.

Deut. 18.

Leuit. 19.

te cela parties aux figures & caracteres qu'on fait & ainsi l'on dira que telles gẽs faisoiẽt des figures de serpẽs moyẽnant lesquels ils pratiquoyent leurs malefices. Le Roy Manasses, qui fust vn des plus grãds sorciers du monde, est accusé d'auoir esté mecasheph, lequel mot viẽt d'vn verbe qui signifie farder; ou par fard attirer & abuser les hõmes: qui est le propre des femmes lubriques. Cõme dit Raby Dauid quimhhi, sur Nahun, qui a esté cause que Abẽ Esdras cité auec quimhhi tãt par Sãctes Pagninus, q̃ par Mũstere, a expliqué que ce sont gẽs qui semblẽt chãger vne chose en autre, trõpãt & abusant par ce moyẽ les gẽs qu'ils fascinẽt par leurs prestiges, faisant voir & croire ce qui n'est en verité: comme font les fẽmes mauuaises qui font voir vne blancheur qui n'est veritablemẽt en leurs persõnes. Il y a vn autre verbe c'est quassam en Michée 3. lequel, pour autãt qu'il n'a point d'autre significatiõ, Dauid quimhhi, (cõme il est à presumer par les choses dessusdites) a dit qu'il signifie toute maniere de malefice & ensorcelemẽs. Cõbien dõques que les diables facẽt vser de diuerses manieres de faire, cõme

2. parali. 33

Rabi Dauid Quimhi in Naun prophahin.

Sãctes Pagninus in Thesauro.

Munsterus in lexico.

Michee 3.

il se peut cognoistre que selon le temps la superstition en sera plus grande ou que l'esprit de l'homme se plaist, si ne faut il pourtant penser qu'il y gist aucune vertu naturelle ou autre à tous ces instrumens diaboliques, ou que les malins esprits se plaisent plus à vne chose que à autre pour en pouuoir estre alechez pl⁹ à faire facilement ce qu'on veut; mais il faut cela rapporter pour la troisiesme & generale raisõ à la malice du diable, qui veut en toutes choses faire le singe de Dieu, comme le dict & le preuue Tertulien, il void dõcques que Dieu a choisi certains instrumẽs corporels de sa pure & franche volonté pour effectuer ses graces & promesses aux hommes: cõme sont le pain & le vin au sacremẽt d'Eucharistie, l'eaue au baptesme, lesquelles choses toutesfois n'ont d'elles mesmes aucune force naturelle pour exhiber ce qui est par la puissance de Dieu effectué; ainsi le diable de son plain gré choisist ce que bon luy semble pour accomplir ses promesses faictes aux hommes & executer ses forces qui sont grandes, & telle est la resolution qu'en dõne sainct Augustin, *Dæmones, inquit, alliciuntur her-*

Tert. lib. de bapt.

bis:non tanquam animalia cibis,sed tanquam spiritus signis, vn asne sera attiré quand on luy monstrera l'auoine;& la brebis aussi, quand on luy presentera vn rameau verdoyant: mais il n'est ainsi des esprits qui n'vsent des choses corporelles pour leur necessité: mais seulement ils en vsent comme de signes exterieurs pour signifier leur volonté aux hõmes, laquelle autrement leur est incogneuë; & c'est le propre des substances tant raisonnables que intellectuelles de notifier leur volonté par signes exterieurs: parquoy ne faut estimer que le son de la harpe de Dauid chassast le malin esprit de Saul, n'y le foye du poisson de Thobie Asmodeus: car il ne craint les choses corporelles, tant qu'elles sont corporelles; aussi elles ne peuuent auoir aucune action sur luy, moins le toucher: mais bien entant que telles choses sont instruments deputez de Dieu & moyennant la foy des gens de bien; comme il nous est commandé par sainct Pierre, *Cui resistite fortes in fide*. Vray est qu'il obserue quelque fois la Lune, qui est nonobstant chose corporelle, ce que nous voyons en sainct Matthieu chapitre *Matth. 4. & 17.*

quatriesme & dixseptiesme d'vn possedé qui estoit lunatique : mais dict sainct Hierosme c'estoit pour donner infamie à la creature de Dieu, & faire à croire ou que c'estoit vne creature du diable (cōme pensoient les Manicheens de plusieurs autres creatures) ou veritablemēt pour la faire adorer cōme Dieu, & ayant toute puissance sur les hommes: ou bien il faudra dire auec sainct Augustin, que comme il est fort sçauant & comme il en porte le nom, voulant appliquer les choses naturelles, les vnes aux autres, il a besoin, pour mieux & plustost faire, d'obseruer le cours de la Lune laquelle aide naturellement à tels effects : comme l'on void par experience aux lunatiques: & pour ceste occasion les doctes medecins l'obseruent aussi aux cures qu'ils font. Ce pendant il n'a que faire des choses corporelles sinon en tant qu'elles lient les personnes à son seruice: comme font les elemēs externes des sacremens les chrestiens au seruice de Dieu: tellement que ce sont signes purement volontaires, encores que tels signes soient les vrayes effigies de ceux sur lesquels ils veulent exercer leur ma-

Hieron. in Math. & Chrisosto.

Augu. lib. 21. de ciui. S. Thom. 1. p. q. 115. Art. 5.

lefices, comme nous trouuons en Zonare qu'on auoit fait la propre effigie de Simon prince des Bulgariens, à laquelle aucuns ayãt couppé la teste ledit prince fust soudainement trouué mort. & pour semblable fait le Roy Loys fist brusler toute viue vne certaine femme nõmée Claude à cause qu'elle auoit fait sa propre effigie en cire & l'approchoit souuent du feu pour le faire tomber en langueur, secher & mourir peu à peu, comme ceste image se fondoit au feu. Or puis que ceste histoire nous a conduit là de parler des femmes il faut voir si elles si adonnent comme les hommes.

Zonare tom. 3.

Genebrar. lib. 4. chronolo.

Des sorciers & que les femmes y sont plus adonnées que les hommes.

CHAPITRE VII.



SI le diable a eu ceste puissance de pouuoir gaigner les hõmes en chose tant execrable,

on ne doit s'esmerueiller s'il a aussi intrinqué & prins en ses lacs, les femmes; attendu qu'il s'efforce tousiours à les gaigner premierement, comme estant faciles à toute persuasion, pour la simplicité naturelle qui est en ce sexe, ainsi q̃ sainct Paul le donne entendre, quand il dict gardez vous d'estre seduicts par la simplicité qui est en vous, prouenante toutesfois de Iesus Christ, tout ainsi que le serpent a seduit Eue nonobstãt qu'elle fust encores en iustice originelle, le diable s'en efforce aussi à cause qu'il cognoist bien que c'est vn organe propre à attirer l'homme à sa volonté, ce qu'il a dés le commencement pratiqué, & pour la troisiesme raison ce sexe a cela d'estre fort ardent & tenace à quelque chose que ce soit bonne ou mauuaise, si bien que si la femme s'adõne à bien faire, elle y est plus feruente que l'homme: comme aussi au contraire si elle s'adonne à mal faire il y a plus d'obstination qu'en l'homme, ainsi qu'a bien remarqué sainct Chrisostome en ces parolles, *Contentiosum est, inquit, hoc animal, & importunum, ac victoriæ amans, siue ad malum declinet siue ad bonum.* Si bien qu'on en

Corint. 11.

Chrisost. hom. 4. de fide Ann.

peut parler : comme des anges en commun & dire auec les Theologiens, *Cui adhærent, immobiliter adhærent*. Dequoy les histoires en sont toutes pleines, entre les prophanes suffira d'vne qu'on trouue entre les histoires romaines, de Martine fort noble dame iadis à Rome, laquelle se delibera de ne parler n'y regarder homme du monde iusques au retour de son mary Torquatus, qui estoit mandé par les Romains en païs estrange, pour y conquester des villes & prouinces, aduint vnze ans apres qu'à Rome fust mené vn homme sauuage n'ayant qu'vn œil au milieu du front, trouué au deserts d'Egypte, ce qu'elle entendist par le rapport de sa chambriere dont elle fust esmeuë d'vn tresgrand & tres ardant desir de le voir; mais elle ne vouloit interrompre son dessein iusques qu'vn iour ce sauuaige passoit au deuant de sa maison & luy fust intimé par sa chambriere qu'il passoit, ioinct qu'elle entendoit aussi le bruit qu'on en faisoit parmy la rue, comme c'est la coustume d'vn peuple quand il void passer quelque chose admirable, elle toutesfois cohiba tant ses passions qu'elle ne

Theodoret lib. hist. cap.

voulust iamais soy monstrer à la fenestre pour le voir, dont elle en mourust peu apres. Entre les histoires Ecclesiastiques suffira aussi celle qui par Theodoret, recitée des femmes aussi romaines; lesquelles voyant que leurs maris senateurs & autres n'osoient parler à l'Empereur en faueur de Tiberius Pape de Rome qu'il auoit meschãment banny à cause qu'il ne vouloit condescendre à l'heresie, elles se delibererent d'y aller & tant crier & l'importuner qu'elles ne cesserent iusques à ce qu'il eust reuoqué leur pasteur. L'escriture aussi en est toute pleine. Iudith & Hester nous doiuent suffire d'exemple, à propos de celles qui aimẽt Dieu; & la maistresse de Ioseph auec Hiesabel pour celles qui s'adonnent à mal faire. Comme donc on void par experience encores auiourd'huy que les femmes de biẽ (iaçoit que leur naturel soit procliue à cõpassion) gettent les premieres pierres contre les sorciers & crient plus haut qu'il les faut brusler; aussi void on par experiẽce semblable, que plus sont obstinées & adonnées les femmes sorcieres aux malefices, & aux moins de con-

ſcience commettent choſes plus execrables que non pas les hommes, tellemẽt qu'on trouue que ce ſont elles qui ſuffoquent les petis enfans, les portent & preſentent au diable & font de leur graiſſe longuent, dequoy toutesfois les hommes ſorciers ne ſ'en meſlent point du tout ou peu ſouuent. Et c'eſt la raiſon pourquoy la premiere prohibition qui eſt faicte en la loy de Dieu de ſes malefices, elle ſ'adreſſe aux femmes & non pas aux hommes; ainſi qu'a bien remarqué Sanctes Pagninus, diſant que la où nous auons au nombre plurier en l'Exode 22. chap. *Maleficos non patieris viuere*, il y a en la fontaine Hebraique, le mot Mechashepha, qui ſignifie vne femme ſorciere: & le ſens eſt tel, tu ne permettras que la femme ſorciere viue. à cauſe dit-il, que c'eſt vn meſtier bien plus ordinaire & commun aux femmes que aux hommes, ce qui eſt tout euident par l'hiſtoire de Saul, lequel auoit faict mettre à mort tous les ſorciers & magiciens, nonobſtant en fin ſe voyant abandonné de Dieu par ſes iniquitez, ſ'eſtant deliberé d'auoir recours au

Exode. 22.
Sanctes Pagninus in theſauro.

I. Reg. 28.

diable, il demanda à ses seruiteurs y a il point aucune femme sorciere? cherchez moy, dict-il, qui ayt vn esprit & que i'aille à elle, pour sçauoir par son moyẽ ce que ie veux, où est à notter que Saul ne demande pas s'il ya quelque homme sorcier: mais s'il y a quelque femme: comme voulãt dire que quoy qu'il eust faict, ne pouuoit estre qu'il n'y eust encores quelque femme de ce mestier, & à la verité il est presque impossible d'en venir à bout d'elles, cõme on peust plus aisément venir à bout des hommes; & de faict il n'a esté frustré: car ses courtisans qui s'adressoient voluntiers à telles gens, (comme c'est leur coustume) il luy en nommerent promptement vne, à laquelle estant arriué Saul, elle faisoit ses protestations d'estre fort femme de bien & de ne vouloir entreprendre telle chose prohibée de Dieu & du Roy: mais estant vn peu flattée auec belles promesses, vous fist bien tost venir vn diable à son seruice, pour autãt les Hebrieux ne se sont contentez de les appeller des mots communs à tous sorciers hommes & femmes, lesquels nous auons recueillis au precedent chapitre: mais

mais ils ont voulu leur bailler vn nom ſpecial qui s'entende proprement des femmes, ainſi qu'on peut voir en Helie Leuite en ſon thisby. lequel recite que ſelon les traditions des Hebrieux il y à des femmes qu'ils appellent meres des diables & les nõment du mot de Lilith: leq̃l mot viẽt d'vn autre nõ Hebrieu qui ſignifie la nuit & c'eſt pourautant qu'elles vont de nuict, ce que ayant imité les Latins les ont appelez Striges ou Lamies; qui ſignifient oiſeaux & monſtres dangereux qui vont de nuict, & dit encores le ſuſdict Helie que vn grand ſeigneur ayant demandé iadis aux anciẽs peres de la Synagogue d'où venoit que les petis enfans qui n'ont gueres plus de huict iours ſont trouuez morts bien ſouuent, il luy fut reſpondu que c'eſtoit Lilith qui les mettoit à mort ce que nous appellons les ſorcieres, Car le mot Hebreu eſt feminin cõme il appert plus clairement par le participe & adiectif feminin qu'il met auec ce mot Lilith: & parce auſſi que au premier il dit que ce ſont Nashim c'eſt à dire femmes. Ce qu'eſtant perſuadé entre les femmes des Hebrieux, comme elles

Helias leuita in Thisby.

ſont ſur toutes les femmes du monde ſuperſticieuſes, elles ont couſtume de faire quatre cercles auec de croye ou de charbõ au dehors des quatres murailles de la chambre où giſt l'acouchée, y faiſant vn cercle en chaſcune muraille & metãt à l'vne le nom d'Adam à l'autre le nõ d'Eue, à la troiſieſme le mot hhuts que ſignifie dehors & à la quatrieſme le mot Lilith, comme ſ'ilz diſoient (ainſi que i'eſtime) Adam & Eue ſont les premiers parens & progeniteurs de nature humaine, pour autãt hors d'icy la ſourciere. Au dedans de la chambre ils eſcriuent les quatre noms des quatre anges qu'elles penſent eſtre protecteurs des petis enfans, à ſçauoir Senoy Sanſenoy & Samangueloph; diſans que ainſi l'apprinſt aux femmes des Iuifs Lilith deuant que mourir, & eſt à preſumer qu'il y auoit quelque grande ſorciere iadis fort renommee entre eux, laquelle on appelloit Lilith pour autant qu'elle alloit de nuict: laquelle enſeigna toutes ſes ſuperſtitions deuant ſa mort à ſes filles ou autres, depuis telles femmes ſont appellez Lilin. Comme que ce ſoit ce diſcours d'Elie Leuite monſtre

aſſez l'antiquité des ſorcieres qui vont de nuit & ſuffoquent les petis enfans, & faict entendre que ce ne ſont fables, ce que auroit bien plus d'authorité ſi nous voulions accorder que Ieſus fils de Sirac euſt composé le liure qui faict ample mention de toutes ces choſes comme il luy eſt attribué au liure Hebraique. Tant y a que ce mot Lilith eſt trouué en l'eſcripture ſignamment en Eſaye 34. par lequel ſainct Hieroſme a entendu & traduict la ſorciere quand il dit *Ibi cubauit Lamia*: ſignifiant les femmes qui vont de nuit. & auſſi aux lamentations de Hieremie il a interpreté ce mot Lilith pour la ſorciere, diſant, *Sed & Lamiæ*, Lamia, dict Duris, c'eſtoit iadis vne femme laquelle eſtant ialouſe de ce que ſon mary auoit eu vn enfant d'vne autre femme & par grand deſpit donna ordre de ſuffoquer c'eſt enfant & tous les autres qu'elle pouuoit auoir en ſa puiſſance: & depuis telles femmes ſont par les latins appellées Lamiæ, leſquelles viennent (comme diſoit Hieremie) à mõſtrer & preſenter leur mammelles

Eſaye 34.

Threno. 4.

Duris lib. 2 de rebus Libicis.

aux petis enfans pour les garder de plorer & les attirer doucemēt à elles pour les ſuffoquer plus ſecrettement. quand donc Dieu menaçoit ou Babylon, ou Hieruſalem, que les ſorcieres y frequenteroient & qu'elles y viendroient à decouurir leurs mammelles: ce n'eſt autre choſe à dire ſinon que tels lieux ſeroiēt redigez en ſolitude & faits deſerts entierement, car tels lieux ſont frequentez par les ſorcieres, leſquelles y viennent faire leurs aſſemblées, y eſtāt portees le plus ſouuent par le Diable pour plus librement y exercer le myſtere d'iniquité, comme les brigans & meurtriers obſeruent auſſi ſemblables lieux.

Iſaye 34. Threnor.

Quant à l'autre maniere de ſorcieres qui n'eſt tant execrable par ce qu'il ny a point de pacte expres auec Sathā mais ſeulement tacite, S. Chryſoſtome *Homil.* 13. *in* 1. *ad Thimoth.* nous enſeigne qu'il y faut proceder d'autre façon. *Si quis (inquit) ligaturas inanes, aut aliud quippiam eiuſmodi sciēs & prudens ſequitur, præcepto atque imperio tantùm arcendus eſt; ſin verò ignarus in ea inciderit, docendus eſt.*

Chryſo. hom. 13. *in* 1 *ad Thim.*

Responce à ceux qui demandent, quel danger il y a de soy seruir du Diable.

CHAPITRE. VIII.

C'Est vne reigle generalle à tous ceux qui mettent Dieu en oubly, s'ils negligent long temps d'eux retourner à luy, que de tomber en cecité d'entendement toute semblable à celle des damnez & des diables d'enfer, car comme il y a vne sympathie & simbolization des gens de biẽ auec ceux qui sont desia en Paradis (si bien qu'ils peuuent dire que cheminãs en terre & habitans cy bas ils conuersent en verité au ciel) tout de mesme en voyons nous aucuns qui ne sont en riẽ presque differens des damnez, voire (comme dit Theodoret) qu'on peut biẽ dire veritablement qu'il y à des meilleurs diables en enfer, eux estans plus meschans que les Diables: car pour le moins comme dit S. Iaques, *Dæmones credunt & contremiscunt*: mais ceux cy ne croyent ny craignent, qui est venir à ce que disoit le sage que quand l'impie est

Theodoret. hæretic. fabulis.

paruenu au profond & cõble de peché il se rit & mocque de tout ce qu'on luy dict, & sans diuaguer plus loing, on le void par experience à ceux qui ont desia rẽdu leur pauure ame captiue au diable, lesquels pensent que ce soient fables quand on leur dit qu'ils seront dãnez eternellement. Et quel danger y a il, disent ils, de commander aux diables, Iesus Christ ne leur a il point commandé? Dieu ne se sert il point d'eux? les Apostres aussi n'ont ils pas vsé de cõmandement en leur endroict? Ausquels nous pourrions faire la demande laquelle faisoit vn iour sainct Athanase à Arrius, en luy demãdãt, *Si quis Sathanã adoret, ne rectè an malè fecerit?* Auquel soudainement Arrius (bien qu'il fust fort aueugle d'entendement) respondit, *impius & sine deo est, neque communem sensum habet, nec meretur hominis appellationem.* Doncques par la propre confessiõ d'vn membre de Sathan nous auons quatre choses de celuy qui adore Sathan. Premierement il est plein de toute impieté & meschanceté. Secondement il est vray atheiste en troisieme lieu il faut accorder qu'il a perdu sõ sẽs & pour le dernier il n'est digne d'estre appellé hom-

Atha. in disputatione cõtra Arriũ in Niceno concilio.

recte ne an male

me. En cela Arrius a fort bien dict conuaincu par la verité qui surmonte toutes choses. Car si nos premiers parens, sont tombez en tous ces Labyrinthes, & sont à bon droict appellez heretiques, aueugles, incensez, bestes brutes bien qu'ils fussent esté abusez par simplicité & ignorance, n'aians iamais ouy parler de l'astuce & malice du diable à combien plus forte raison serōt dignes de telles & plus griefues appellations ceux qui ont premierement renoncé à Sathan & à toutes ses œuures, instruicts par la saincte escripture en infinis passages, admonestez si souuent par la bouche de Iesus Christ, des Apostres, de toute l'Eglise, laquelle ne crie iamais autre chose sinon qu'il nous faut fuir, euiter, & resister à Sathan, prier Dieu incessamment que ne succombions à sa tentation: à cause qu'il ne dort point, ains est tousiours veillant sur nous cōme vn lion affamé & bruiant aux deserts? Si bien doncques que nous sommes venus en ce temps miserable, que comme iadis on disoit que biē heureux estoit celuy qui n'auoit esté abreué de la doctrine d'Arrius, nous sommes

Tertul. lib. 2. contra Marcio

au contraire contraincts de ſouhaitter aux hommes aueuglez de noſtre temps pour le moins vne tant bonne conſciẽce qu'elle eſtoit iadis à ce miſerable & puant Arrius. Car voions ie vous prie en combien de manieres leur ſophiſme eſt plain de menſonge. Premierement il n'eſt pas vray que l'homme doiue imiter Dieu en toutes choſes, ny auſſi Ieſus Chriſt ſon fils. Ains comme diſoit quelque bon & ancien pere, *In diuinis rebus quædam ſunt credenda, quædam admiranda, qu ædam verò imitanda.* Comme quand nous trouuons que Ieſus Chriſt du pain en a faict ſon corps, c'eſt vne choſe qu'il nous faut croire & non imiter/quand il reſſuſcitoit les morts, cela nous eſt propoſé pour admirer ſeulement ſa diuine puiſſance,/ſi bien que ſi quelqu'vn attentoit d'en faire tout autant, il ſeroit iugé vſurpateur de la gloire de Dieu: qui eſt le vray but où le Diable pretend faire venir par ce ſophiſme ces pauures aueuglez, comme par ce moyen il a faict tresbucher nos premiers parens, leur perſuadant d'aſpirer d'eſtre comme Dieu: tout ainſi cõme il auoit deſia practiqué en luy meſme &

ſçachant que ce auoit eſté le vray moiẽ Col. 1.
par lequel il auoit eſté expulſé à iamais
de Paradis pource qu'il auoit dict en
ſon cœur *Similis ero altiſsimo*; & auoit
auſſi perſuadé à l'homme & à la femme
eritis ſicut dii; ainſi fait-il a l'endroit de
ceux cy qui veulent auoir autant d'au-
ctorité comme Dieu: n'aduiſant point
que Dieu eſt autheur & createur de tou
tes choſes viſibles & inuiſibles comme
le monſtre ſainct Paul, *Ex ipſo & per ip-
ſum & in ipſo ſunt omnia, ſiue quæ in cœlis
ſunt ſiue quæ in terris ſunt, viſibilia & in-
uiſibilia: & in ipſo flectitur omne genu cœ-
leſtium terreſtrium & infernorum.* Et pour
ce comme createur d'icelles creatures il
en peut vſer comme bon luy ſemble, &
ce par le droict de creation qu'il à ſur
toutes creatures, par lequel il eſt adoré
d'adoration de ſouueraineté qu'on ap-
pelle Latrie propre & peculiere à luy
ſeul *Adorate deum*, diſoit S. Iean. *Qui fe
cit celum & terram mare & omnia quæ in
eis ſunt.* Or en cela nos Luciferians (ainſi
peuuent ils eſtre appellez pour eſtre i-
mitateurs de Lucifer) veulent eſtre eſ-
gaux à Dieu comme s'ils eſtoient com-
pagnõs de Dieu en la creation des ſub-

ſtãces viſibles & inuiſibles, & en veulẽt vſer & diſpoſer à leur cõmoditez & bõ plaiſir; ſans auoir eſgard que Dieu cõme s'eſt reſerué pluſieurs choſes auſquelles n'appartiẽt en façon quelcõque à l'hõme d'y toucher; comme ſont ſa propre gloire, de laquelle il dit, *Gloriam meã alteri non dabo:* La cognoiſſance des pẽſees interieures de l'hõme, la vengeance de nous ennemis, & la puiſſance de ſouueraineté qu'il a ſur toutes ſes creatures, au nõbre deſquelles sõt les malins eſprits, qui ſont ſouſtenus & conduits ſous ſa prouidence, ne plus ne moins que les meſchans hommes qui ſ'arment en ce monde contre luy. l'autre faute commiſe en ce ſophiſme eſt que la reigle ou balance de toutes noz actions doit eſtre la parolle de Dieu, de laquelle il ne fault decliner ny à la dextre ny à la ſeneſtre. Or la parolle de Dieu nous prohibe ſi eſtroitement telle commerce ou familiaritez auec Sathan qu'elle commande que celuy qui ſ'adreſſera au Magiciẽ ou ſorcier, pour faire quelque choſe que ſoit, (ores qu'il ne parle au diable) qu'il ſoit ſans miſericorde lapidé, nous enſeignant par ce moyen que c'eſt vne vraye

Idolatrie, par ce qu'on laiſſe au beſoin le vray Dieu pour auoir recours à ſon aduerſaire, & en luy mettre ſon appuy & en luy mettre toute ſon eſperãce, recognoiſſant qu'il reçoit tel bien de luy qui n'eſt autre choſe que l'adorer, & pratique, ce qu'il diſoit quelquefois, *Hæc omnia tibi dabo ſi cadẽs adoraueris me.* Qui a eſté l'ocaſiõ de la ruine d'Ochoſias, Saül, & pluſieurs autres qui pouuoiẽt auſſi biẽ dire que nous atheiſtes & magiciẽs, quel danger y-a-il de ſoy ſeruir d'eux au beſoin, puis que Dieu ſ'en ſert quand il veut. La troiſieſme faute, que tant ſ'en faut qu'on face cõme Ieſus Chriſt, qu'au contraire on fait tout autrement. Car Ieſus Chriſt tant ſ'en faut qu'il euoque à ſoy les diables, qu'il ſ'eſt muny & armé contre leurs tentations, par la ſucceſſiõ des Sacremens, prieres, & ieuſnes admirables: & quãd Sathan ſ'eſt à luy preſenté ſans eſtre demandé, il le repoulſe en arriere auec rudes parolles diſant, *Vade retro Sathana; ſcriptum eſt, dominum Deum tuũ adorabis & illi ſoli ſeruies.* Par leſquelles parolles le diable la quité, ne pouuãt endurer ſi on viẽt à luy reſiſter, & pour autãt S. Iaques aiãt eſgard à c'eſt exẽple

de Iesus Christ, Il nous baille ceste leçõ disant *Resistite diabolo & fugiet à vobis.* Conformemẽt S. Pierre qui disoit aussi, *Cui resistite fortes in fide*, voila ce que nous est commandé de faire à l'exemple de Iesus Christ prier & ieusner auec fins qu'il n'aproche de nous & au cas qu'il se presente de luy mesmes, de luy resister par le moien de la foy & le repousser aigremẽt de nous, ainsi que fist sainct Martin comme recite Seuerus Sulpitius le voiant aupres de luy va dire, *Quid hic astas cruenta bestia?* & c'est le commandement qu'a esté faict à l'hõme dés le commencement du monde, pour nous le rendre plus odieux, Dieu a voulu faire vne loy d'inimitié entre les hommes & le Diable, disant, *Inimicitias ponam inter te & mulierem inter semẽ tuum & semen illius*. Ie veux (dict Dieu qu'il y ait inimitié mortelle entre le serpent & la semence de la femme, sçachant bien ce grãd gubernateur & preuoyeur de l'vniuers que quelque beau pretexte qu'il puisse auoir il ne demande que la ruine de l'homme: cõme nous auõs desia dit des crocodilles d'Egypte, qui feignent la voix humaine pour de-

uorer l'homme. Il est dõc de besoin que l'homme apprenne en ce faict icy la sagacité & prudence des chiens d'Egypte lesquels cognoissant leur malice & rapacité sanglante quand il vont le long du Nil apres leurs maistres, ils ne s'arrestẽt iamais à boire à ce fleuue: que si la soif les presse par trop, ils boiuent tousiours en courant sans si arrester aucunement: de mesmes l'homme doibt euiter toutes œuures de Sathan: que si quelquesfois les pensées mauuaises se presentent, il ne faut nullement s'y arrester, mais passer outre en destournãt l'entendement de telles cogitations autrement si nous y arrestions, serions en danger d'estre deuorez, car la conclusiõ est veritable qu'il ne va iamais en lieu quelconque sinon pour deuourer quelqu'vn à ceste occasion nostre seigneur, qui n'ignoroit pas sa sanglante malice, n'a voulu permettre qu'il le confessast estre fils de Dieu; car il ne disoit cela, (comme a bien remarqué sainct Athanase) que pour faire tort à Iesus-Christ & abuser le monde par ce moyen. La quatriesme faute est qu'on ne regarde point comme Iesus Christ a baillé puis-

Erasme in Chiliad.

Luc. 4.
Athan. orat. 1. contra Arrian.

face à ses Apostres & à leurs successeurs par dessus les Diables. En premier lieu ça esté pour luy briser la teste& le mettre dessoubs nos pieds:comme il auoit esté predit que la semence de la femme luy casseroit sa teste venimeuse , ainsi disoit Iesus Christ à ses Apostres, *Dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes,* & sainct Paul par apres , *Deus autem conterat Sathanam sub pedibus vestris.* En secõd lieu telle puissance a esté baillee à l'Eglise par le merite de la mort precieuse de Iesus Christ à la charge de le chasser & repousser, en troisiéme lieu aussi que le tout soit faict & exercé par l'inuocation du nom de Iesus Christ.lesquels deux points sont cõprins en ces parolles. *In nomine meo demonia eiicient.* Or les sorciers & magiciens n'vsent point du diable pour luy casser la teste en luy resistant, mais ils le flattent & appellent à eux auec certaines choses qui emportent vne subiection & recognoissance; & à brief dire ils l'adorẽt premieremẽt. Pareillemẽt au lieu de les chasser & expulser ils les font venir pour leur demãder aduis ayde & faueur:ou Iesus Christ ne vouloit endurer qu'ils parlassent &

Origen. homi in numeros.

pour l'autre (cõme a biẽ remarqué Origene) cela n'est point faict par force & violence en inuocquant le nõ de Dieu, mais seulemẽt par vne certaine familiarité cõmerce & accord qu'ils ont auec eux; de maniere que le tout bien consideré ils font tout au rebours & contraire de Iesus Christ & des apostres, biẽ est vray que quelques fois ils font semblãt de pleurer encore qu'il n'en soit rien en verité: & à ce propos S. Augustin recite vne histoire d'vn certain magiciẽ qui se vãtoit de pouuoir cõmãder aux esprits, disant que quãd ils estoiẽt trop tardifs à faire ce qu'il vouloit, en les menaçant de faire descẽdre le ciel si bas qu'il toucheroit la terre, ils executoient prõptemẽt sa volõté: craignãt d'estre brisez entre le ciel & la terre où ils demeurẽt, tout ainsi que le grain est brisé en pieces entre deux meules de moulin: mais qui ne verroit que c'estoient regrets & pleurs de crocodilles, c'est à dire fictiõs sathaniqs pour pipper les gẽs, car premieremẽt de faire descẽdre le ciel en terre il n'est mesmes en la puissãce des anges, ausqls cõme dit S. Paul Dieu n'a point assuiety l'vniuers de ceste machine ronde: *Nõ enĩ* (dict-il) *Angelis subiecit deus orbem.* *August. lib 10. de ciuit c. 11*

Tant s'en faut qu'ainsi soit qu'il ne seroit en la puissãce naturelle de tous les malins esprits de tourner le ciel de la Lune qui est le moindre de tous, car cõme Dieu a limité les mouuemens naturels du corps humain à l'ame raisonnable, si bien qu'il n'est en la puissance des Anges de faire viure ce corps de vie vegetatiue, sensitiue, ou humaine, encores qu'il soit en leur puissance de y entrer dedans, comme nous voyons aux energumenes & possedez: ainsi Dieu a limité la puissance passiue du mouuement des cieux à certains anges qu'il y a deputez/ioinct que c'est chose ridicule d'estimer que les esprits puissent estre brisez/ils font dõc quelquefois des bons valets (comme ils sont cauts & plains d'astuce) pour coupper la gorge à leur maistre. Et c'est la cinquiesme erreur qui les aueugle, puis qu'ils ont oppinion que Sathan se rend à leur seruice, car comment est il possible que le Diable se rẽde seruiteur & esclaue d'vn hõme qui n'est qu'vn ver de terre: attẽdu qu'il ne veut par sõ grãd orgueil, qui mõte tousiours, estre seruiteur de Dieu leq̃l il sçait toutesfois estre sõ createur?

Comment

Commēt (di-ie) fera-il du laquay pour s'humilier à l'homme puis qu'il a mieux aimé estre priué de sa part de paradis & felicité eternelle, mieux aimé estre à iamais en vn feu, que de recognoistre Iesus Christ pour son chef luy ayant esté proposé qu'il seroit homme, non, dit-il, en son cœur, deuāt que recognoistre vn homme, vn verd de terre, i'ayme mieux estre damné; ainsi que tresbien la explique ce deuot & ancien pere sainct Bernard. Il faict donc le semblant de vouloir faire seruice à l'homme: mais c'est pour estre son maistre : car s'il se plaist de posseder corporellement vn homme à cause qu'il se rend maistre de son corps, à plus forte raison il se plaist d'auantage quand il peut posseder par ses ruses la pauure ame en luy ostant la cognoissance de Dieu : car quand il possede le corps, tel tourment est souuent instrument de salut. Comme dict sainct Paul. *Tradidi huius modi Sathanæ, ut spiritus eius saluus fiat.* Mais quand il possede l'ame l'ayāt retirée de la grace de Dieu, c'est vn instrument de damnation. Pour autant la saincte escriture nous represente Sathan tousiours par exemples de I. Cor. 5.

choſes autant pernicieuſes à l'homme que eſpouuantables & dãgereuſes, d'vn ſerpent, d'vn dragon, d'vn lion bruiant: de peur que nous ne diſions comme les atheiſtes que le diable n'eſt point ſi noir qu'on le paint: ains au contraire il eſt ſi eſpouuantable & dangereux qu'on ne le ſçauroit aſſez repreſenter auec tous les centaures, chiens à trois teſtes & autres tels monſtres repreſentez par les poëtes. Si donc quelqu'vn vouloit familiariſer & approcher de telles beſtes furieuſes ſeroit il pas biẽ hebeté & hors du ſens? Ce que toutesfois font & pratiquent les ſorciers & magiciens. Ce point fuſt remonſtré à Iob lequel auoit en partie experimenté la rage & malice ſanglante de Sathan: mais non du tout, ne luy ayant eſté permis de faire ce qu'il euſt bien voulu. Dieu donc luy deſcrit Sathan par l'exemple du plus grand & horrible monſtre du monde appellé Behemoth. Ceſte beſte (dit Dieu) c'eſt la plus effroiable & dangereuſe beſte du monde, ſon corps eſt comme tout maillé qui eſt cauſe qu'il eſt plus dur q̃ pierre, & ſi on le penſe briſer à grãds coups de marteaux ou à grãds coups de lãces tout

Hiero. aduerſus Vigilant. Iob 40. 41.

cela ne luy sçauroit nuire non plus que paille. Si on tasche à l'assommer à grãds coups de pierre d'vn rocher, tout est fait en vain & ne peut non plus l'endõmager que les estouppes : puis de ce monstre : il dit à Iob, as tu bien opinion de le pouuoir prẽdre à l'ameçon en la maniere qu'on prẽd les poissons : ou que quãd tu te presenteras à luy, penses tu qu'il ait peur & crainte de toy, *Nunquid multiplicabit tibi preces aut loquitur tibi mollia :* fera il point cõme le chien qui flatte son maistre & se met à ses pieds de peur d'estre battu ? puis s'il est question de faire quelque accord auec toy, penses tu bien qu'il le vueille, ou puisse faire sinõ à l'intẽtion de toy deuorer : *Nunquid feri & tecum pactũ & accipies eum quasi seruũ sempiternum?* & puis as tu biẽ opinion de toy pouuoir iouer de luy cõme d'vn oyseau auquel tu mettras vn fillet au pied & le feras voler quãd tu voudras ou le retiẽdras à tõ plaisir? *Nũquid illudes ei quasi aui!* En fin pour cõclusion Dieu dit, *Memẽto belli nec vltra addas loqui*, ayez souuenãce qu'il est homicide dés le cõmencemẽt & qu'il est tõ ennemy capital & te fait incessammẽt la guerre & ne t'abuses point

a ces folles parolles, de dire que tu t'en sers cõme d'vn seruiteur : car pour tout vray cela est impossible : car c'est par la seulle foy qu'on le peust maistriser & non par conuention ou accord: car il est mẽteur & te trompera au besoin & puis quand il t'aura fait rompre le col contre sa promesse, deuant lequel iuge le mettras tu en cause pour auoir reparation de sa tromperie, vne autre chose qu'il faut considerer, c'est qu'estant menteur & n'ayant eu honte de mentir manifestement à Iesus Christ en luy promettãt ce qui n'estoit en sa puissance disant, *Hæc omnia tibi dabo*; il ne faut s'abuser de dire qu'il rougira deuant l'homme en luy promettant ce que n'est en sa puissance : cõme de ne pouuoir estre tué en bataille, ou le garentir, ou aussi deliurer de tous dangiers, dequoy nous auõs en Gregoire Nazianzene l'histoire de S. Cyprien, qui se fist sorcier & magicien deuãt qu'il fust chrestien pour pouuoir iouir d'vne fille qu'il aymoit follement: le diable la luy ayant promise, en fin il fust cõtraint par cõmandement de Dieu de luy confesser qu'il luy auoit promis chose qui n'estoit en sa puissance, qui

Matth. 4.

Grego. Nazian. orat. in Cypria.

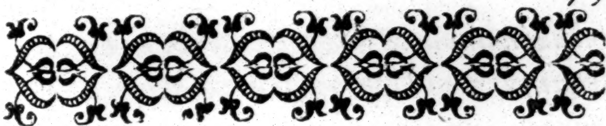
fust l'occasion de sa conuersion en la religion chrestienne, sainct Athanase qui s'estoit rendu familier à Anthonius Monachus, qui a esté vn autre Iob au nouueau testament, il descrit fort eloquemment les ruses de Sathan, il dissimule dit-il & couure ce qu'il est en verité, prenant vne belle espece externe auec vn beau nom, comme il cognoist que les choses nous reuiennent à gré, en cela semblable à ces pirates qui rencontrent quelquefois les petis enfans au long du riuage de la mer & s'approchent d'eux & les mignardent, les appellant si doucement que son pere ou sa mere n'en feroient point d'auantage: ils leur presentẽt des pommes & leur baillent certaines petites choses qu'ils sçauent estre agreables aux petis enfans: mais les ayans attirez ils dressent leurs voilles & les retirent bien loing de leur pere & mere pour les faire esclaues toute leur vie en estrange païs. A la mienne volõté que tous ceux qui se sont ainsi laissez abuser à Sathã qu'ils retinssent bien ce propos de ce grand personnage & qu'ils retournent comme prodigues en la maison de leur pere nostre Dieu

Athanas. ora. prima aduersus Arrianos.

en quittant ce dur & rude tyran qui ne leur ſçauroit faire manger que pures eſcorces, c'eſt à dire promettre choſes vaines, inutiles, friuoles & pleines de menſonge, comme il eſt le pere de menſonge que s'ils ne veulent retourner il faudra faire comme la loy de Dieu porte au Leuitique vingtieſme chapitre. C'eſt qu'ils ſoient mis à mort de mort non vulgaire: mais telle qu'elle puiſſe effrayer & ſeruir d'exemple à toute maniere de gens, ce qui a eſté ſainctement executé en Auignon la preſente annee mil cinq cens octante deux, Ainſi qu'on pourra entendre par la ſentence contre eux donnee, l'extrait de laquelle eſt au prochain chapitre, afin qu'vn chaſcun entẽde combien telles gens ſont eſlongnez de la cognoiſſance de Dieu & dignes de feu. Seulement auons à noter pour reſolution de ce diſcours, ce qui eſt enſeigné par Tertuliã, à ſçauoir que iamais Ieſus Chriſt ny ſes Apoſtres, ny gẽs de bien en l'egliſe n'ont euoqué ou appellé à eux les eſprits malings: mais ſeulement les ont chaſſez & expulſez

en vertu de la parole de Dieu:& quant est de Iesus Christ, il est dict en l'euangile, Erat *Iesus eiiciens dæmonium, si in digito dei eiicio dæmonia,* & en somme il appert par l'euangile que tout ce que Iesus Christ en faisoit en leur endroit c'estoit seulement pour cest effect qui est de les chasser & rendre odieux & abominables aux hommes, aussi n'a il baillé autre puissance aux Apostres sinon de les chasser: comme appert Mathieu 10. où est dict que les ayant esleuz pour ses Apostres il les enuoya leur baillant puissance sur les esprits immondes, à cest effect, de les expulser & chasser, *Dedit eis potestatem* (dit le texte) *Spirituum immundorum, eiicient eos,* pareillement apres sa resurrection les enuoyant par tout le monde, il n'oublie de leur bailler puissance sur les diables: mais il declare que c'estoit seulement pour leffect susdict, à sçauoir de les chasser, disant, *In nomine meo dæmonia eiicient*, qu'on lise les actes des Apostres,& ne trouuera on autre chose d'eux sinon qu'ils

chaſſoient les malins eſprits, & depuis eux en l'egliſe de Dieu iamais vn homme de bien ne ſurpaſſa ceſte limite; & ceux qui ont paſſé plus outre en cela ſe ſont declarez n'eſtre de l'egliſe de Ieſus Chriſt: mais de l'eſcolle de Sathan, & c'eſt ce que Tertulien en diſoit en ſes parolles, *Nos non inuitatoria operatione ſed expugnatoria dominatione tractamus*, & en vn autre endroit il dict q̃ les ſeuls chreſtiens chaſſoient les diables, cõme voulant dire que les payens & magiciens auoyent quelques commerces auec les eſprits malings, mais les ſeuls chreſtiẽs ne ſ'en meſloient iamais ſinon pour les chaſſer, ſuiuant la puiſſance qu'ils en auoyent receu de Ieſus Chriſt, voyez les paſſages citez au commencement de l'epiſtre luminaire de ce liure.



EXEMPLAR SENTENTIAE CONTRA FASCINARIOS latæ Auenioni, anno domini 1582.

Visis processibus contra N. N. N. &c. coram nobis cōstitutos reos accusatos & delatos, quibus tam per vestram & quorumlibet vestrum relationem ac propriā confessionem iudicialiter coram nobis factam in qua sepius repeti iuramento vestro medio, quàm per testium depositiones eorūque accusationes & alias legitimas probationes, Ex dictis actis & processu resultantes nobis legitimè constitit & constat quod vos, & vestrum quilibet, Deum nostrū omniū creatorem & opificem vnum & trinum abnegastis, & immitē diabolum, hostem antiquum humani generis, coluistis; vosque illi perpetuò deuouistis, & sacratissimo baptismati & his qui in eo fuerant susceptores leuantes & proparentes vestræque parti paradysi & æternæ hæreditatis, quam pro vobis & toto genere humano dominus noster Iesus Christus sua morte acquisiuit, coram præfato cacode-

A 1. pars. p.

B. 2.

vide. A. 1. part. 2.

mone, in humana specie existente abrenunciastis: infundente ipso rugiente diabolo denuò aquam quam accepistis: vestro vero mutato nomine in sacro baptismatis fonte vobis imposito; sicque aliud commentitium nomen vobis imponi fictitio baptismate passi fuistis & accepistis, atque in pignus fidei dæmoni datæ vestimentorum vestrorum fragmẽtum & particulam illi dedistis, & vt à libro vitæ vos deleri & obliterari pater mendacii curaret signa vestrâ propriâ manu ipso mandante & iubente in reproborum damnatorum mortisque perpetuæ libro nigerrimo ad hoc parato apposuistis: & vt ad tantam perfidiam & impietatem vos maiori vinculo deuinciret nõtam vel stigma cuilibet vestrum, veluti rei suæ propriæ, inussit & illius mandatis & iussis iureiurando super circulo, quod diuinitatis simbolum est, in terram sculpto (quæ scabellum pedum dei est) per vos & quemlibet vestrum præstito vos obstrinxistis, signo dominico & cruce conculcato: & illi parendo adminiculo baculi quodam nephandissimo vnguento ab ipso diabolo vobis præscripto illiti cruribus & positi per aëra ad locum constitutũ intempesta nocte, hora cõmoda malefactoribus, statisque diebus, ab ipso tentatore portati & translati fuistis: ibique in communi sinagoga

C. 3.

D. 4.

E., 5

F 6.

C. 7. part. prima.

H. 8.

+ cõculcata -

plurimorum aliorum maleficiorum sortilegorum & hæreticorum fascinariorum cultorũque demonum accenso igne tetro post multas iubilationes, saltationes, commessationes, compotationes, & ludos in honorem ipsius præsidentis beelzebus principis demoniorũ in formam & speciem fœdissimi & nigerrimi hirci immutati vt deum re & verbis adorastis: & ad illum complicatis genibus supplices accessistis: & candelas piceas accensas obtulistis: & illius fœtidissimum ac turpissimum anum (pro spudor) summa cum reuerentia ore sacrilego deosculati estis, illumque sub veri dei nomine inuocastis, illiusque auxilium & pro vindicta in omnes vobis vel infensos vel petita denegantes exercenda efflagitastis: atque ab ipso edocti vindictas, maleficia, fascinationes, tum in humanas creaturas tum etiam in animalia exercuistis: atque homicidia infantium quamplurima cõmisistis, imprecationes, ablactationis tabes, & alios grauissimos morbos ope iam dicti sathanæ immisistis: infantesque per vos, nonnullis etiam scientibus tantùm & annuentibus arte iam dicta malefica oppressos, confossos, & interfectos fuisse, ac denique in cemiterio sepultos, noctu & clàm exhumastis, atque in sinagoguam prædictam fascinariorum collegum portastis: denique demoniorum

I. 9.

K. 10.

+/ proh pudor/)

vide G. 7. part. 2.

collegium

collegarū

principi in solio sedenti obtulistis, detractâ & vobis conseruatâ pinguedine, capite, manibus & pedibus abscisis: truncumque decoqui & elixari & interdum assari curastis, iubentéque ac mandante præfato patre vestro comedistis & damnabiliter deuorastis. mala denique malis addendo, vos viri cum succubis, vos mulieres cum incubis fornicati estis; sodomiam veram & nephandissimum crimen miserè cũ illis tactu frigidissimo exercuistis. Et quod etiam detestabilissimum est, Augustissimum Eucharistiæ sacramentum per vos in ecclesia sancta dei aliquando sumptum iam dicti serpentis à paradiso eiecti præcepto in ore retinuistis, illudque in terram nephariè expuistis: vt cum maiori omnis contumeliæ impietatis & contemptûs specie deum nostrum verum & sanctum dehonestaretis; ipsum verò diabolum eiusque gloriam, honorem, triumphum & regnum promoueretis; atque omni honore, decóre, laudibus, dignitate, authoritate & adoratione honoraretis, decoraretis, & honestaretis. Quæ omnia grauissima, horrendissima, ac nephandissima, sunt directè in omnipotentis dei omnium creatoris contumeliam & iniuriam. Quam ob causam, Nos frater Florus, *prouincius ordinis fratrum prædicatorum, sacræ theologiæ doctor, ac sanctæ fidei in tota*

ista legatione Auenionẽsi inquisitor generalis, dei timorem præ oculis habentes, pro tribunali sedentes, per hanc nostram sententiam diffinitiuam, quam de theologorum & iurisperitorũ consilio, more maiorum in his ferimus scriptis: Iesu Christi domini nostri ac beatæ Mariæ virginis nominibus piè inuocatis, dicimus, declaramus, pronunciamus, & diffinitiuè sententiamus, vos omnes supra nominatos & vestrum quemlibet fuisse & esse veros apostatas idolatras, sanctissimæ fidei defectores, dei omnipotentis abnegatores & contemptores, sodomiticos & nephandissimi criminis reos, adulteros, fornicatores, sortilegos, maleficos, sacrilegos, hereticos, fascinarios, homicidas, infanticidas, demonũque cultores, sathanicæ diabolicæ atque infernalis disciplinæ & damnabilis ac reprobatæ fidei assertores, blasphemos, periuros, infames, & omnium malorum facinorũ & delictorum conuictos fuisse. Ideo vos omnes vestrumque quemlibet, tanquam sathanæ membra, hac nostra sententia curiæ seculari remittimus, realiter & in effectu condignis & legitimis pœnis eorum peculari iudicio plectendos.

+ idololatras
+ desertores

Scholies sur la ſentence donnee contre les ſorciers.

1. A. pars prima.

PEr veſtram propriam confeßionem &c. & infrà &c. Cacodœmone in humana ſpecie exiſtente, &c.

Comme il conſte par le procés, treſtous hommes & femmes conuiennent en cela que le diable ſ'apparuſt à eux en forme d'homme : mais les occaſiõs ſont diuerſes. Vne fẽme depoſe (car il appert que les femmes ont touſiours conduict les hõmes à ce malheur : comme Eue fiſt à Adam) qu'eſtant fort melãcholique & preſque hors de ſens pour la perte qu'elle auoit faicte d'vne ſienne fille, n'auoit gueres treſpaſſée, vn certain homme tout veſtu de noir aagé de vingt cinq ou trente ans ſ'apparut à elle en luy diſant, ie vois bien (dit-il) bonne femme que vous eſtes en grand faſcherie, toutesfois ſi vous me voulez croire ie vous feray bien heureuſe. Les autres depoſent que du temps de la grande famine, quand pauures gens eſtoient contraints de manger des herbes ſauuages & de faire ſeicher & cuire le fient des cheuaux & des aſnes, comme elles n'a

conste

uoient nul moyen de bailler à manger à leurs enfans, vn certain homme s'apparust vestu de noir, aagé, saluãt & parlant comme dessus est dict, pour les attirer à luy, vray est que la plus part d'elles depose que pour la premiere fois il ne les fist condescẽdre à son intention: mais bien à la seconde fois ou à la troisiesme, quand ils l'eurent vn petit accoustumé. Surquoy on se doit prendre garde combien est à Dieu agreable & profitable à nos ames, d'ayder aux pauures gens en les consolant en leur desolation, ou les secourãt en leur pauureté & necessité : attendu que c'est autãt que les garder ou tirer de la gueulle de ce grand lion infernal: & n'est sans cause si des œuures de misericorde il nous sera faicte mention speciale au grand iour du iugement, ou à nostre salut, ou bien à nostre condemnation. Car comme dit sainct Iaques, quiconque destournera vn ame du chemin de perdition, il gaignera & sauuuera la sienne & courira par ce moyen la multitude de ses iniquitez, ce q̃ cognoissant les Apostres pour la premiere pollice qu'ils ordonnerẽt en l'eglise, ce fust d'auoir gẽs deputez

Matth. 25.

Iacob. 5.

Act. 6.

au miniſtere & ſeruice des pauures:& preuoyās qu'vne famine deuoit ſuruenir en leur temps,ils firent de bōne heu-
Act. 2. re vne queſte generalle par toutes les villes où il y auoit des chreſtiēs pour ſe-
2. Cor. 16. courir les poures à leur neceſſité.à quoy ſinguliemēt S. Paul ſ'employe fort, cōme il appert par ſes epiſtres/& mandoit on tel argent de bien loin:cōme de Corinthe,Theſſalonie,& autres villes,en Hieruſalem & par la Iudee,où il y auoit grande pauureté à cauſe des guerres ordinaires & garniſons qui eſtoient miſes
Pſal. 18. par les Romains, ſi bien que comme de leur predication il eſt dict, *In omnem terram exiuit ſonus eorum*, auſſi pourroit on dire de leur aumoſne, *In omnem terram exierunt elemoſinæ eorum*, & à leur exemple les premiers Empereurs & Princes chreſtiens : comme Conſtantin & autres donnerent grande abondance de bien temporel à l'egliſe & fonderent infinité des hoſpitaux;ſi biē que Iulian l'apoſtat,ne pouuant nier que ce ne fuſt choſe fort ſainctement & piteuſement
Nicepho. Hiſto. ecleſiaſti. cap. faicte, il ordonna que pluſieurs hoſpitaux fuſſent baſtis & rentez richement,ne voulant eſtre en ce faict (com-

me

me il disoit) surmonté des Chrestiens. De ce fait dõc tant execrable sont coulpables ceux qui tiennent le bien de l'eglise, & aussi tous ceux qui ont honnestement du bien de ce monde: à ceux cy, dis-ie, seront presentés ces pauures gẽs qui se sont en ce monde vouez au diable & desdiez à luy, à faute qu'on ne les a voulu secourir. D'autre part les pauures gens doiuent considerer que Iesus Christ vray fils de Dieu & Roy de gloire, il s'est voulu faire pauure en ce monde, pour nous faire entendre qu'il nous faut pour l'amour de luy endurer toute pauureté, quand il luy plaira nous l'enuoyer, considerant que telle misere est instrument de salut & nous forge iournellement vne couronne de gloire, enrichie de tous les thresors & pierres precieuses qu'on pourroit dire ou penser: comme il est aduenu veritablement au pauure Lazare qui n'auoit seulement des miettes de pain qui cheoiẽt dessous la table aux chiens: encores qu'il fist son pouuoir & deuoir d'en demander, ayant eu tousiours sa confiance en Dieu & prenant sa pauureté en patience il a esté digne d'estre porté

Luc. 16.

apres sa mort par les anges de paradis au deuant de Dieu. Iesus Christ mesme n'auoit le plus souuent vn oreiller pour reposer sa teste, & son berceau à sa natiuité fust vne creche, sa couëtte ce fust la paille & le foin; brief, comme dict sainct Paul, *Cùm diues esset, egenus pro nobis factus est*. Or doncques quãd à l'apparition visible du diable, on ne la doit trouuer estrange, mesmement en ce temps, duquel a esté predit que, *Soluetur Sathanas*, car il est apparu visiblement à Eue parlant familierement auec elle: & quand est de la forme humaine, on ne peut nier qu'il ne se soit en telle forme presenté à Iesus Christ iusques à prendre des pierres & les luy monstrer, en disant, *Dic vt lapides isti panes fiant*, pour le regard des bons anges il n'y a nulle difficulté, attendu qu'à tous propos, singulierement au liure du Genese, il est faict mention des anges qui se representoient aux hommes en forme humaine: & si les diables ont representé des serpens grenoilles & autres choses deuant Pharaon & tout le peuple, il n'est de merueille s'il se represente à l'homme en forme d'homme, ainsi

Math. 8.
Luc. 2.
2. *Cor.* 8.
A *pars* 2.
Apoca.20.
Genese. 3.
Matth. 4.
Exode. 8.

qu'il ſe preſentoit ſouuent à Iob durant ſa temptation: comme le monſtre & preuue ſainct Iean Chriſoſtome, diſant que les meſſagiers qui luy venoient apporter les nouuelles, ſoudainement l'vne, quand & quand apres l'autre, ~~diſant~~ ſ'eſtoient diables en guiſe d'hommes, car autrement on ne ſçauroit bien accorder comment par voye ordinaire vn homme eſtant dans vne maiſon qui ſ'accable, tout à vn coup puiſſe eſchapper la ruine d'icelle maiſon, ny auſſi que les degaſts eſtans faicts bien loing l'vn de l'autre (comme des brebis conſommées par le feu qui deſcendiſt du ciel, des chameaux qui furent prins par les Chaldéens, la maiſon qui fuſt abbatue) peuſſent eſtre rapportez ſi à propos, que ce pendant que l'vn parloit encores, l'autre venoit pour apporter d'autres nouuelles: ioint que Sathan (ayant permiſſion de tuer non ſeulement les brebis: mais auſſi les bergers: & non ſeulement accabler la maiſon, mais aſſommer tous ceux qui eſtoient dedans) il n'eſt vray ſemblable qu'il vouluſt faire grace à vn ſeul, luy qui eſt ſanguinaire & meur-

Iob. 2.
Chriſoſt. homel. 3. de patient. Iob.

trier de l'homme & loup rauiſſant, qu'il tue premierement tout ce qu'il peut rencontrer, attendu qu'il eſtoit en ſa puiſſance de faire auſſi bien les meſſages que les meurtres & deſgats pource qu'il auoit eu permiſſion de faire tout ce qu'il vouloit à l'endroit de Iob, excepté vne ſeule choſe, *Tantùm* (dict Dieu) *ne tangas animam eius*. Or c'eſtoiēt ces nouuelles qui le temptoient le plus, donc il n'y a inconuenient de dire que ce fuſt le diable : auſſi le texte ne dict pas iamais, recitant les deſgats, que vn ſeul en fuſt eſchappé : mais ſeulement que celuy qui portoit les nouuelles le diſoit : ainſi comme l'eſcriture a recité que L'Amalechite contoit à Dauid

2. Reg. 1. qu'il auoit tué Saul. Combien qu'en verité il ne fuſt ainſi : car Saul ſ'eſtoit

1. Reg. 28. tué luy meſme (comme il eſt dict, *Irruit ſuper gladium ſuum*) à plus forte raiſon ce pere de menſonge pouuoit dire vne choſe pour autre : ainſi donc ſainct Chryſoſtome ne trouue eſtrange de dire que le diable ce ſoit apparu à Iob en forme d'vn meſſager ou ſeruiteur aagé (comme il eſt à preſumer par tels meſſagers & tant ſoudains) de vingt-

cinq ou trente ans. Sainct Augustin ne s'est contenté de dire que cela se puisse faire : mais aussi il donne la raison : comme cela se faict, c'est par l'application des causes naturelles, moyennant lesquelles il forme tel corps que bon luy semble quant aux qualitez & quantité, qui ne sont que purs accidens, & mouuent aussi d'vn mouuement local tels corps : mais non qu'il les viuifient comme faict l'ame raisonnable le corps humain, car tel corps est vn corps mort & n'a que les seuls accidens exterieurs, qui semblent auoir vie par le mouuement qui est operé par les anges secrettement : tout ainsi que par les anges les corps celestes sont tournez & meuz d'vn mouuement local, ores que tels corps ne soient viuans, par ainsi resoult sainct Augustin, *Diabolus aptat sibi corpus aliquod tanquam vestem*, & en telle maniere il est souuentesfois apparu visiblement à sainct Anthoine, comme le recite sainct Athanase : & aussi vne fois à sainct Martin, comme l'escrit Seuerus Sulpitius, bref iamais aucun pere de l'eglise chrestienne ne nya que cela ne se puisse

August. lib. 7. de trinit. c. 7. 8. lib. 83. quæst.

Athanas. In Antho. Seuerus Sulpic.

Epiphan. *Tertul. de carn. christi.*

faire,ou qu'il n'ait esté faict, en verité les Marcionistes & Manicheens, qui trouuoient estrange que Iesus Christ fust esté par vn diable touché; & pource ne nioient pas que le diable ne se fust visiblement & corporellement demõstré à luy : mais ils aymoient mieux dire que Iesuschrist n'auoit vraie chair, ains seulement vn corps tout semblable à celuy qui peut estre formé par les esprits : Nous auons d'abondant sainct Paul qui nous enseigne que Sathan se transforme en ange de lumiere, c'est à dire qu'il prend quelquefois vn beau corps humain en la maniere des bons anges pour se familiariser aux hommes: comme nous voyons à l'euangile des bons anges qui s'apparurent aux bonnes dames qui cerchoient Iesus Christ au sepulchre : elles virent deux anges qui estoient comme iouuenceaux de dixhuict ou vingt ans. Doncques c'est vn poinct hors de controuerse en l'escriture & aux docteurs de l'eglise.

2. Cor. 11. *Matth. 28.*

Parquoy ce seroit ignorance & temerité d'en d'oubter, s'il y a à ce propos infinité d'histoires : comme de ce que recite sainct Gregoire Nazienze-

Grego. Nazian. de orat. Cyprian.

ne d'vn magicien auquel le diable parla familierement : mais ce que dessus doit suffire pour n'exceder la iuste mesure d'escholies, seulement auons à remarquer qu'entre autres predictions de la fin du monde, sainct Hipolite a escrit que grand nombre de diables s'apparoistront aux hommes en forme humaine: & que estant ainsi couuers de forme humaine s'assembleront aux montaignes spelonques & lieux desers, toutes lesquelles predictions conuiennent proprement aux depositions des sorcieres. A ce propos sera bon de remarquer l'antiquité & authorité de ce glorieux martyr, pour resouldre plusieurs points trouuez au lieu prealegué qui pourroient offencer les personnes, il estoit plus ancien que Origene, au moins contemporancé, attendu que sainct Hierosme recite mesmes par ses homelies quil preschoit, Origene assistant à ses predications. il est donc à presumer, puis qu'il faisoit estat de parler des choses futures, non comprinses expressement en l'escriture, ou bien qu'il auoit quelque fois le don de prophetie, duquel plusieurs estoiét douez en

Hipoli. ora. de anti-christ.

Hiero. libr. de scripto. ecclesiast.

l'eglise primitiue : comme l'enseigne
Cor. 1. 13. 14. sainct Paul,& duroit encores du temps
de sainct Irenee) ou bien qu'il auoit ap-
prins telles choses des disciples des
Irenee lib. cap. Apostres:comme sainct Irenee recite
auoir escrit plusieurs choses, les ayant
aprinses des disciples de sainct Iean
l'euangeliste, & qu'il luy soit aduenu
comme à certains autres voisins des
apostres, lesquels ayãs fidellement gar-
dé ce que les plus familiers disciples
des apostres leur en disoient, ont vou-
lu adiouster quelques autres choses de
leur cerueau : comme ils le pouuoient
coniecturer d'eux mesmes, enquoy ils
se sont abusez : ce qu'on void claire-
Eusebe lib. histo. ecles. ment en Irenée, Papias, & autres, ainsi
est il aduenu à ce sainct personnage au-
peut quel on# veut remarquer plusieurs pro-
pos veritablement procedens de l'es-
prit de prophetie,& aussi d'autres pro-
uenans de son iugement particulier:
à ces derniers il faut mettre celuy de
85.6/38.6 l'antechrist## qu'il dict deuoir estre vn
diable prenant forme d'homme ce
qu'il donne assez à entendre quand il
ne l'affirme absoluement : mais il en-
entremesle que quant à luy il en a tel-

le opinion, *Hanc opinor* (dit-il) *dilecti carnis suæ substantiam phantasticam assumet orgãni vice*. Pourroit bien estre aussi que toutes ces choses luy auroient esté recitées par les disciples des Apostres: disans que sur la fin du monde vn prince des diables se demonstrera aux hommes ayant forme humaine & leur parlera comme vn homme faict à l'autre pour les seduire:& dauantage qu'il aura vn grand nombre d'autres diables auec luy en forme semblable: mais que ce bon pere auroit de là conclud par soy mesme que l'antechrist donques seroit tel,& pour autant il adiouste ce mot *opinor*, à ce propos, ce qui est fort vray-semblable & mesmes necessaire pour excuser ce grand personnage lequel adiouste aussi qu'il y aura sur la fin du monde plusieurs malings esprits en forme humaine, *Dæmones inquit, congregabit hamana specie.* Et c'est ce qu'en deposent les sorciers qu'il s'en trouue vn si grand nombre à leurs assemblées que hommes & femmes en ont chascun vn pour leur donner du plaisir abhominable: sainct Augustin ayant esgard à l'escriture qui dict que

Hipol. ora. de fine seculi.

August. lib. 20. *de ciuit. cap.* 8.

les trois ans & demy derniers & ausquels regnera l'antechrist, toute puissance sera permise aux diables: il demande ceste question, à sçauoir si pour lors les peres chrestiens pourront baptiser leurs enfans & resister aux incursions des diables, qui seront pour lors fort frequentes. Tertulien dict qu'ils n'ont aucune difficulté naturelle d'entrer par tout ou ils veulent: pource que quant à leur nature Dieu ne les a point circonscripts ou limitez à aucun lieu: & pource, dict-il, il n'y a homme au monde qui puisse nier que les diables n'entrent non seulemẽt aux maisons: mais aussi dedans les cabinets. *Nemo (inquit) dubitauerit domos quoque dæmoniis patere: nec tantùm in adytis, sed in cubiculis homines imaginibus circumuenire.* Et donnant la raison, il adiouste, *Vtique non clausa vis est, nec sacrariorum circumscribitur terminis: vaga & peruolatica & interim libera est.* Et c'est ce que veut conclurre sainct Augustin que puis qu'ils seront pour lors desliez, ils pourront facilement aller par tout: mais non pas qu'il faille entendre pourtant qu'ils puissent estre en diuers lieux: comme bien le

Tertul. lib. de anima c. de somniis.

preuue sainct Iustin martyr en la question quarantiesme. Or de cela on en void desia quelques commencemens par les frequentes apparitions qu'ils font à ceux qu'ils ont abusé, à l'endroit desquels ils font quelques operations qui sont manifestement diaboliques; & comme disoit sainct Paul parlant des disciples de Simon Magus & autres semblables: *Qui & nunc operatur in filios diffidentiæ.* Conclusion, le diable peut former de telle forme & figure que bon luy semble, vn corps prins de l'air, & s'en reuestir, s'il n'est particulierement cohibé par la diuine prouidence: comme nous auons declaré cy dessus. & ainsi le resoult sainct Thomas, apres sainct Augustin en ces parolles *Potest formare corpus ex aëre cuiuscunque formæ & figuræ, vt illud assumēs in eo visibiliter appareat. P. P. Q. 114. Ar. 4. Ad. 2.* B 2.

Scholie seconde.

D*Eum verum omnium creatorem & opificem vnum & trinum abnegastis &c. & infrà, & sacratissimo*

baptiſmati, &c. que le diable taſche perſuader à l'homme de nier ſon Dieu c'eſt choſe ordinaire, *Venit diabolus*, dict Ieſus Chriſt, *& tollit verbum de corde eorum, ne credentes ſalui fiant*, ainſi il eſt autheur de toutes les hereſies qui furent iamais, entre leſquelles on en trouue qui ont introduict pluralité de dieux: comme Baſilides, Carpocrates & autres. Les Ariens ont nié la ſaincte Trinité, il a perſuadé aux atheiſtes qu'il n'y à point de Dieu: & le tout il pratique ſeulement pour vſurper la gloire de Dieu: car il pretend touſiours paruenir à ce qu'il diſoit dés le commencement diſant dans ſon cœur. Ie ſeray ſemblable au treshaut: pour autant tresbien dict ſainct Auguſtin, que ce que plus ſouhaite le diable: c'eſt qu'on luy preſente les honneurs qu'on a de couſtume preſenter à Dieu; *Dæmones, inquit, diuinis honoribus gaudent*, ce qu'il ne peuſt aucunement extorquer des chreſtiens, ſi premierement ils ne nient la Trinité des perſonnes; la foy de la saincte Trinité eſtant ſuffiſante pour empeſcher toute eſpece d'idolatrie: car par icelle nous croyons vne ſeule vnité en Tri-

Luc. 8.

Irene. lib. 1. Tertul. lib. aduerſus Valẽtin.

Eſa. 14. Auguſt. lib. 10. de ciuitate cap. & lib. 20. cont. Fauſt. Manich. cap. 22.

nité & vne seule Trinité en vnité, qui faict que autre chose ne peut estre adorée & recogneuë pour Dieu excepté le Pere, le Fils & le sainct Esprit; nostre foy estant limitée à ces trois personnes, & faisant par consequent exclusion de toute autre chose, qui est à ces trois personnes autant inferieure qu'est la creature au createur, il failloit donc que Basilides & autres semblables eussent entierement perdu la foy de la saincte Trinité, puis qu'ils admetoient plusieurs dieux: & aussi les Arriens & Sabelliens, puis qu'ils n'accordoient les trois personnes en vnité d'essence & Trinité de personnes. Le diable donc ny creature quelconque ne pouuant estre adorée du chrestien, s'il ne quitte premierement la foy qu'il a en la saincte Trinité; Ce n'est de merueille si le diable en sa synagogue requiert cela premierement des chrestiens : car autrement il ne sçauroit passer plus outre, dont vient qu'à peine trouuera on heresie, si on veut bien regarder de pres, laquelle ayt iamais entierement retenu la croyance de la saincte Trinité : ce que nous voyons estre pratiqué

mesmes à ceux de nostre temps, qui sont vrais Sabelliens & mal sentans de la distinction des personnes: & qui ont ouuert le chemin aux Trinitaires de nostre temps qui se mocquent de la saincte Trinité : comme si c'estoit vne chimere ou chose fainte par l'esprit humain. Par mesme raison il faict renier le baptesme lequel nous est conferé au nom [redacted] de la saincte Trinité. Sainct Hipolyte, fort ancien pere & martyr, ne faisoit difficulté d'accorder que le diable s'apparoistroit sur la fin du monde, visiblement aux chrestiens pour leur dire, ie veux que tu renies ton baptesme : car il pense que l'antechrist sera vn diable vestu d'vn corps humain seulement en apparence, enquoy il n'est suiuy, parce qu'il appert par sainct Paul qu'il sera vray homme & en fin mis à mort par la puissance de Iesus Christ : mais comme qu'il soit il dict que le diable fera dire ces propres mots aux chrestiens, *Nego creatorem cœli & terræ, nego baptisma, nego adorationem à me deo præstari solitam: tibi adhæresco, in te credo*, & l'autre raison c'est pource qu'au baptesme nos ames sont fiancées & es-

Sainctes aux atheismes traicté de la saincte Trinité.

Hipolyte orat. de antechristo.

2. Thessal. lonis. 2.

pousée,à Iesus Christ,où nous receuons de luy l'aneau de la foy,si auec cela nous renonçons expressément au diable & à toutes ses œuures : Au baptesme aussi exorcismes & (comme les appelle sainct Augustin) exuflations, sont faciles contre Sathan, & voila pourquoy il faict plustost renier le baptesme que tout autre sacrement:& que de longue main il ayt voulu aussi auoir son baptesme pour faire tousiours le singe de Dieu, Tertulien en est tesmoin suffisant, *Hic quoque, inquit, studium diaboli recognoscimus, res dei æmulantis cũ & ipse baptismum in suis exercet*, & puis il vient à conclure que pour ceste occasion l'on venoit à experimenter de son temps que les diables frequentoient fort les fontaines & les puis.

Tertul. lib. de baptis.

Scholie troisiesme.

M*Vtato vero nomine, &c. aliudque commentitium, &c.* Il y a deux choses à cõsiderer sur ce point pour l'instruction des peres & meres, le premier c'est de leur faire imposer

noms qui puiſſent ſeruir d'inſtruction aux enfans pour faire teſte au Diable: le ſecond de les pouruoir de parrins & marrines qui ſoient gens de bien: car puis que le Diable ne ſe contẽte de faire renier le bapteſme, mais auſſi il faict renõcer aux parrins & marrines & leur chãge le nom impoſé au bapteſme c'eſt ſigne euident que telles choſes luy ſont contraires: ce que eſt tres-veritable: Pour autant nous voions que les anciẽs peres des Hebrieux impoſoient noms à leurs enfans, le iour de leur circonciſion (ainſi qu'il appert par les hiſtoires euangelicques de la Circonciſiõ de Ieſus Chriſt & de ſainct Iean Baptiſte) à cauſe que pour lors ils eſtoient entierement deliurez de la puiſſance de Sathã & eſtoient enrollez ſoubs l'enſeigne du vray Dieu pour virillement combatre à l'aduenir cõtre ſon aduerſaire qui eſt le Diable: Comme dõc iadis les ſoldats au iour qu'ils eſtoient receuz ſoubs l'enſeigne d'vn Empereur ou Capitaine ils faiſoient enregiſtrer leurs noms pour eſtre touſiours preſts à marcher quand ils ſeroient nommez, tellement qu'à l'Empire Romain *Nomen dare*: ſignifie

Luc 1. & 2.

gnifie tout cela; ainsi à ce sacrement on imposoit les nõs pour faire auoir tousiours souuenãce aux enfans de ce qu'ils auoiẽt promis & soubs qu'elle enseigne ils debuoient militer, mesmes, cõme remonstre sainct Hierosme, telle estoit la coustume entre les gentils qui se conduisoient bien moralement selõ la loy de nature, de n'imposer à leurs enfans noms vains ou friuoles, mais plustost prins des noms appellatifs qui signifiẽt quelque vertu ? lesquels ils faisoient propres à leurs enfans pour leur donner instruction de viure iouxte la signification de leur nom : ainsi trouuons nous plusieurs auoir esté appellez de ces noms, Victor, Castus, Commodus, Pius, Probus, & entre les Grecs Sophronius, Eusebius, Theophilus : Mais il y auoit autre obseruation entre les peres de l'ancien testament : Car combien que plusieurs feussent appellez des nõs signifians les bonnes mœurs, comme le mot de Michée qui signifie humilité: toutesfois le plus souuent on y adioustoit le nom de Dieu, comme en Helisee, Samuel, Abdias, Zacharias, Esayas, ce qui est regle generalle aux Anges,

Hiero. prolog. in lib. 1. cõmẽt in Micheam.

qui ſont nommez Michaël, Gabriel, Raphaël: ou au moins ils retenoient le nom de quelque ſainct perſonnage, pour eſtre imitateur de ſes vertus & pour ceſte cauſe s'eſmerueilloiēt ceux qui aſſiſterent à la circonciſion de ſaint Iean Baptiſte, qu'on le vouluſt appeller Iean, attendu qu'il ny auoit perſonne de ſa race tant illuſtre qui fuſt ainſi nommé: Ce que monſtre aſſez qu'ils retenoient les noms de leurs bons progeniteurs, autant ou plus exactemēt que l'heritage qu'on leur delaiſſoit: qu'a eſté cauſe que ſainct Chryſoſtome admoneſtoit le peuple de n'vſer d'aucune choſe vaine au Bapteſme; ſingulierement d'obſeruer ceſte reigle de n'impoſer autre nom aux enfans que les noms des ſaincts, & quant aux enfans de bien retenir ce nom, & ne permettre qu'il leur ſoit changé à autre par aucun euenement: & faire comme Ioſeph auquel Pharaon ayant changé le nom en ſa mode Egyptienne ſi voulut il non-obſtant retenir ſon premier nom, comme il appert, quand il diſt *Ego ſum Ioſeph frater veſter*: Auſſi l'eſcripture l'appelle touſiours du nom

Chryſoſt. hom. 12 in 1. ad Cori.
Gen. 45.
Dan. 3.

de Ioseph, mesprisant l'autre prophane imposé par Pharaon : autant en ont faict Daniel & ses trois compagnons: car bien que Nabuchodonosor eust nommé Daniel d'vn nom Chaldeen de Balthasard, & les autres trois des noms, Sidrac, Misac, & Abdenago, nonobstant quand Daniel escript, son liure il dict tousiours *Ego Daniel*, comme aussi les trois enfans estants dans la fournaise: disoient. *Benedicite Anania, Asaria, Misael, domino*; ne recognoissants autres noms fors ceux qu'on leur auoit imposé en Iudee : & la raison de cecy est baillee par sainct Chrysostome, tels noms dict-il estoient imposez pour seruir d'instruction aux enfans d'estre imitateurs des saincts dont ils portoient le nom : car si on n'est imitateur de tel sainct, c'est chose asseurée, (comme il dict ailleurs) que les prieres & merites de tel sainct nous profiteront beaucoup à nostre salut/de là il vient à conclurre qu'il ne faut imposer les noms des hommes pecheurs, ores qu'ils soyent esté illustres en ce monde, ou bien nos progeniteurs ; à raison que telle imposition ne leur sçauroit

de rien seruir sinon (peut estre) d'esguillon pour estre imitateurs de leur orgueil & mauuaise conuersation, doncques sont reprehensibles les peres & meres qui desdaignans les noms des saints, ils ayment mieux leur faire imposer les noms des Payens & Idolatres qui bruslent maintenãt au feu d'enfer. Est à doubter que si nostre Seigneur eust voulu nommer le mauuais riche par son nom à l'Euangile, qu'on prendroit plustost ce nom pour l'imposer aux enfans que non pas le nom du Lazare ; mais il ne la voulu faire pour plusieurs & bonnes raisons: entre lesquelles, peut estre, celle icy en est vne; l'on void doncques que c'est vne Astuce de Sathan puis qu'il abhorre le nom baillé au Baptesme, & selon la façon de faire plus commune aux Chrestiens, prins des noms des saincts qui nous aident & portent faueur specialement pour cela: & les Allemans sont remarquez d'auoir fort long tẽps retenu vn certain barbarisme en deux choses, à sçauoir d'auoir mangé le lard sans cuire, & aussi la chair des cheuaux; & pour le second d'auoir imposé

Allemandz barbares

les noms des Scytes à leurs enfans quand ils les baptiſoyent, combien que en fin eſtants mieux inſtruicts, ils s'en ſoient emandez. Pareillement il leur faut choiſir parrins qui ſoyent gens de bien, laquelle couſtume eſt fort ancienne en l'Egliſe & practiquee depuis Theleſphore Pape en çà, lequel n'eſtoit que cent ans apres la mort & paſſion de IESVS-CHRIST. Car pource que la foy au Bapteſme n'eſt infuſe au petit enfant pour opperer, mais ſeullement pour purifier l'ame; il luy faut vn parrin pour l'inſtruire aux œuures de la foy & proteſter pour luy qu'il croira en IESVS-CHRIST, & ſera de ſon egliſe, autant en faut il faire pour vn muet & ſourd: comme a touché ſainct Hieroſme: & auſſi pour l'induire à receuoir le ſacrement de cōfirmation où l'enfant baptiſé viēt à ratifier la promeſſe par ſes parrins & marrines faicte par luy au bapteſme: & conſequemmēt il vient à receuoir nouuelle grace pour eſtre corroboré en icelle contre tous aſſauts de temptations, dont vient que pour autant qu'en ce temps ce ſacremēt eſt negligé de pluſieurs, le diable trom-

pe tant de gens:& leur faict renoncer facilement leur baptesme qu'ils n'ont encores approuué, en leur faisant dire seulement, ie ne tiens pour faict ce que mes parrins & marrines ont faict pour moy:& pour ceste mesme raison sainct Cyprian ne s'esmerueilloit si Nouatus auoit quitté la foy promise au baptesme : car il ne l'auoit (dict-il) ratifiée par le sacrement de cõfirmation. A quoy doiuent estre vigilans les pasteurs de l'eglise & aussi les peres & meres de peur qu'il n'aduienne aux vns & aux autres, comme à Hely & a ses enfans, ausquels sont opposez diametralement Anne & le petit Samuel.

Euseb. lib. histor. eccl. Cip. li. epi.

Scholie quatriesme.



ESTIMENTORVM *vestrorum fragmentum, &c.* Le diable n'a besoin d'aucune chose que nous puissions auoir en ce mõde (excepté la foy infuse & la grace de Dieu) toutesfois, pour ce que comme ia auons allegué de sainct Augustin, il se plaist grandement qu'on luy face hommage

D.4.

comme à Dieu, il veut que ses pauures hebetez en signe de recognoissance, luy presentent quelque chose, comme est vne piece de vestemẽs à ses pauures gẽs qui n'ont rien plus cher entre les biens de fortune, que leur vestement; & pour autant Dieu prohibe fort estroitement en la loy ancienne, que aucun ne prenne pour gage le vestemẽt du pauure; ou s'il le prend, il fait commandement à telle personne de luy rendre deuãt que le soleil se couche, autrement, il menace telle personne d'en prẽdre vengeance. Ainsi verrons-nous que ceste maudite beste veut qu'on luy presente le meilleur de ce qu'on peut auoir: quant aux biens de fortune il veut du vestement; & quant aux biens de nature il demande les enfans; & quãd aux dons de grace & biens spirituels, il demande la Foy & le Baptesme, il a demandé aussi quelquefois le sang de l'homme, cõme nous trouuõs des sacrificateurs de Baal, quãd ils vouloient faire descendre le feu du ciel, ils picquoient leur chair auec des lancettes: Mais pour ce qu'on auroit horreur de ce faire, il luy suffist de ce qui viẽt apres aux biens personnels qui

ſont les veſtemens, & peut eſtre qu'il veut eſtre par cela recogneu ſpecialemẽt comme Roy : car c'eſtoit la couſtume des Iuifs, quand ils vouloient recognoiſtre quelqu'vn en qualité de Roy, de deſpouiller leurs veſtemẽs, & les employer au ſeruice de tel Roy, en les mettãt deſſous ſes pieds, dequoy no[9] en auons l'hiſtoire de Iehu, & auſſi de Ieſus Chriſt receu en Hieruſalem auec triõphe le iour des rameaux. On pourroit donc bien appliquer à ces pauures miſerables l'adage des Grecs, qui dit traduit en Latin, *Veste circunfers ignem.* Car tel veſtement leur ſert d'vn ſigne exterieur, qu'ils ſe ſont obligez à iamais au feu eternel; & d'auantage leur accommoder l'autre qui dit, *Vestis virum facit.* A ce propos fait auſſi ce que diſoit Tertulien, *Diabolus tunc se regnare putat, quãdo sanctos à religione Dei deturbat.*

3. Reg. 18.

4. Reg. 9.

Math. 21.

Erasm. in chiliade. 1.

Scholie cinquieſme.



IGNVM seu stigma cuilibet vestrum, &c. Le ſeul poinct eſt ſuffiſant pour conuaincre tous ceux qui penſent que ce ſoiẽt

ſonges : car l'experience monſtre euidemment que telle marque qu'ils ont en leur corps eſt tellement lepreuſe, qu'elle eſt parfaictement inſenſible, ſi bien que (comme auons veu de noz œils, & prouué auec vne eſguille ou eſpingle) ſi ſubtillemẽt on vient à ficher là dedans vne eſpingle, elles ne ſentent non plus que ſi elles ou eux eſtoyent vray ladres: mais il ſe faut garder qu'ils ne ſ'en apperçoyuent, car ils font ſemblant de ſentir, comme que ſoit goutte quelconque de ſang n'en ſo[rt] iamais: ceſte façon de faire eſt fort ancienne à Sathan. Tertulien dit que le diable a de couſtume de marquer les ſiens; & c'eſt pour cõtrefaire Dieu qui nous marque interieurement au Bapteſme d'vne marque ou caractere inherent à noſtre ame, comme le diſoit ſaint Paul & ſaint Iean; & auſſi il veut que nous ſoyons marqués exterieurement par le chreſme & ſigne de la croix , auſſi Sathan marque en l'ame des ſiens de la marque de peché & non content encores il veut adiouſter vne merque exterieure, & combien que poſſible il ne merquoit iadis les ſiens d'vne merque ſemblable,

Tertul. lib. 2. aduerſus Iudæos. c. probatio Natiuit. Chriſti E. 5.

Tertul. lib. de corõ. mili. & de baptiſmo

+ ſort

Ephe. 1. 4.

Iean. 2.

Tertul. lib. de veland. virg.

car comme dit Tertulien le propre du
Apoc.13.14 16.19. Diable c'est de controuer tous les iours
quelques nouuelles façons de faire, cy
est-ce que ce point est si clair en l'escri-
ture que rien plus sainct Iean predisant
souuent en l'Apocalypse, que sur la fin
du monde il y aura certaine maniere
de gens qui porteront la marque ou ca-
ractere de la beste:ce qu'il faut enten-
Apoc. 13. dre corporellement à la lettre, comme
les textes le donnent entendre, quand
il est dict que par telle marque on aura
accez auec les hõmes peruers qui por-
teront ladicte marque à la main ou ail-
leurs, & quand il n'y auroit que ceste
seulle experience elle nous donne assez
à entendre qu'il faut ainsi prendre
ces textes à la lettre comme aussi quãd
le Diable est appellé au mesme passage
vne beste qu'il faut entendre qu'il se
Hypolit. orat. de con summat. mundi. doibt presenter en forme de beste com-
me nous le verrons practiqué cy apres,
ce que fort bien remarque & predict S.
Hypolite martyr tres-ancien vsant de
ces propres mots & parlant du Diable,
qui debuoit prendre vn corps fantasti-
que: *Adducet inquit, eos ad adorandũ ipsum ac sibi obtemperantes sigillo suo notabit.* De

Hippolyte

H 82.6 / 85.6

maniere qu'il semble veoir que ces pauures idiots de sorciers & sorcieres eussent leu l'oraison de ce glorieux martyr si proprement leurs depositions conuiennent à ce qu'il en a predict.

Scholie sixiesme.

S*Vper circulo quod diuinitatis symbolũ, est &c.* La raison est bonne de dire que ce cercle est Symbole de la diuinité à cause que telle figure n'a ny commencement ny fin: on pourroit aussi dire que la figure qui plus est eslongnée de la figure de la croix, c'est la figure circulaire la croix, ayant par necessité quatre bouts: ou ceste icy n'en a vn seul, il vse des marques les plus eslongnées qu'il peut trouuer au signe de nostre redemption & de sa ruine: qu'il ne peut voir comme aux siens, comme l'escript Nazianzene de Iulien l'Apostat lequel il quitta soudainement qu'il eut fait le signe de la Croix à quoy s'accordent plusieurs histoires recẽtes de certains qui se trouuans en telles assẽblées faisant le signe de la croix estoient delaissez seulz sur le champ: ce que aduint

F. 6.

Nazianzenus orat. quarta cõ. Iullian. apost.

dernierement (ainsi qu'il est plus amplement deduict au procez faict en Auignon contre ces sorciers) à vn ieune garçon mené à la synagogue par son pere voyant choses toutes enormes il fist (comme tout espouuanté qu'il estoit) le signe de la croix, en disant ces paroles, Iesus qu'est-cecy ? & soudain tout disparust & il demeura seul: & le lendemain s'en reuint à son village qui estoit loin de ceste Synagogue (qu'ils appellent) de trois lieux & accusa son pere de l'auoir mené là, depuis les villageois ses compatriotes l'appelloyent en leur langage masguillon, c'est à dire le petit sorcier, lequel garçon est encores à ce iour aux prisons du palais d'Auignon, detenu pour luy faire descouurir d'autres choses. Ainsi doncques Sathan fait effacer la croix en sa presence, & enseigne à ses disciples de faire d'autres marques qui soient fort differentes, & voire (s'il se peut dire) contraires au signe de la croix, dequoy on se pourroit apperceuoir aux caracteres des magiciens qui ont esté mis meschamment en lumiere par Agrippa grand promoteur de la secte de la beste. On peut encores

mediter (car le diable soubs vne chose externe couure mil impietez) ce qu'en sçauoit Iulian l'Apostat, qui estoit homme fort familier au diable, lequel interpretoit que la croix enclose dans vn cercle signifioit qu'il falloit presser & abolir la religion de Iesus Christ: & qu'en peu de tẽps apres tel signe, cela seroit executé. Lõ trouue aussi que le Liõ bruiãt voulãt deuorer sa proie, il faict auec sa queuë premieremẽt vn cercle, duql la pauure beste n'ose sortir en maniere quelconque, de grande peur qu'elle conçoit de son aduersaire: & ainsi pouuons nous appliquer au Diable ce petit mot, apres sainct Pierre, *Circuit quærẽs quem deuoret*. Si bien que ces pauures hebestez depuis qu'ils ont presté le sermẽt ils sont tousiours en craincte qu'on leur rompe le col, mesmes par leur confessiõ propre, s'estans librement asseruiz à ce cruel tyrant & pratiquans ce qui est escrit: *Qui facit peccatum, seruus est peccati: à quo quis superatus est, eius & seruus est*. Cõme au contraire il est dict des gens de bien. *Si manseritis in sermone meo vere liberi eritis; & vbi spiritus domini, ibi libertas.*

Nazianze. orat. In Iullian. Apostat.

I. Pet. 5.

Ioan. 8

II. Petri II
Ioan 5.
2. Corinth. 3.

G. 7. Pars Prima

Scholie septiesme.

ADMINICVLO *baculi quodā nefādißimo vnguento, &c.* Que de longue main les sorcieres ayēt vsé des bastons, il appert par ce qu'en a escrit Abben Ezra sur le Leuitique, où est prohibé de faire aucun acte appartenāt à l'art diabolique, où il explique par quels moyens cela se pratiquoit, & dict (comme Sanctes Pagninus a traduit ses poroles) *Non facietis experimenta per figuras, per baculos, per opera, per motus, per dies, & per horas*: En quoy il semble auoir touché les principaux points comprins en ceste sentence & procés des sorcieres: car pour les figures nous y voyons le cercle; pour les œuures, les mauuais actes qu'ils commettent sur les morts, & singulierement sur les petits enfans (comme nous dirons cy apres) pour le mouuement, le transport des corps d'vn lieu en autre; pour le iour & heures, le Ieudy enuiron la minuict, auquel seullemēt ils sont trāsportez comme trestous ont conuenu en cela: peut estre pour ce que le diable

Abben Esra In Leuitic.
Leuitic 19.
Sanct. pag, in thesau.

veut auoir les premices & estre recogneu au premier reng de la sepmaine: car les Turcs celebrent le Vendredy, les Iuifs le Samedy, les Chrestiens le Dimanche, & quant à luy il s'est mis deuãt tous pour auoir la premiere celebratiõ: Et n'est-ce pas la hautesse de Sathan de laquelle est escrit en l'Apocalypse, que heureux seront ceux-là qui n'auront point cogneu ny experimenté, *Altitudinem Sathanæ*: Finalement par les bastons dont parle ce Docteur Hebrieu, nous y voyons les bastons qu'ils mettent entre les iambes, chose laquelle ce grand & docte Rabin n'a point aduãcé sans bon tesmoignage de l'Escripture: car comme remarque propremẽt Arias Montanus, De cela est faite mentiõ en Osée quand il est dict: *Populus meus in ligno suo interrogauit, & baculus eius annunciauit ei*; Pourroit estre que le diable cõtrouuoit ceste maniere de faire pour cõtrefaire Moyse qui vsoit d'vn baston ou verge pour faire choses admirables; & aussi Aaron lors que son baston se fleurist, & porta des fruicts miraculeusemẽt: mais quant à l'onguent duquel ils viẽnent à oindre tel baston, & aussi leur

Apoc. 2.

Ose.4.

Arias monta. in Oseeũ

corps, c'eſt choſe aſſeuree que le diable pour abuſer les gens, & couurir plus cauteleuſement ſa rage, il y fait mettre pluſieurs drogues du tout vaines & inutiles à cela, comme herbes, racines & autres choſes. Le diable ſçachant bien que tels meſlanges ne peuuent de rien ſeruir à tranſporter les corps par l'air d'vn lieu en autre, & l'experiẽce le peut ſuffiſamment enſeigner: il fait donc cela pour couurir ſa malice: car ſon but n'eſt autre choſe en cela ſinon de faire commettre des meurtres; ainſi qu'il appert clairement par les depoſitions de toutes les ſorcieres, qui conuiennent en cela, que pour la premiere fois ſuffiſt d'emprunter de l'onguent de leurs voiſines: mais comme elles ſont à l'aſſemblée, il leur eſt declaré par Sathan, qu'il faut d'hors en la auoir de l'onguent, & qu'il ne ſe peut faire ſans auoir de la greſſe des petits enfans par elles ſuffoquez: il eſt doncq bien vray que toutes ces herbes & fleurs ne ſont que (comme lon dict) *Parerga* c'eſt à dire choſes que ne ſeruent de rien qu'à donner quelque luſtre à ce qui eſt principal & premier à l'intention: comme quãd vn painctre

faict

faict quelques traictz ou lignes à l'entour de l'imaige parfaicte: & ce sont les belles œuures dont faisoit cy dessus mention Aben Ezra; Helie leuite aussi quand il recite que Lilith (c'est à dire la fẽme qui va de nuit) entre dãs le cabinet des acouchées pour tuer les petis enfans qui n'ont plus de huict iours, & dit aussi que les Cherafins, d'ont l'escripture faict mention, ne se pouuoiẽt faire sans occasion: sainct Hierosme a escrit que les sorciers font leurs malefices par les moyens des corps mors, *Attingunt, inquit, malefici corpora mortuorum.* Et Tertulien le dict encores plus clairement a nostre propos disant, *Pluribus notum est dæmoniorum quoque opera & immaturas & atroces effici mortes quas incursibus deputant* & vn peu deuant: *Per vim (inquit) & iniuriam sæuus & immaturus finis extorsit* & dict là que le diable faict toutes ces belles besognes par le moien de ceux qui se sont voüez à luy. A ce propos S. Augustin s'esmerueille en soy mesme, & demande pourquoy est-ce que Dieu permect telz massacres estre faictz sur les petis enfãs innocẽs, mesmes sur ceux qui sont desia baptisés, & respond que

G 7 Pars. 2

Helias in thisbij.

Hiero. lib. 1 comment. in dan. ad c. 2.

Tertul. lib de anima f. 3. 79.

August. lib de ciuit. c.

cela procede du iugement de Dieu qui est à nous occult & caché: & que quand il n'y auroit autre chose que l'obligation que nous auons à la mort pour le peché originel, ce seroit asses pour conclure que Dieu permect tout cela en toute equité: qui n'est chose nouuelle, puis que par diuine permission tant de petits enfans feurent tuez en Egyte par Pharaõ, & en Iudée par Herode, à cela estant induictz par Sathan: d'abondant il nous faut bien remarquer ce qu'en a escript Apuleius, lequel ioua luy mesme l'histoire l'aiant veue premierement iouer à vne damoizelle sourciere: dont il feust preuenu d'estre sorcier: & pour autant que de son temps les sorciers estoient sans misericorde mis à mort (comme il dict) il fut contraint de faire deux belles apologies par lesquelles il s'en purge deuant les magistrats d'Affrique, bien est vray que aucuns pourroient penser que son histoire fust fabuleuse: mais cõme il recite d'vn grand orateur, lequel voyant qu'Apuleius ne vouloit croire qu'on pouuoit estre porté en l'air ou changé en chat huant, il luy dit tout court, mon amy vous parlez comme

Apuleius l. de asino aureo cap. 19.

Apuleius Apol. 1. & 2.

vn ieune homme qui n'est point experimenté encores en choses d'importance, ioinct qu'il recite qu'apres il en a eu l'experience.& ce qui doit donner plus d'authorité à son histoire c'est que sainct Augustin plusieurs fois l'allegue & ne l'estime fabuleuse: il recite doncq que vn soir par le moien d'vne chambriere, il vit qu'enuiron la minuict la maistresse de la maison s'oignit de certain onguent qu'elle tenoit dans vn pot & que cela faict elle fut chãgée en chathuant & commença à voller & s'en aller hors de la maison; il designe aussi de quoy tel onguent estoit faict, à sçauoir de certaines herbes aromatiques & des membres des corps morts ensepuelis & puis deterrez, le tout estãt bouilly dans vne chaudiere de cuiure auec de l'eau de la fontaine, du lait de vache, du miel de montaigne, & autres choses semblables, en proferant quelques parolles, de l'art magicque, ce qui a esté trouué veritable en ses sorcieres qui ont confessé qu'il faut bouillir les corps morts qu'elles viennent à desterrer de nuit, & de la gresse des roignõs en faire l'õguẽt auec certaines herbes:& c'estoit la vraie

raison pourquoy les Romains du tēps d'Apuleius faisoiēt mourir les sorciers ou sorcieres, pourautant qu'ils violoient les sepulchres pour rauir les corps mors:qui est contre le droict non seulement de nature,mais aussi de toutes gēs qu'on appelle *Ius gentium*:car si ceux qui violent les sepulchres,pour y desrober les bagues & anneaux qui estoient auec les corps,estoient sans misericorde iadis mis à mort comme sacrileges,à plus forte raison ceux qui se prenoiēt aux corps morts estoient griefuement prins,si biē que Apuleius recite aussi que la nuict qu'on gardoit vn corps mort à vne maison,on auoit de coustume de gager certains persōnages pour le garder,de peur que les sorciers ne le vinssent ou mordre ou despecer :adioustant qu'estant luy pour vn soir à vne salle commis à garder vn mort, il vit venir vne bellette qui vouloit ronger ce corps, mais l'aiant d'escouuerte elle s'enfuit par où elle estoit entrée/c'est doncq chose fort authentique que le Diable ait pratiqué ceste maniere de faire,que ne pouuant exercer sa rage sur l'homme qu'il hait capitalement,il la faict exequuter par

+ punis.

ses membres, ainsi il contente aucunement sa sanglante malice qu'il à sur l'hōme & pour autant il est appellé souuent en l'Apocalypse le dragon roge c'est à dire furieux, eschauffé, & sanguinaire; en ensuiuant ce que disoit Iesus Christ il est homicide dés le commencement: aussi comme Dieu est appellé par les Grecs, φιλάνθρωπος c'est à dire amateur de l'homme, aussi le Diable est appellé μισάνθρωπος c'est à dire haineux de l'homme.

Scholie huictiesme.

PER aëra ad locum constitutū, &c. Aucuns doutent s'il se peut faire qu'vn corps humain soit porté en l'air, mais cela procede faute d'auoir la cognoissance de la nature & proprieté des esprits & aussi de la saincte escripture, vn esprit est excellēt par dessus tous corps, pour autant il le peut naturellement mouuoir à sa volōté vray est que l'homme est specialemēt soubz la garde & protection de la prouoiance de Dieu: nonobstant Dieu le permect quelque fois comme il est tout

euident quand il trãſporta Ieſus Chriſt du deſert au clocher du temple & de là ſur vne montaigne; à plus forte raiſon il peut aduenir quand l'homme miſerable abandonne ſon Dieu pour adorer le Diable, le Diable auſſi apportoit du deſert d'Egypte de gros ſerpens au deuant de Pharaon & du peuple:ce que accorde ſaint Auguſtin, concluant qu'ils eſtoiẽt vrays ſerpens:& apres luy ſainct Thomas en dit tout autant/il ſe faut auſſi ſouuenir de ce que nous auons dict cy deſſus d'Apuleius qui recite l'auoir veu de ſes oeils & de tout ce qu'en auons traité au chapitre ſixieſme de ce liure. & ne faut que l'homme trouue cela eſtrange, que Simon Magus fut porté en l'air par les Diables/& de peur qu'on ne penſe que ce fuſt par fantaſie, il eſt dict en l'hiſtoire qui ſe rompit le col eſtant abandonné (par commandement de Dieu & des bons Anges,) des Diables qui l'auoient eſleué en l'air/auſſi ſainct Hypolyte dict que l'Antechriſt ſe fera porter en l'air par ſes Diables:dequoy il y a apparence en l'eſcriture. & pour venir aux autheurs plus recens, aucuns chroniqueurs & hiſtoriographes recitent que

Berengarius (lequel estoit sorcier) fut vne certaine nuict à Rome & à la mesme nuict, il fist vne leçon à Tours en Touraine.

Clemens lib. recogn. Hyp. or. de Antichrist. Thessaloni. Polid. li. 9. Histor. ang Guliel. naugiac.

Scholie neufiesme.

SAltationes, compotationes, comessationes, &c. Les œuures de Sathan ou de la chair sont (comme dict sainct Paul) mêger, boire, yurongner, & paillarder ce que fust effectué au peuple d'Israël quand il dãsoit au deuant du veau. Comme font nos sorciers au deuant du Diable, il est dict d'eux. *Comederunt, & biberunt, & surrexerunt ludere.* I. *fornicari*: ainsi le diable faict icy saulter & danser ses gens, (comme il les apelle) puis il les faict bãqueter en fin (comme nous verrõs) aussi paillarder. Sainct Hierosme a remarqué ce poinct quand il escrit ces propres mots, *Nam & barbara quædam nomina eorum esse dicuntur, vt sæpe confessi sunt hi quos verè vulgus maleficos vocat: & incantationes & preces & colores varii & diuersa vel metallorum quam vel ciborum, atque inuocati assistere dœmones & infœ-*

1. 9. Gal. 5. Exod. 34. Hieronym. lib. 3. comẽ. in epist. ad Ephes. cap. 4.

lices animas capere memorantur. Or quand sainct Hierosme dict que les Diables conuiennent en quelque lieu à cause de certaines viandes qu'on leur promet, il faut cela entendre des corps morts qu'on luy vouë & promet on porter en certain lieu, la ou il les faict cuire & puis manger aux assistans par vne miserable anthropophagie, soit ou pour infirmer l'article de la resurrection, car cõme argumentoit Pline vray atheiste, comment pourroient les corps resusciter, mesmes par diuine puissance, en leur propre substance, la chair estant par d'autres mangée & desia changée en la propre substance de ceux qui l'ont mangee? pour leur faire aussi transgresser la pure loy de nature qui est les rendre du tout bestes brutes. Tant y a que quand saint Hierosme escript que les Diables font plusieurs choses pour ceux qui luy promettent certaines viandes; il ne faut entendre qu'ils mangent telles viandes, car ils sont esprits, mais qu'ils induisent les autres à les manger par ce que en cela il y cognoist de l'impieté ou meschanceté, car c'est contreuenir au premier commandement que

Dieu fist à l'hōme apres le deluge pour reformer le droict de nature qui auoit esté par les geans & mauuais garçons fort prophané & contēné. Ie vous dōne, dict il, permission de manger de tous animaux viuants sur terre, mais ie vous deffens de respandre le sang humain. il faut adiouster & entendre pour manger la chair humaine, car en ce passage de Genese, comme il appert par le texte, il n'estoit question de l'homicide mais seulement de l'vsage des viandes, & par ce texte est expressement prohibé l'anthropophagie laquelle le Diable faict exercer à ses gens, comme estant chose toute inhumaine & hors de toute raisō: & c'est pourquoy il s'assemble & donne du passetemps aux gens. Au reste quand aux autres viādes qu'il leur fait menger & boire par la disposition des sorciers, biē qu'en les māgeāt & beuuāt ils ayēt de la volupté, si est ce q̄ pauures gēs estās de retour en leur maison ils ont autant ou plus de faim que auparauant, & c'est ce que remonstre Saint Thomas disant que, combien que tous corps naturels obeissent aux esprits quand au mouuement & qualitez, si est-ce qu'ils ne peu-

uent changer les ſubſtances deſquelles le ſeul Dieu eſt createur, mais ſeullement alterer ou changer les accidens: de là vient que le Diable ne peut changer vne pierre ou autre choſe én pain pourtant il faut conclurre que puis que telle choſe eſt hors de ſa puiſſãce naturelle, q̃ telles viandes ſont là ſeulement en apparence ayãs quelques qualitez de pain vin ou chair mais telles qualitez ne peuuent long temps durer, car comme dict auſſi S. Thomas, les œuures du Diable ne ſont point ny ne peuuent eſtre long temps permanentes, à cauſe qu'elles n'ont point leur vraye ſubſtance pourquoy en cela Ieſ9 chriſt s'eſt mõtré vray
3. Reg, 19. Dieu d'auoir nõ ſeulemẽt faict manger, mais auſſi d'auoir repeu pour long tẽps les cinq mille hõmes & auſſi le pain cuit
Pſal.. 14. ſoubz la cendre mangé par Helye feuſt par diuine puiſſance formé; car en vertu de tel pain il chemina apres quarante iours & quarante nuictz autant en faut il dire de la manne du deſert laquelle
La Manne. ſôuloit ceux qui en mangoient, comme il eſt dict *Pane cœli ſaturauit eos* nourrir donques & ſaouller corporellement les perſonnes, cela appartient au ſeul Dieu

ou par le moyen de ses creatures, ou par autre puissance extraordinaire: *Iacta*, disoit Dauid, *Super dominum curam tuam, & ipse te enutriet. & aperies tu domine manum tuam & imples omne animal benedictione*. Ce que ne scaichant ces pauures gens s'abusent apres Satan au temps de leur necessité, pensant qu'il soit en sa puissãce de les garder de la faim ou d'autre necessité de viandes, ou d'argent cõme il leur promect de ce susdict propos il faut aussi conclure auec sainct Thomas, que quand telles gens sont changés en chatz, loups, ou outre chose semblable comme les sourcieres ont deposé, & sainct Augustin en fait ample mẽtion cõme de chose de son temps toute euidente, Apuleius aussi, Vincentius pareillement en son histoire, & aussi Ephordiẽsis, il ne faut pẽser que la vraye substance de l'homme ou de la femme soit en ces bestes chãgées (car cela n'est en la puissance du diable) mais biẽ qu'il couure leurs corps d'vne nuée d'air ayant telle forme de beste, & pour autant tout ainsi cõme il semble veritablemẽt hõme (car il a prins telle forme de l'air) ainsi il semble à ceux qui regardent tel-

Psal. 54.

Nota.

les persõnes, & aussi à elles mesmes que ce sont bestes, iaçoit qu'ainsi ne soit en verité. sainct Thomas le conclud ainsi disant, *Illæ transmutationes corporalium rerum quæ non possunt virtute naturæ fieri; nullo modo operatione dæmonum secundum rei veritatem perfici possunt. Sicut quod corpus humanũ mutetur in corpus bestiale &c.* Et puis apres descriuant le moyen commẽt il se faict en apparance, il dict: *Cum dæmon possit formare corpus ex äere cuiuscunque formæ & figuræ, vt illud assumens in eo visibiliter appareat: potest eadem ratione circumponere cuicunque rei corporeæ quãcunque formam corpoream: vt in eius specie videatur.* Et le preuuue quand & quand par vne sentence de sainct Augustin prinse du dixhuictiesme liure de la cité de Dieu il se peut bien faire aussi (comme il est dict au susdit lieu) que le diable imprime en la fantasie des ~~Anges~~ hommes telles especes: & lors il leur sẽblera voir qu'ainsi soit en verité: comme on void l'experience des phrenetiques ausquelz il semble qu'ilz voient des Crapaux Serpens & Dragons volans en la chambre où ilz sont decombans: & ne leur sçauroient on persuader du contraire, puis

que telles eſpeces ſont autant propre-ment inherentes au ſens commun & en la phantaſie, comme ſi elles y auoient eſté tranſmiſes par le moyen des yeux: meſmes de Nabucodonoſor on ne doit eſtimer qu'il ſoit eſté veritablemẽt chã-gé en beſte, nonobſtant qu'en cela la di-uine puiſſance y interuinſt: mais qu'il a eſté pour vn temps hebetté d'enten-dement en peine de ſon peché & puis par grace ſpeciale remis en ſon bon ſens. auſſi le texte ne dict pas que ſa ſubſtan-ce ſoit eſté changée, mais bien ſon cœur: ce que luy meſmes vient apres à inter-preter quand il dict, *Senſus meus reuerſus eſt ad me.* ſurquoy dict ſainct Hieroſme, *Quando dicit ſenſum ſibi fuiſſe reditum: oſtẽ-dit ſe formam non amiſiſſe, ſed mentem.* Cõ-me donc vn homme inſencé ne faict difficulté d'habiter auec les beſtes & manger auec elles: ainſi en eſt aduenu à Nabucodonoſor, juſques à ce que Dieu a eu pitié de luy: & lors il s'eſt recogneu demandant pardon à Dieu. quand à la femme de Loth, elle a eſté veritable-ment changée en ſtatue de ſel: mais ç'a eſté apres ſa mort où à l'inſtant d'icelle, comme auſſi ſon corps par ſucceſſion de

Nota. Nabuchodonosor.

La femme de Loth.

Paulus Fagius Onkelos Chaldaeus inter[illegible] pluribus Rabinis hanc statuam salis [illegible]

[illegible]

Miracles de l'Antechrist.

temps se feust redigé en terre, ainsi dõ-
q̃s le diable ne peut riẽ ny sur la substã-
ce ny sur la figure de l'homme, mais il la
peut bien couurir d'autre chose & telz
seront les miracles de l'Antechrist qui
seront signes mensongers en toute de-
ception par art diabolique, ainsi quand
sainct Augustin traite l'histoire des ho-
stesses d'Italie qui en baillant vne
certaine maniere de fromaige qu'elles
cõposoient, à leurs hostes, & soudaine-
ment estoiẽt changés en cheuaux mu-
letz ou asnes leur faisant porter toutes
charges & hardes qu'elles vouloiẽt ius-
ques à certain lieu, tels hommes ne per
dant point pourtant la raison humaine
auec laquelle il se voyoient & iugeoiẽt
estre bestes quant au corps & estans ar-
riuez audict lieu ils retournoient com-
me auparauant; il ne dict pas que ce soi-
ent fables, mais bien que telles choses
peuuent estre en verité, ou bien par pre
stiges seulement. Concluant que quãd
il est ainsi en verité, il ne faut pẽser que
la substance de l'homme soit changée
en substance de beste, mais que c'est seu
lement en aparence externe par opera-
tion diabolique. *Nec sanè, inquit, dæmo-*

nes naturas creant, si aliquid tale faciunt, de qualibus factis ista vertitur quæstio: sed specie tenus quæ à vero deo sunt creata commutant, ut videantur esse quod non sunt. Et vn peu deuant, parlant d'Apuleius qui recite auoir esté changé en vn asne, il dict qu'Apuleius ou bien il a controuué & faint telle chose, ou bien il a couché par escrit tout ainsi comme elle estoit aduenue, *inquit, ista aut indicauit aut finxit.* Et quant aux fardeaux qu'il portoit il dict que c'estoit le diable qui portoit & soustenoit tel fardeau.

Scholie dixiesme.

K 10.

SOluistis & adorastis in formã & speciem fœdissimi & nigerrimi hirci &c Que le diable ne cherche rien mieux sinon d'estre adoré cõme dieu, nous l'auons cy dessus monstré: mais à sçauoir en qu'elle forme visible il se presente, nous auons aussi monstré par saint Augustin qu'il ne luy est tousiours permis de prẽdre telle forme qu'il voudroit ou pourroit naturellement, mais seulement telle qu'il plaist à Dieu luy permettre, & pource dict S. Augu-

ſtin il ne faut faire aucun doubte que ſi Dieu l'euſt permis il euſt prins vne plus belle forme que celle d'vn ſerpent quand il vouluſt tempter la premiere fẽme: mais Dieu ne le vouluſt permettre. Singulieremẽt quand il ſe veut faire adorer, il ne ſe preſente point en forme humaine, mais comme les ſourciers ont depoſé quand il eſt queſtiõ de mõter ſur l'autel (qui eſt aux champs vn petit rocher) pour y eſtre adoré il ſe change ſoudainement en forme d'vn bouc noir, combien qu'à tous autres affaires on le voye ayant figure d'homme, Dieu ne le voulãt permettre parce que Ieſus Chriſt ſon filz naturel eſt vray homme, & adoré Dieu & homme tout enſemble, à cauſe de l'vnion hypoſtatique qui eſt aux deux natures laquelle eſt tant eſtroicte & indiſſoluble qu'elle ne cõſtitue que vn ſeul eſtre, ou qu'vne ſeule perſonne. Si auſſi le diable ſe feuſt preſenté en forme humaine, noz premiers parens euſſent peu eſtimer que c'eſtoit le Meſſie qui eſtoit deſia reuelé & promis à Adam, ainſi que l'explique ſaint Paul. Dieu donques ne luy permet prẽdre telle forme du filz de Dieu quãd il ſe

Geneſ. 2.
Epheſ. 5.

il ſe veut faire adorer, mais ſeulement ou de beſte ou de choſe monſtreuſe qui eſt demy beſte, cõme l'on dict des Centaures & autres ſemblables monſtres qui n'eſtoient en verité que diables. & luy aduient cõme ce que dict Pline des mõſtres marins qu'ilz ont treſtous vne queue de ſerpent par laquelle on cognoiſt que ce ſont vrais monſtres, à ce ſens ſainct Iean repete ſouuant en l'apocalypſe qu'on viendra à adorer la beſte: par laquelle on peut entendre Sathan prenant figure de beſte. car il n'eſt beſoin d'aller chercher ſens myſtiques, ou ~~ce qu~~'on peut veritablemẽt verifier les paroles de l'eſcripture à la lettre. Mais quand à la forme de la beſte qu'il prend, c'eſt choſe fort autentique qu'il ſe ſoit preſenté en forme de bouc ſurquoy il faut notter qu'il y a trois ou quatre paſſages en l'eſcripture qui ont grande apparence de ce poinct: le premier eſt au Leuitique dixſeptiéme ou il eſt dict, *Nequaquã vltra immolabũt hoſtias ſuas dæmonibus*. Le ſecond & le tiers ſont en Eſaye treiſieſme & trente quatriéme où nous auons, *Piloſi ſaltabunt ibi*. Auſquelz lieux y eſt le mot Hebrieu Sehir

Apoc. 3

quand l'on peut

Leuitic. 17

Eſaye 13 34

O

lequel ſignifie ſingulieremēt trois choſes au texte de la bible. Premierement vn bouc, ſecondement vne choſe velüe comme Eſau qui eſtoit velu feuſt ſurnommé Sehir, & les montaignes où il habitoit *Montes Sehir:* Troiſieſmement ſignifie vn diable, ainſi a traduict ſainct Hieroſme ce mot au dixſeptieſme chapitre du Leuitique & auſſi l'aucteur de la verſion Chaldaique. Quant aux deux premieres ſignifications, il appert que l'vne depend de l'autre à cauſe qu'vn bouc eſt fort velu entre tous les autres animaux: mais quant à la troiſieſme & pourquoy les diables ſont appellés du mot de bouc ou de velu, Rabby Quinhhi interpretateur ſouuerain entre les Hebrieux des motz hebraiques, il dict que le diable eſt ainſi appellé parce que il ſe demonſtre en telle forme velue de bouc à ceux qui croient en luy & pour autant le chaldeã interprete & ſainct Hieroſme ont par ce mot entendu & interpreté le diable bouc, qu'eſt ainſi appellé meſme par les ſourciers cõme ilz ont depoſé. Ce n'eſt donc choſe nouuelle que le diable ſe demõſtre en forme de bouc à ceux qui ſe deſdient à ſon

verſio. calda.

ff. quimhhi in lib. radic.

ſeruice & luy font hommage . ſuiuant laquelle ſignification Sainctes Paguin⁹ ſur Eſaye treizieſme & trantequatrieſme, où le texte dict que les Sehirin ſauterõt ou dãſerõt aux deſertz il a traduit ainſi, les diables y ſauteront; ce que a eſté verifié par le teſmoignage des ſorciers qui diſent que le Diable bouc ſaulte & dãſe auec eux en la ſynagogue qui ſe faict de nuit aux deſerts. Eſt bon encores à remarquer que les ſeptãte interpretes au Leuitique dixſeptieſme chapitre ont traduict ce mot Hebrieu au mot Grec ματαίους *id eſt* fatuelles que les Italiens vſurpent le mot Grec appellent Mathous c'eſt a dire foullaſtres: & de faict en ce pays de Prouence on appelle tels eſprits follettons, par ce que ils font pluſieurs folies, comme de rire, ſauter, danſer & ſifler, à quoy ayant eu eſgard les ſeptante interpretes ils ont bien traduict le mot en ματαίους. A ce propos ſainct Thomas dict que bien ſouuant les diables font pluſieurs legeretés comme rire, ſauter, & ſifler qui ne ſont aux hommes ſinon que peché venielz, mais c'eſt pour ſe rẽdre familiers aux hommes, & les attirer en fin à eux

Eſay. 13. & 34.
S. *Pagui.*
Septuagin. interprete.
S. *Thom. 1. 2. q. 89. art. 4. ad 3.*
Athana. in vita Anth

parce moyen & pareillement sainct Athanase faict mention des diables qui chantoient des chansons. Quant aux histoires prophanes l'on trouue que les deux plus anciens oracles l'vn appellé *Hhammonium* qui viēt du nom de hham ou comme nous prononcerons cham, l'autre appellé *dodonœum* qui vient du nom de Dodonum (duquel est parlé en Genese dixiesme chapitre entre les nepueux de Noé) le premier estoit en forme de bouc & le second en forme de mouton à grād cornes il ny a doncques rien de nouueau en cela de dire que le diable se face adorer en forme de bouc. Et pour venir aux plus recents le docteur Alphonse de Castro recite que au pays de Bisquaye ilz trouuerent que les femmes & aucuns hommes s'assemblerent à la montaigne où se presentoit vn bouc noir visiblemēt lequel ilz adoroient trestous.

Nota

*Gene.*10.

Alphon. de castro aduersus heres. lib. I. *ca.* 15.

Scholie vnziesme.



Os viri cum ſuccubis, vos mulieres cum incubis fornicati eſtis, &c. L'on pourroit d'icy prendre la raiſon pourquoy il apparoiſt en forme de bouc: car entre tous les animaux c'eſt l'vn des plus puãts, il eſt auſſi le plus luxurieux de tous, car il n'a point temps determiné à ſes chaleurs naturelles comme toutes les autres beſtes. Or il aſſemble là ſon peuple pour les faire paillarder, & luy-meſme ſ'y met le premier, prenant forme d'homme aux femmes, & forme de fẽme aux hommes, les induiſant à vne treſſale & treſ-vilaine paillardiſe pour eſtre commiſe auec luy, non qu'il y ait aucune delectation. Mais cõme dit ſainct Thomas, donnent raiſon pourquoy ſainct Auguſtin a dit, que plus ſe plait le diable au peché d'Idolatrie & de paillardiſe qu'à tout autre; c'eſt dit-il, pour autãt que par le premier il vſurpe la gloire de Dieu qui eſt ſon premier but, & par le ſecond il tient les hommes & les femmes plus ſerrez à ſes pattes; à cauſe que par le peché de luxure, pour la vehemẽ-

L. 11.

Le bouc

Auguſti in Leuitic.

S. Thomas q. 3. art. 5. ad. 2.

te delectation corporelle qu'il apporte auec soy fait que l'homme y est plus tenace, & plus souuent il y tombe, & auec plus grande difficulté il s'en releue; fait aussi que l'homme perde entierement l'vsage de sa raison, & n'en peut nõ plus vser que s'il estoit beste, singulierement sur la fin de la delectation, qu'à esté cause que Tertulien a cuidé que comme le corps de l'enfant est engẽdré d'vne portion de la substãce corporelle, que aussi l'ame estoit engendree d'vne portion de l'ame du pere: car, dit-il, on void qu'à l'acte de generation, l'ame comme estãt couppée par pieces ne peut auoir aucune operation de raison. Le diable donc il se plait d'auãtage à ceste ordure pour toutes les raisons susdites. Et ne faut douter si telle chose se peult faire par le ministere du diable, puis qu'il est hors de controuerse, qu'il peut prendre (hors de l'adoration) telle forme externe que bon luy semble, particulieremẽt à l'endroit de ceux qui se sont desia donnés à luy, luy faisant hommage. Et quãd il n'y auroit autre preuue sinon que les deux plus celebrez Docteurs l'vn entre les anciens peres, l'autre entre les Docteurs

Tertul. lib. de anima.

fausse opinion de Tertullian.

August. lib. 15. de ciuit. c. S. Thomas. p. q. 51. art. 3. ad 6.

ſcholaſtiques (qui ſont ſainct Auguſtin & ſainct Thomas) conuiennent en ce poinct, & dient expreſſément que c'eſt impudence de vouloir nier cela, & ſeroit argumẽt ſuffiſant pour faire à croire que c'eſt choſe treſaſſeurée & meſme voila pourquoy le Turc ne treuue eſtrãge ce que nous diſons en noſtre ſymbole qu'vne vierge a conceu du ſainct eſprit & le croient auec nous: car ilz penſent que c'eſt choſe poſſible à toutes vierges, ayans veu ſouuent par experiẽce que leurs vierges bien qu'elles feuſſent eſtroictement cloſes & ſans auoir eu aucun accés aux hommes, elles ſe trouuoient groſſes d'enfant: telle choſe aiant eſté pratiquée par le diable, *Qui ſurripit aç demum infundit ſemen*. Laquelle choſe ſe trouue à tout propos aux poëtes & hiſtoires anciennes, où il eſt ſouuent repeté que les dieux venoiẽt coucher auec de belles dames & en auoiẽt d'enfans. Apuleius en recite autant de ſon tẽps, mais ces deux eſtoient diables comme il eſt eſcript, *Omnes dii gentium dæmonia*. Pour concluſion de la precedente & preſente ſcholie en ce que Dieu veut que le diable ſe demonſtre

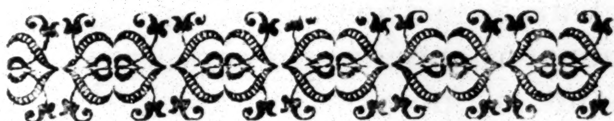
Apuleius de aſino au.
Pſal. 113.

en guiſe de bouc, il donne entẽdre à ſes pauures hebetez d'entendement qu'ilz ſ'aſſeurẽt d'eſtre auec les boucz au grãd iour du iugemẽt, puis qu'ils ont familiarité & cõmerce auec eux en ce mõde & les adorent vilainement comme leurs dieux, ſeulemẽt adiouſterõs que la pluſpart des anciẽs peres Grecs & latins accordent clairemẽt que les diables deſirent & pratiquẽt l'acoinctãce charnelle auec femmes, & meſmes ſainct Hieroſme vſe deſdicts mots *dæmones quibuſdam amoribus ſeruiunt & c.* Et ſainct Iuſtin martyr dit q̃ ce n'eſt ſeullemẽt auec les femmes, mais auſſi auec les hõmes (dõnant entendre clairement qu'ils changent de ſexe & en cela ils ſont approuuez par S. Auguſtin, vray eſt que ceux qui ont voulu interpreter & accõmoder le ſixieme chapitre de Geneſe a ce propos ſont par luy à bon droit reprins, parce que le texte precedent & ſubſequent donne entendre qu'il y eſt parlé des hommes & non des anges; comme bien demonſtre ſainct Auguſtin: ce pendant il n'improuue pas l'oppinion des anciẽs quand au faict de la cõmixtiõ charnelle, ains il dit q̃ ce ſõt impudẽces de le nyer.

Hieronime in 6. ca. Epiſt. ad Epheſi.

Iuſti. martt. apolog. Auguſt. lib. 15. de ciuitate dei ca. 23.

Fin des Scholies.



CONCLVSION DV LIVRE

OV EST TRAICTÉ, A SÇAVOIR, *ſi les articles contenuz en la depoſition des ſorciers, doiuent eſtre prins comme aduenuz par ſonge, ou biẽ en verité ou realité.*

LA queſtion que i'ay à traicter, ſuyuant la promeſſe que i'en ay faict à mon epiſtre, elle eſt, amy Lecteur, autant difficile que neceſſaire. difficile, pource que ie ne ſçache m'eſtre encores eſcheu entre mains aucun autheur ancien ny moderne, qui l'aye eſmeüe ou debatue; neceſſaire, à cauſe qu'en ce ſeul point giſt le nœud de la difficulté, qui eſt de reſouldre à ſçauoir ſi ce que les ſorciers depoſent, leur aduient ſeulement par ſonges & illuſiõs diaboliques, ou s'ils le pratiquent realement & de faict. Sainct Iuſtin martyr (comme recite ſainct Hieroſme) feiſt de ſon temps vn liure exprés de la nature & proprieté des eſprits malins, lequel ſi l'iniure du temps ne nous euſt comme rauy des

Hieronym. lib. de ſcri. eccleſ.

mains, & qu'il feut encores auiourd'huy, nous en pourrions tirer à noſtre propos (ainſi que pouuons coniecturer par ſes autres eſcripts qui ſe trouuẽt) d'amples & claires reſolutions, pour faire entendre que ce qu'õ dit des ſorcieres ce n'eſt point tout fable, ains pure verité. Car en ſa premiere Apologie qu'il fait pour les Chreſtiens, il oſe tout haut & tout clairement affermer que les malings eſprits ont bien ſouuent accointance charnelle par fois auec des femmes, parfois auſſi auec d'hommes. Puis en ſa ſeconde Apologie, il donne entẽdre que les Diables ne veulent touſiours faire ce qu'on veut ſi ce n'eſt auec certaines conditions, cõme en la Necromantie (dict-il) veut qu'on luy ameine vn ieune garçon qui n'aye encores attaint l'aage de puberté: & ſi auec cela il nous donne aſſés entẽdre en q. 52. qu'il addreſſe aux chreſtiẽs que en ce faict icy des eſpritz malings & des ſorciers il y faut ſagement & fort droictement proceder. En quoy il nous faict auſſi entendre que d'auancer d'eux choſes eſtranges au ſimple peuple (cõme ſont celles que nous venons de reciter de luy) ce n'eſt point proceder tou-

siours à la volée, Et ainsi le deuons estimer apres ce grand personnage : attendu mesmement que sainct Paul nous dict que les œuures de Sathan seront auec toute puissance en signes & prodiges ; & en somme par dessus toutes nos forces naturelles. Pour resouldre doncques il faut faire vne distinction, car à faute de ce plusieurs ce sont abusez. La distinction est, que entre les choses que Sathan opere a l'endroict des personnes qui s'attendent à luy elles sont en deux manieres, Premierement elles peuuent estre en dormant. Secondement elles peuuent estre aussi en veillãt. on pourroit faire encores plusieurs subdiuisions, mais nous nous contenterõs d'en toucher cy apres aucunes qui serõt necessaires à ce propos. Or que cela aduienne en ses deux manieres, l'escripture y est toute claire en plusieurs passages, laquelle faisant enumeration des œuures dont Sathan vse a l'endroict de ceux qui font pacte expres auec luy, elle y met presque tousiours d'vn costé l'obseruation des songes, & de l'autre costé les malefices, (il est beau à voir que les songes se font en dormant, comme

les malefices en veillant, le premier lieu est au Leuitique 19. où est dict, *non augurabimini nec obseruabitis somnia.* L'autre est au second liure de paralipomenon chap. 33. ou est dit du Roy Manasses *obseruabat somnia, sectabatur auguria, maléficis artibus inseruiebat: habebat autem secum magos & incantatores, multáque mala operatus est, &c.* Vn autre passage est en Hieremie chap. 27. où Dieu dict à son peuple. *Vos ergo nolite audire prophetas vestros & diuinos, & somniatores, & augures, & maléficos.* Le quatriesme est en Zacharie chap. 10. ou est dict, *Diuini viderunt mēdacium, & somniatores loquuti sunt frustrà.* Mesmes Balaam le pratiquoit ainsi, lequel auoit de coustume d'obseruer premierement ses songes, puis estant esueillé il faisoit ses malefices, ainsi qu'ō peut voir au liure des nombres chap. 22. Ie sçay bien qu'on pourroit tergiuerser & dire que tels songes estoient d'autre qualité que ceux de noz sorciers du iourd'huy: nonobstant à nostre propos il nous suffit monstrer par l'escripture que entre les œuures mauuaises & prohibées de Dieu que Sathan opere en ceux qui s'adonnent à luy, les vnes se

Leuitic. 19.
2. paralip. 33.
Hieremie 17.
Zacharie 10.
Num. 22.
Balaam.

font par ſonges, les autres en veillant, & en verité. Car quant aux qualitez des ſonges attendu qu'ils peuuent eſtre infiniement diuerſifiez (choſe qui eſt cõmune à tous ſonges ſoient ils diuins, naturels, ou diabolics; qui eſt l'entiere & vraye diuiſion des ſonges qu'en faict Tertulien en ſon liure de l'ame au chapitre intitulé, *De ſomniis*) telle qualité, ou diuerſité ne peut pour ce reſpect empeſcher, que tels ſonges ne ſoient vraiement œuures de Sathan; comme au ſemblable la diuerſité n'empeſche qu'ils ne ſoiẽt diuins ou naturels. Ceſte diſtinctiõ no⁹ en produit vne autre c'eſt que biẽ ſouuẽt, ce qui eſt ſonge à l'vn eſt verité en l'autre, ce qui eſt auſſi commun aux ſonges diuins & naturels: pource qu'il ny a point repugnance que vn homme puiſſe faire veritablement ce que vn autre ſongera en ſoy meſmes. cõme au liure des iuges nous auõs d'vn ſoldat qui ſongeoit que Gedeon venoit pour renuerſer tout le camp:& veritablement pour lors Gedeon approuchoit du camp & executa ce que l'autre auoit ſongé de ſoy meſmes* à des autres auſſi toſt qu'il euſt faict le ſonge.

Songes

Tertul. lib. de anima cap. de ſomniis.

Iudicum 7

Aug. lib. 18. de ciui. dei cap.

* et recite a aultres soldatz

I'en laiſſe ſciemment pluſieurs autres, ſoiẽt diuins, naturelz, ou diabolics, recités par Tertulien cy deſſus cité: me contentãt d'vn qui a eſté couché par eſcript ſur ce propos que nous traictons par S. Auguſtin au liure 18. de la cité de Dieu chap. 18. où il fait mention d'vn certain perſonnage de ſon temps lequel eſtoit fort deſireux de ſçauoir l'explication d'vn paſſage de Platon à luy fort obſcur & à ces fins il ſ'addreſſa ſouuent à vn Philoſophe dans ſa maiſon pour en auoir l'intelligence, lequel ny voulut iamais entendre. En fin comme ce perſonnage veilloit vn ſoir dans ſon eſtude vint (comme il luy ſembloit) ce Philoſophe & commençant à luy parler il luy expliqua ſi clairement ce dict paſſage qu'il en feuſt bien reſolu: certains iours apres rencontrant ce Philoſophe il luy demande pourquoy dans ſa propre maiſon n'auoit il voulu expliquer ce paſſage, veu qu'il le luy auoit expoſé en la maiſon d'autruy? lors reſpondit ce Philoſophe. Iay bien ſongé dict-il t'auoir expliqué ce paſſage, mais en verité ie ne l'ay poinct faict, de là conclud S. Auguſtin que vne meſme choſe peut

estre songe à l'vn & verité en l'autre: car pendant que le Philosophe songeoit d'expliquer tel passaige, l'autre en veillant receuoit veritablement les paroles de telle explication. Il recite d'vn autre lequel aiant dormy par plusieurs iours ne pouuant estre par maniere quelconque esueillé, aiant acheué son sommeil il recitoit à ses domestiques qu'il luy sembloit voir qu'il estoit chãgé en cheual & qu'il portoit des viures à certain endroit du camp qu'il designoit, & feust trouué que veritablement telle chose auoit esté ainsi faicte: ces deux suppositions faictes, nous disons que quand à ce qu'on recite des sorciers cela peust estre aduenu par songe & aussi en verité. D'abondant il peust estre songe à l'vn & verité en l'autre. A ce premier rang on doit mettre tout ce qui est escript en la distinction. 26. du decret. 4. 5. chap. *Episcopi*, Si souuant repeté par ceux qui tiennent que ce sont tousiours songes: & par mesme moyen il faut aussi rapporter toutes autres sentences & authorités semblables. Au second rang il faut mettre tous les malefices & œuures mauuaises exercées par les sorciers &

Distin. 26. 4. 5. c, Epis

magiciens; dont la saincte escripture, les peres & les histoires font mention cõme de choses veritablement aduenues. Et en ceste maniere on accorde aisémẽt tant l'escripture que les peres, & aussi les histoires, lesquelles bien souuent semblent estre contraires, cõme pour exemple nous lisons au second liure de Iean baptiste Neapolitain chap. 26. que luy estant curieux de sçauoir s'il y a aucune verité en ce que les sorciéres deposent, il donna ordre de regarder de ses propres œilz ce qu'elles en faisoient, & de faict aiant gaigné vne vielle sorciere il veid toutes leurs manieres de faire par la fente d'vne porte & veid qu'vne vielle femme toute neüe s'oignoit d'vn certain vnguent ce qu'aiant faict elle s'endormist si profondement que en la battãt de verges on ne la sceut esueiller. En fin s'estant esueillée elle affermoit d'auoir passé la mer & veu choses admirables qu'elle recitoit en sa presence, & de certains autres qui l'auoient contemplée comme luy. Et quant on luy opposoit les playes qu'elle auoit receu en son corps pendant qu'elle dormoit elle n'en vouloit rien croire. Au contraire nous

auons

auons Apuleius qui recite auoir esté sẽblablement curieux & d'auoir regardé (conduict de vne chambriere) & regardant aussi par la fante de la porte du cabinet où vne sorciere toute neüe s'engressoit de son vnguent, & dict que ce pendant qu'elle s'en frottoit elle se chãgeoit peu à peu (comme il sembloit en vng chat huant. Et en fin ayãt des aisles elle senuolla par la fenestre dequoy (cõme dit est) il en feust spectateur : Ces deux histoires contemplées veritablement par deux hommes fort curieux de scauoir la verité de ce fait monstrẽt bien que l'vn & l'autre peut estre, car on ne doit pas d'auantage adiouster foy à Iean baptiste Neapolitain , que à Apuleus Affricain ; attẽdu mesmement que saint Augustin en faict cas, & nose dire que ce feussent fables ce que Apuleius en escriuoit , ains il enseigne comment cela se pouuoit faire. Il est donc questiõ d'accorder l'vn & l'autre & non pas d'vn faict particulier en faire consequence vniuerselle: comme font ceux qui rapportent toutes ces choses seulemẽt aux sõges contre la reigle de dialectique qui dit à *particulari ad vniuersale consequentia*

Apuleius de asino aureo.

Aug. li. 18. de ciuit. cap. 18.

nulla. Il y peuſt auſſi auoir preſtiges en ces affaires: comme ſainct Auguſtin le donne entendre au lib. & chap. prealeguez quant il traite l'hiſtoire de Iphigenia diſant qu'elle ne feuſt veritablemēt ſacrifiée comme tous les aſſiſtans l'eſtimoient, ains que ce feuſt vne biche au lieu d'icelle, laquelle par preſtiges du diable repreſētoit la meſme Iphigenia. Pourroit auſſi aduenir par meſmes preſtiges du diable qu'on pēſeroit voir vn corps humain qui ne le ſeroit en verité, ou bien prendre vn pour l'autre, dequoy il y a aſſez d'hiſtoires en ſainct Clement recitant aux liures de ſes recognitions ce qu'il en auoit veu faire à Simon Magus, d'autre part il n'eſt touſiours vray que cela ſoit par preſtiges & illuſions, comme bien l'enſeigne l'hiſtoire de Hermotyme qui faiſoit entēdre à ſa femme que quant il dormoit il ſ'en alloit parmy le monde l'ame quittant le corps & puis y reuenant & ainſi il ſe le perſuadoit. Ces ennemis voulant faire preuue de cela luy couperent la gorge. Mais comme dit Tertulien par ironie) l'ame ne reuint aſſez de bonne heure, tellement qu'il ne ſe reueilla plus. Or

Clemens in recognitionibus.

Tertul lib. de anima. cap. de Hermotimo.

Iphigenia ... Hermotimus

si c'eust esté prestigieusement faict il ne feust pourtant mort, car on n'eust point touché à son vray corps. C'estoit donques son propre corps : Et ainsi toutes ses manieres de faire pouuans estre, à sçauoir & que telle chose aduienne par songe seulement, & qu'elle aduienne aussi veritablement, & que le corps qu'on void dormant ce ne soit qu'vn phantosme, ou aussi qu'il soit le vray corps de celuy qu'on pẽse. Il est questiõ sçauoir discerner quant telle chose aduient en verité, ou seulement par songe, ou par prestige. Sainct Augustin en ce riche chapitre cy dessus allegué nous en resoult s'il est bien entendu : Et en somme il nous donne entendre qu'il fault tousiours bien & fidellement obseruer trois reigles dont la premiere est qu'il en fault faire iugement par lexperience & realité qui en ensuit: car quãt il veult resouldre à sçauoir s'il y auoit realité au sacrifice de Iphigenia, il respond que non, ains que par art diabolique vn autre chose feust supposée à sa place: dautant (dit-il) que l'experience le donna entẽdre par apres: Iphigenia estant trouuée en vne autre contrée bien loin de

Aug. lib. 18 de ciuit. dei cap. 18.

là:où elle auoit esté soudainement trãsportee par les diables toute pleine de vie, puis qu'elle y suruesquist lon tẽps. Par la mesme experience il cõclud que les compagnons de Diomedes ne furẽt changez en oyseaux comme on l'estimoit. Car fort lon temps apres cesdits oyseaux y feirẽt leurs nids, multipliãts leur espece tout ainsi comme les autres oyseaux. Et telle propagation d'espece est vne realité: qui est suffisante preuue que tels hommes furẽt transportez ailleurs par les diables, si soudainement qu'on ne s'en print garde; tels oyseaux estans supposez a leurs places, lesquels ne pouuoient estre prestigieux, dit-il, ains veritables; l'experience de la realité repugnant à toutes illusions, ioinct que les prestiges du diable, comme a dit bien doctement sainct Thomas, ne peuuent lon temps durer, à cause qu'elles ne sont natures subsistentes: mais seulement accidens communs (cõme on les appelle en Dialectique) desquels le propre c'est d'estre facilement changez par l'alteratiõ naturelle. Ceste reigle fait entendre que ce que Moyse faisoit en Egypte & au desert, ce n'e-

D. Thom.

ſtoit par illuſions:car veritablement les poiſſons mourur\u0113t dans la riuiere ch\u00e3gée en ſang. Et auſſi veritablement les chenilles & autres beſtiolles gaſterent les bleds,les orges,vignes & arbres d'Egypte. Fait auſſi entendre que ce que feiſt le diable contre Iob, ce feuſt pure verité, comme font foy la mort de ſes enfans & ſeruiteurs, & ruïne de leur maiſon. Il en faut autant dire des ſorcieres, & regarder ſ'il y a point quelque realité en ce qu'elles penſent auoir fait. Et puis qu'on y en trouue tant & plus,il eſt queſtion de plus n'en douter. Il y a realité aux infanticides: comme il a eſté verifié que tels enfans qu'elles diſoient auoir ſuffoquez, furent veritablement trouuez de leurs parens, tout ainſi c\u014dme elles auoient depoſé. Meſmes l'exhumati\u014d de leur corps a eſté verifiée par les oſſem\u0113s qui n'ont point eſté trouuez dans leurs ſepulchres. Il y a realité en la marque qu'ils portent en leurs corps, laquelle ſeulement eſt toute lepreuſe & inſenſible, marque qu'on ne ſçauroit trouuer à autres que ceux qui ſe diſent eſtre tels, vne autre realité eſt d'vne piece de leur veſtement qu'ils exhib\u0113t

Exod. 7.

Iob. 2.

La marque du diable au corps des sorcieres

par hommage à Sathan. Et auons veu de noz œils que telle piece falloit au veſtemẽt, tout ainſi comme ils l'auoiẽt deſignée. Il y a realité manifeſte aux malefices qu'ils exercent ſur hommes & beſtes, les rendant ſtupides & preſque morts; puis à leur ſeulle parolle les remettants comme au parauant. Non (comme dict Lactance) qu'ils puiſſent guerir les maladies (car cela eſt hors de la puiſſance naturelle du diable). Mais il eſt bien en ſa puiſſance naturelle de mettre empeſchement en quelque partie d'vn corps viuant; ce qui ſe void en l'hiſtoire du demoniacle ſourd & muet, & de la femme courbe qui ne pouuoit aucunement regarder au ciel. Et peuſt par meſme moyen oſter tel empeſchement, ſi bien que ce n'eſt guerir: mais laiſſer d'empeſcher les conduits naturels; Dieu le permettant ainſi par ſon iuſte & occulte iugement, ſur lequel il ne faut paſſer plus outre, comme le conclud ſouuent ſainct Auguſtin. Reſulte donc par la premiere regle, que les choſes confeſſées par les ſorciers, ne ſont touſiours ſonges, & qu'il y a pure verité du faict.

Lactance lib. 2. diuinarum inſt. cap. 16.

demoniaque

Lucæ.11.
Luc.13.

Aug. lib. 2. cõt. aduerſa legis ca. 12. & lib. 22. contra fauſt. cap. 72. & lib. de ſancta virgine cap. 40. 42.

La ſeconde reigle, qui eſt de ſainct Auguſtin & ſainct Thomas, eſt de regarder ſi tout ce qu'on dict giſt en la puiſſance naturelle du diable; laquelle remarque tacitement ſainct Auguſtin quand traictant le faict de Diomedes il dict que cela feuſt par ſubtraction & transportement de corps, raiſon pource qu'il n'eſt poinct à la puiſſance naturelle du diable de transmuer vn corps en autre quant à la ſubſtance. & pource il falloit que ce feuſt en preſentant par transport, ou autrement, vn autre corps au lieu & place d'icelluy. Sainct Auguſtin ne veut accorder le premier poinct pource que (comme il auoit deſia dict) telle choſe eſtoit hors de la puiſſance naturelle du diable. Et accorde le ſecõd, à cauſe qu'il n'eſt hors de ſes forces naturelles, *Neque enim* dict-il *dæmonibus iudicio dei permiſsis huiuſmodi præſtigia difficilia eſſe poſſunt*. Et comme il explique ailleurs cela aduient quand le diable veut, & tout ainſi comme il veut, pourueu que Dieu ou leur cõmande expreſſemẽt, on leur laiſſe faire naturellemẽt, *Quando volunt & quomodo volunt, deo vel iubente vel ſinente*. Sainct Thomas

Aug. lib. 1 *de ciuit. cap* 18.

Auguſt.

D. Thom. 1. *p. q.* 114. *art.* 4. *ad* 2.

ensuit ceste reigle quand il dict que s'il s'agist de la resurrection des morts ou autres semblables choses supernaturelles, qu'il faut penser que ce n'est qu'illusions, car combien que Dieu par sa prouidence vniuerselle employe les malins esprits à plusieurs effects, non pas toutesfois à œuures miraculeuses, qu'il reserue à soy & aux siens; les Diables aussi n'estans capables des dons supernaturels. ceste reigle a faict discerner aux premiers Chrestiens les œuures magicques de Simon Magus, d'auec celles de sainct Pierre & autres Apostres, cõme font foy entre autres saint Clemẽt & Irenee, fera aussi discerner les œuures de l'Antechrist d'auec celles des Chrestiens, Ceste reigle a aussi occasionné S Augustin de dire que non seulement les œuures admirables du Diable comprinses à l'ancien & nouueau testament estoient croiables, mais aussi plusieurs autres choses dont les histoires prophanes font mention, & mesmes les poëtes, lesquelles presque tout le monde estimeroit fabuleuses. Sainct Augustin par sa grande subtilité d'esprit & profond sçauoir des lettres sainctes n'ose dire

Clemens in recogniti. lib. 3. Ireneus lib. 2. cap. 57.

que ce fussent fables, mais il monstre que cela pouuoit estre en verité ou en apparence. Et pource que comme disoit Tertulien *Dæmones soli vouere Christiani.* Et les Chrestiens ne le sçauẽt pas mieux que par la saincte escripture : resulte qu'on n'en peut droictement iuger, si on n'est versé en la leçon de la saincte escriture & des anciens peres, qui en auoient la vraye intelligence de resoudre maintenãt tout ce qui est en la puissance naturelle du Diable, ce n'est pour maintenant à mon propos pour en faire lõg discours, seulement diray auec sainct Thomas (qui auoit, comme on dit, l'ame de S. Augustin) qu'il est en sa puissance naturelle faire tout ce que naturellement se peut faire vsant des moiẽs dont nature à de coustume d'vser appliquant vne chose a l'autre, comme nature faict, comme vn homme faict soudainement du feu applicquant l'alumette au charbon, ce que nature feroit, mais tout à loysir: comme aussi il appert des foudres où nous faisons soudainement desbender vne artillerie. Et l'experience l'enseigne. car les Anges qui tournent les cieux apliquants les mouuements

Tertul. lib. de anima.

S. Thomas p. q. 114 ar. 4.

Sixtus Senẽsis Biblioth. sacræ lib. 3. in Thoma.

Vide Iustin q. 24. ad orthodox.

faut lire cognouere on nouere

des cieux aux elements, ils font produire toutes choses naturelles (supposant la matiere & forme, lesquelles ont esté creés de Dieu immediatement. Et pour ceste occasion ils sont appellez tant au
Psal. 32. Pseaume 32. que à l'Euãgile de ces mots,
Luc. 12. *Virtutes cælorum*). Car sans eux les cieux n'auroiēt point de vertu nō plus qu'vn corps sans ame) ce qu'à bien touché en
Aug. lib. 3. cont. Maximi. cap. 17. passāt S. Augustin au liure 3. contre Maximin Arrien, chapitre dixseptiesme. Or est il que tout ce q̃ les sorciers deposent est de la puissāce naturelle des malins esprits, comme on se pourra aduiser par les discours de ce liure, signamment aux Scholies, sur la sentence dōques la seconde regle fait entendre que ce ne sont tousiours songes. Ioinct qu'il n'y a rien repugnant à l'Escripture, aux peres, aux Histoires, moins à la raison. De l'Escripture, on peut remarquer pour ceste seconde reigle, de ce qui en
Exodi. est escrit au liure de l'Exode où est parlé des Magiciens de Pharaon, & aussi ce qui est couché aux trois premiers chapitres du liure de Iob.

Iob. 1. 2. 5. La troisiesme reigle est fondée sur la

generalit é. Car sainct Augustin n'osât reduire semblables choses en fables, il admeine en somme ce qui en auoit esté fait long temps au parauant luy, & ce pratiquoit encores de son temps en plusieurs quartiers du mõde, les vns asseurãts l'auoir ouy dire à gẽs digne de foy: les autres affermants l'auoir ainsi experimenté: vois sainct Augustin aux chapistres seize, dixsept, dix huict du liure dixhuictiesme de la cité de Dieu, mesmes ceste generalité à faict que Hipocrates na point faily en ses raisons quãt il veut denier les vrayes causes des maladies, & dict que la peste quant elle est vniuerselle ne peust prouuenir des causes ordinaires en nature: mais qu'il le faut rapporter à Dieu & causes inuisibles. I'en dis tout autant en ce faict icy qui n'est de moindre importance. C'est grand chose que les sorciers de France & de nostre temps, deposent ne plus ne moins que celles d'Allemaigne, qui sont & ont esté il y a soixante ou quatre vingts ans: Et si bien qu'il semble à voir qu'elles ayent estudié aux liures qui ont esté composez en latin par gens doctes, couchants par escript tous les

Aug. lib. 18. de ciuit. cap. 16. 17. 18.

Hipocrates. lib. 2. de morbis & lib. de affection.

deportemẽs iouxte la .verificatiõ qu'ils en auoient faicte apres leur depositiõs. Et toutesfois on trouue que ce sont gẽs mechaniques: (voire pour la stolidité d'entendement) plus approchants des bestes que des hommes. Telle generalité & conformité donne assés entendre la verité du faict, si nous voulons venir a toute raison, qui est l'autre fondement que nous proposions tantost, disans que cela ne cõtreuenoit à la raison. Car comment est il songé ce qui n'auient iamais que le iendy au soir: si cestoit songe, il leur pourroit aussi bien auenir à vn autre iour. Toutesfois trestous conuiennent à cela, que telle assemblée ne se faict iamais qu'au ieudy seulement. Nous doutons apres, la raison pourquoy plustost à tel iour qu'à autre: d'abondant si ce n'est que songe, comment tant de gens qui ont esté en diuers temps & regions fort esloignees par consequent l'vn de lautre, pouuoiẽt ils songer trestous vne mesme chose? Les medecins accordent que la diuersité des viandes & quantité d'icelle, cause la diuersité des songes: toutes telles personnes vsoiẽt elles iadis de mesmes viã

+ quand ilz sont tous (?) aux synagogues de satan (?)

des & en pareille quãtité auec ceux qui ſongent auiourd'huy choſes pareilles & toutes egalles? Ils accordẽt auſſi que la complexion des perſonnes fait ſonger diuerſement : vn ſanguin ſongera volontiers choſes plaiſantes, vn melãcholique choſes faſcheuſes, vn martial ſongera guerres, vn ieune garçon ſongera ordinairemẽt autres choſes qu'vn vieil homme,& vn hõme qu'vne femme. Ie m'en rapporte à Ariſtote,Artemidorus,& autres qui ont faict liures des ſonges, eſtant doncques la pluſpart de telles gens diuers en complexions, l'aage,ſexe,& ſecte,comment ſe peuſt il rencõtrer qu'ils ſongent ou ayent ſongé treſtous vne meſme choſe,l'vn ne variant en rien de l'autre,& qui plus eſt en iour & heure ſemblables. On pourra dire qui c'eſt le diable qui procure cela. Bien, on approche deſia de la verité puis qu'on accorde que c'eſt choſe qui eſt par deſſus les forces humaines, & qu'il faut rapporter cela aux effectz du diable. De là ie demande,puis qu'on accorde que c'eſt vray ſonge à cauſe que le diable le peut ainſi faire, pourquoy faict on difficulté d'accorder la realité

Ariſto. lib. de ſomno. Artemidorus de ſomni. interpretatione.

du faict, attendu que c'est chose qui est aussi bien en la puissance du diable? Ioinct que les experiences y sont, & que cela ne contreuient ny à l'escripture, ny aux peres, ny aux histoires: & qu'il a esté predict que sur la fin du mõde telles choses seront plus frequentes que iamais n'auoient esté au parauant ainsi que nous le monstrerons. Au reste il n'est vray semblable que telle generalité & conformité puisse estre songe procuré du diable. Car premierement vn diable ne peust operer qu'a vn seul lieu: ainsi que le monstrent sainct Iustin martir, Didimus, & sainct Thomas. Ce ne seroit donc poinct vn seul diable mais plusieurs qui trauailleroient apres cela. Et faudroit qu'il y en eust autant pour le moins qu'il y a des sorciers & sorcieres songeants & qu'ils trauaillassent tant seulement à cela à tel iour & heure: chose qui est autant estrange cõme mesme la realité du faict. Car pourquoy les Diables s'accorderoient ils de ne trauailler à autre chose plustost à ce iour & heure, seulement qu'à autre? il n'est vray semblable, car pourroit estre qu'ils y auroient interests, pource-

Iustin mar. q. 40. Didimus. lib. 1. de S. sancto. S. Tho. 1. p. q.

que se pourroit pour lors presẽter quelque grande commodité de tẽpter d'autres gens en choses biẽ plus execrables que ne sont les songes; Et ainsi aduiendroit que vn ou plusieurs des sorciers ne songeroit à sa sinagogue comme les autres, pource que son Diable seroit occupé à meilleurs negoces selon son art & fantasie. Ioint que le Diable peut bien mouuoir la fantasie de l'homme, (comme il appert par les tentations qu'il nous presente, & ainsi le pratiqua à l'en droict de Iudas, d'Anamas, & Saphira) mais cepẽdãt il ne peut vser à sa volõté de nos fantasies, & leur represẽter tout ce qu'il voudra à son apetit. Car comme dit sainct Thomas, il ne sçauroit mettre ou imprimer en la fantasie de vng aueugle né, les couleurs, ny à vn sourd de nature, le son des voix (comme aussi nature ne peut) mais il peut bien mouuoir la phantasie & luy representer les obiects qu'elle a autrefois conçeu. Or les phantasies de toutes ces gens ne sont point en tout semblables, ny tousiours en mesmes temps & heure pareillement disposees. Il est donc bien difficile à monstrer que

Ioan.13.
Act.
S.Thom 1. p q.111 art 3.ad 2.

ce ſoient ſonges: Et voire plus que non pas de prouuer telles choſes auoir eſté en verité pratiquees, ſuppoſans ce qu'en a-uōs dit cy deſſus: Car en ce ſecōd point il n'y a nul inconuenient, ny (comme a-uons ia dit) contre l'eſcripture, les peres, les hiſtoires, & la raiſon. Mais au premier il y a des abſurditez que nous venons d'en toucher les aucunes. Reſte de reſoudre encores vn point qui pourroit eſbranler les perſonnes peu auiſez à la leçon des peres. Louys Viues Granatin, qui a commenté ſainct Auguſtin ſur les liures de la cité de Dieu, Quand il vient à commenter ce beau & docte chapitre que nous venons d'alleguer, il ſe monſtre aſſez petit Theologien, cōme tel il eſtoit en verité, ores qu'il feuſt fort docte aux lettres humaines, & de fait ceux qui liront ces Commentaires ſe pourrōt ſouuent prendre garde qu'il eſtoit (ſ'il faut ainſi parler) plus grand idologien que Theologien. Voyant donc que ſainct Auguſtin diſoit tout clairement que telles choſes ne ſont touſiours fables, ains qu'elles peuuent ainſi aduenir en verité, meſmes de ce que Apuleïus recite de ſoy, d'auoir eſté

Louys Viues mal versé en theologie.

changé

changé en asne, c'est à dire, couuert d'vne semblance d'asne, ne pouuant cela comprendre auec sainct Augustin, il cōmet trois fautes. Dont la premiere est qu'il accuse sainct Augustin d'ignorance, disant qu'il n'auoit leu Lucian pour n'auoir cognoissance de la lãgue Grecque. La seconde faute est qu'il dit qu'Apuleïus auoit tiré son discours de Luciã, lequel Lucian dit auoit cela controuué de sa teste pour passe-temps. La troisiesme faute & plus griefue est que quand sainct Augustin conclud que telles choses pouuoient estre ou fables controuuees, ou veritez pratiquées, (qui est la resolution de nostre discours) Viues s'y oppose, & dit que vrayement tout cela ne pouuoit estre que fable, à cause que Pline dit au liure 8. que toutes ces choses ne peuuent estre que fabuleuses. Or d'accuser sainct Augustin d'ignorance, & dire qu'il n'auoit leu les œuures de Lucian, il ne luy en appert rien. Et si nous pourriōs amener autheurs Grecs, sacrez & prophanes citez tout à propos par sainct Augustin. Combien qu'il eust naturellemēt en hayne les lettres Grecques, ainsi qu'il s'en confesse aux liures

Troys faultes de Loys Viues.

Aug. lib. conf.

de ses confessions. Et à ceste occasion il n'y feust tant versé cõme aux lettres Latines. Au reste vn cõmentateur ne doit facilement condẽner d'ignorance l'autheur qu'il se propose à expliquer; ains il le doit en toutes choses soustenir, si elles sont soustenables. Quant à l'autre, qu'il dit Apuleïus auoir tiré son Histoire de Luciã, il ne luy en appert nõ plus: ains il appert plustost du contraire: Car Lucian dict que ce qu'il en escriuoit, c'estoit fables controuuées, où Apuleïus dit clairement que ce qu'il en escriuoit estoit pure verité, iusques là, de reprendre ceux qui pensent estre songes ce qu'il en escriuoit. Disant telles personnes estre peu versées aux affaires & secrets d'importance. Et si Apuleïus eust eu opinion que choses semblables feussent imaginaires, pourquoy ayant eu adiournement personnel pardeuant le gouuerneur d'Aphrique, pour auoir esté accusé de Magie & malefices, ne disoit-il briefuement en ses deux Apologies qu'il a faictes pour s'en purger, que ce n'estoit qu'vn bruit populaire & vraie fable, ce qu'il ne fait; mais seulement il tasche à prouuer qu'il n'estoit tel qu'on

Apuleius apolo. 1. & 2.

Tertul. lib de anima Aug.

l'accusoit. Et pour le troisiesme Viues où il n'auoit leu au moins retenu les sentences de Tertulien & de sainct Augustin apportees en l'Epistre liminaire de ce liure, par lesquelles est demonstré que les Payens estoient du tout aueuglez en la cognoissance des esprits bons & mauuais : attendu que Viues vient à preferer la sentence de Pline, homme Payen & atheiste, à celle de sainct Augustin Docteur plus celebre & irrefragable en l'Eglise de Dieu : Certainemẽt si Viues eust voulu continuer ceste façõ de faire, iusques à ses derniers commẽtaires, quãd sainct Augustin dit, Et mõstre prolixement qu'il se fera vne resurrection generale en mesme chair & os: Viues eust peu dire sur cela qu'il ne le faut croire, par ce que Pline dit autrement, & s'en mocque comme de chose fabuleuse & impossible. Or donc ce que sainct Augustin en disoit, il ne l'auoit apprins en l'escolle des Philosophes: mais en l'escole de l'escriture & des Chrestiẽs qu'ils appellẽt la cité de Dieu. Et pour ce beaucoup mieux a touché ce chapitre de sainct Augustin vn bõ Docteur qui auoit commenté les susdicts

liures au parauant Viues lequel combiē que ne feust si docte aux sciences humaines, il estoit toutefois (comme il appert) meilleur Theologien que luy. Or venant à l'explication de ce chapitre il ne dict autre chose sinō qu'il baille ce brief aduertissement: *Hic (inquit) diligenter notandus est modus possibilitatis quem posuit Augustinus in Transformationibus hominū & bestiarū: qui à minùs studiosis videtur difficilis ad intelligēdū.* Enquoy preuenant Viues il le toucheau vif puis qu'il trouue cela nō seulemēt difficile, mais impossible. Au reste qui voudra voir vn docte & ample cōmentaire sur ce chapitre de sainct Augustin qu'il lise S. Thomas en sa premiere partie question cēt quatorziesme article quatriéme.

D thom. 1. p. 4. 14. art. 4.

Il y a eu ceste presente annee 1584. vn Iurisconsulte Allemand nommé maistre Iean George Goldeman lequel a publiquement disputé (comme il dict) puis faict imprimer quatre vingts propositions tendentes aux fins de monstrer que tout ce que les sorciers deposent ce n'est que songes & imaginatiōs. auquel il n'est besoin faire vne response à part, d'autant qu'elles sont toutes

Ioannes Georgius Godelmanus in disputatione habita Rostochij xxvj februarij anni 1584 in collegio fratrum

confutees en diuers endroicts de c'est œuure: ſeulement auons à remarquer ce qu'il dict que iuſques à luy nul n'a ſceu faire diſtinction entre Magicien, Sorciere, & empoiſonneur ou venefique: & que de là eſt aduenu que nul n'a ſçeu encore reſoudre ceſte matiere. Il accorde toutefois que les magiciens & empoiſonneurs ſont dignes de mort, mais non pas les ſorcieres ny ayant en elles autre choſe de mauuais, mais pures imaginations & illuſions, iuſques là de dire que combien qu'elles eſtant eſueillées conſentent à telles imaginations elles ne ſont nullement coulpables ny deuāt Dieu ny deuant les hommes alleguant pour toutes excuſes qu'il y a de leur part du dol & fraude ſathanique erreur & ignorance ~~peur~~ pure, & crainte auecque contraincte: enquoy il ſe monſtre trop ardant à les ſouſtenir. Car ſ'il y a conſentement & du plaiſir ſur telles imaginations il n'y peult nullement auoir contraincte/& ſi la ſeule concupiſcence charnelle ſelon nature eſt choſe damnable par la loy de Dieu, comment l'impure commixtion charnelle auec le Diable ne ſera elle plus execrable, ores

excuſſa ſtā co ſortipropoſitione prima ſecō-da & tertia.

propoſitione 11. 13. 14.

a propoſitione 38. vſque 61.

qu'il ny aist que la seule conuoitise & delectation dans le cœur ? Or pour le confondre à vn mot, puis qu'en sa proposition douziesme il dict que veritablement les magiciens renoncent leur Dieu & leur baptesme, adorẽt le diable, font tout ce qu'il leur commande, mettent toute leur esperance & confiance en luy, iusques à luy recommander à l'article de la mort leurs corps & ames, Nous luy demandons: si les sorcieres font aussi tout cela pourquoy ne seront elles aussi bien dignes de mort comme ceux qu'il appelle magiciens? Car (pour exemple) si l'homicide est digne de mort, à plus forte raison le parricide: & si le fornicateur doit estre puny, à plus forte raison le stuprateur. Or il est ainsi qu'on trouue aux sorcieres tout ce que il accorde des magiciẽs, doncques elles sont plus punissables qu'eux. Et qui empesche que toutes ces choses ensemble ne puissent estre en vne personne: veu mesmement que l'escripture fait mention de certains qui estoient enchanteurs, magiciens, deuins, veneficques & sorciers tout ensemble cõme entre les autres vn Roy Manasses? Et sur ce on

peuſt remarquer les ſentences de l'eſcripture cy deſſus citées & auſſi celles qui ſont admenees au chapitre 6. de ce liure. Mais la faut e de c'eſt hōme prouient de ce qu'il penſe eſtre choſe impoſſible que le diable puiſſe porter les hommes ou femmes en l'air ou auoir compaignie charnelle des femmes, ou que les perſonnes puiſſent reſſembler aux loups chiens ou chatz comme il ſ'explicque en ſa propoſition. 68. Et auſſi en la 69. & 71. Contre toutes leſquelles erreurs ſera cōbatu en ce liure. La grace de noſtre Seigneur t'aſſiſte touſiours (Amy lecteur) Et à moy auſſi. Amen.

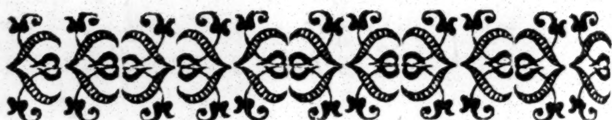


TABLE DV DISCOVRS DES ESPRITS, POVR ENTẼDRE LA MATIERE DIFFICILE DES ſORCIERS, COMPRINſE EN LA ſENTENCE CONTRE EUX DONNEE EN AUIGNON, 1582.

Selon l'ordre Alphabetique.

D

L

Q

R

S

FIN.


BIBLIOTHEQUE DE SORBONNE